

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIEME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE
EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,
en 1672.

CHAPITRE VIII.

SITUATION DES NATIONS IROQUOISES A L'ÉGARD DES FRANÇAIS
DEPUIS LA GUERRE DES AGNIERS

JUSQU'A LA FIN DU GOUVERNEMENT DE M. DE COURCELLES.

I.

Bourgades sauvages près de Villemarie, Gentilly et la prairie de la Madeleine.

L'un des fruits que procura la paix avec les Iroquois fut la formation de quelques bourgades, composées de sauvages de diverses nations, qui, désirant d'embrasser le christianisme ou de le professer plus librement, s'établirent alors auprès des habitations Françaises, conformément aux intentions du Roi. Ce prince désirait d'amener d'abord ces barbares à la vie sédentaire, afin de pouvoir les civiliser ensuite et les rendre chrétiens ; et ce fut pour entrer dans ces vues que les prêtres du Séminaire de Villemarie, surtout M. de Fénelon et M. d'Urfé, établirent, comme il a été dit, une bourgade sauvage au-dessus de la Chine, dans l'île de Montréal. Une autre, composée d'Iroquois et de Hurons, avait déjà pris naissance en face de Villemarie, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à la prairie de la Madeleine, par le zèle des Pères Jésuites, surtout du Père Frémin, qui en fut le fondateur. Dès l'année 1667, les prêtres de Saint-Sulpice, ayant commencé d'aller en Mission chez les sauvages, comme on l'a dit, les PP. Jésuites conçurent le dessein d'en établir une fixe sur leurs terres de la Prairie de la Madeleine, et adressèrent pour cela une requête à M. Talon, qui leur répondit d'une manière favorable le 4 octobre de la même année. Cette Mission ne commença pourtant qu'en 1669, par quelques sauvages qui s'y établirent. Deux ans après, on y comptait dix-huit ou vingt familles ramassées des deux nations

déjà nommées; et enfin, l'été de cette année 1671, résolus de s'établir en village, ils y allumèrent le feu, ce qui, dans les coutumes de ces peuples, était le signe de l'établissement d'une résidence nouvelle. Ils choisirent alors deux chefs, l'un pour la police et la guerre, l'autre pour avoir l'œil à l'exercice de la religion; et l'on établit même parmi eux la Confrérie de la Sainte-Famille. C'est sans doute de cette Mission que la Mère de l'Incarnation veut parler, en citant un exemple assez singulier de la tyrannie que les songes exerçaient sur l'esprit des sauvages païens.

“ L'un d'eux, qui était bien avant dans le pays des Iroquois, ayant songé, “ dit-elle, qu'il fallait qu'il tuât sa femme, qui était alors à Montréal dans “ une bourgade de sauvages où il y avait un grand nombre d'Iroquois, se “ leva promptement, et vint en ce village, qui est à plus de cent lieues de “ son pays, pour tuer cette femme, qui est chrétienne. Les Pères Mission- “ naires, ayant appris le dessein de ce furieux, la font cacher dans une “ cabane fermée; néanmoins il y entre, tout hors de lui-même, conduit “ par des chiens qui suivaient la femme à la piste; car ces animaux sont “ dressés à cela. On la fait monter au grenier, les chiens l'y suivent; “ enfin elle saute à terre, elle fuit, et on la met en la garde des sauvages. “ Voyez l'aveuglement de ces peuples infidèles, de faire plus de cent “ lieues de chemin pour obéir à un songe (1).”

II.

Bourgade sauvage et pèlerinage de Notre-Dame de Foye.

Outre le village sauvage de la prairie, près de Montréal, il s'en était formé, vers le même temps, un semblable proche de Québec. Des Hurons, échappés au massacre de leur nation par les Iroquois, s'étaient réfugiés, en 1651, dans l'île d'Orléans, et de là étaient allés se mettre en sûreté, le 4 juin 1656, à Québec, où M. d'Ailleboust, ainsi qu'on l'a raconté, avait fait construire un Fort pour leur servir de retraite et de lieu de défense. Après la défaite des Agniers, et à l'occasion de la paix conclue avec les Iroquois, ces mêmes Hurons, sortis de leur Fort au mois d'avril 1668, étaient allés à Beauport; mais, après environ un an de séjour dans ce lieu, ils le quittèrent au printemps de 1669, et allèrent s'établir à la côte Saint-Michel, où ils demeurèrent plusieurs années. Cette côte était fort

(1) Indépendamment de ce village sauvage, il s'était formé à la Prairie de la Madeleine une bourgade Française, composée, en 1672, d'environ soixante habitants, la plupart pauvres, et vivant du travail de leurs mains. L'un d'eux, Pierre Pera, et Denise Lemaitre, sa femme, firent, en 1675, une action de piété et de charité tout ensemble, qui mérite de trouver place dans cette histoire destinée à rappeler les origines du pays. Désirant de contribuer dans ces commencements, à répandre de plus en plus parmi leurs concitoyens la dévotion envers Marie, ils donnèrent, par acte du 22 septembre 1675, “ un logis de pieux en coulisses “ couvert de paille, situé à la côte St. Lambert, avec une perche de terre tout autour, pour “ que le tout fût employé à perpétuité au service de la Sainte Vierge, et que ce logis devint “ une église dédiée à son nom.” Ce sont les termes du contrat de donation.

peuplée de Français ; ceux-ci, conjointement avec les sauvages, construisirent tout auprès de la nouvelle bourgade une chapelle, qui devait être commune aux uns et aux autres, et dont le P. Chaumonot dirigea la construction. Ce fut vers ce même temps qu'on reçut à Québec une statue de bois représentant la Très-Sainte Vierge, envoyée du pays de Liège, afin qu'elle fût honorée en Canada et y excitât le zèle pour procurer la conversion des sauvages ; et il est bon de faire connaître ici cette statue, qui donna son nom à la nouvelle Mission. Environ l'année 1611, on avait trouvé dans le cœur d'un chêne, au bourg de Foye, à une lieue de la ville de Dinant, au pays de Liège, une statue de Marie, qui fut appelée pour cela *Notre-Dame de Foye*, et devint bientôt célèbre par la dévotion des peuples. Le respect pour cette statue s'étant répandue aussi à l'arbre dans lequel elle avait été trouvée, on fit avec du bois de cet arbre d'autres statues, et de ce nombre celle qui fut envoyée à Québec par un Jésuite de Nancy, pour servir à l'usage des sauvages. La chapelle, élevée par les soins du P. Chaumonot, ayant donc été terminée et dédiée au mystère de l'Annonciation, M. de Laval voulut qu'on y plaçât la statue de *Notre-Dame de Foye*, ce qui fit d'abord appeler de ce nom le village dont nous parlons, d'où est venu le nom de *Sainte-Foye* ou *Sainte-Foix*, qu'on lui a donné ensuite (1). A peine cette statue fut-elle placée dans la nouvelle chapelle, qu'elle devint pour les sauvages un objet de singulière dévotion, à cause de diverses grâces qu'ils attribuèrent à sa présence au milieu d'eux. Cette année, ils furent préservés de la petite vérole, qui fit de grands ravages parmi ceux de leur nation ; l'année suivante, une femme sauvage obtint la guérison de son enfant devant cette même statue ; en sorte qu'en peu de temps la chapelle de *Notre-Dame de Foix* devint pour tous les environs un lieu de pèlerinage.

III.

Piété des sauvages de Sainte-Foye.

Cette colonie Huronne, composée d'environ cent cinquante personnes, contribua, par sa piété sincère, à l'édification des Français établis dans les environs, surtout à exciter la dévotion envers Marie. Une Huronne, élevée par les Ursulines et mariée à un Français, parlant un jour à quelques-uns de ses parents de la dévotion du Saint Esclavage, alors autorisée par l'Eglise, leur fit concevoir un tel désir de l'embrasser, qu'ils ne cessè-

(1) Il ne faut pas pourtant le confondre avec le nom de Foix, imposé déjà, du temps de Lescarbot, à une rivière située au-dessous d'Hochelega, qui semble avoir été celle appelée des Prairies ; ni avec celui de *Sainte-Foix*, que M. de Puiseau avait donné à la maison qu'il habitait, à une journée au-dessus de Québec, sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Peut-être avait-il emprunté ce nom de celui du village nommé *Sainte-Foix*, en Normandie, aujourd'hui dans le canton de Longueville, arrondissement de Dieppe ; et cet exemple put engager d'autres colons à imposer aussi, comme ils le firent dans la suite, des noms de leur pays natal à des terres en Canada dont ils étient devenus propriétaires.

rent d'importuner le Père Chaumonot jusqu'à ce qu'il l'eût introduite parmi eux. " Je le fis au mois de juin 1671, écrivait ce Religieux ; et " d'autant que ces bonnes gens ont une grande tendresse pour la Sainte " Famille de Jésus, Marie, Joseph, je les disposai à entrer dans la con- " frérie que Mgr. notre Evêque en a établie à Québec ; et pour joindre " ces deux dévotions ensemble, je les y fis admettre en qualité d'esclaves " de la Sainte Vierge, afin que tout ce qu'ils feraient de bien fût mis " dorénavant entre ses mains pour qu'elle en disposât, comme véritable " maîtresse, en faveur des âmes du purgatoire ou de qui bon lui semblerait. On ne saurait croire la bénédiction que Dieu a donnée à cette " dévotion ; il y a déjà plus de trois mois qu'ils continuent dans cette " ferveur ; et quand ils vont au travail ou qu'ils en reviennent, ils ne man- " quent point d'entrer dans la chapelle pour offrir leurs services à leur " bonne maîtresse (1)." De son côté, M. Dollier de Casson rend ce beau témoignage à leur vertu : " Presque tous les sauvages du Canada sont " adonnés aux boissons, surtout ceux qui sont proches des Français, à " l'exception de quelques-uns, entre lesquels sont quelques Hurons, que " Dieu conserve quasi miraculeusement." Le Père Frémin, le 14 août 1672, exceptait aussi les sauvages de la Prairie dont nous avons parlé : " Depuis que je suis ici, écrivait-il, je n'ai point eu connaissance qu'il soit " entré dans aucune de leurs cabanes une seule goutte de boisson, quoi- " que partout aux environs les sauvages s'enivrent tous les jours, avec des " excès qui font voir parmi eux une vraie image de l'enfer, par la fureur " qui les transporte. Ils ont eu ici, l'espace de plus de trois semaines, " un cabaret tout proche de leurs cabanes ; pas un n'a eu la pensée d'y " mettre le pied, quoiqu'il y en ait bien cinquante ou soixante parmi eux " qui étaient de grands ivrognes." Mais il paraît que parmi les sauvages de la Prairie il y eut quelques variations là-dessus, malgré le zèle et la vigilance de leur Missionnaire.

(1) Ces sauvages, outre leur assiduité à la prière, faisaient paraître une grande charité les uns pour les autres, surtout pour les malades. Ils avaient aussi beaucoup de dévotion pour sainte Anne, et plusieurs d'entre eux allaient même en pèlerinage à son église de la côte de Beaupré, sous Québec, pour l'y invoquer. Une veuve du village de Sainte-Foix, qui avait vu mourir saintement sa fille et son mari, ayant résolu d'y aller en dévotion pour remercier sainte Anne, et offrir un présent de deux mille grains de porcelaine, qui étaient comme les pierres de ces barbares, elle pria le Missionnaire de trouver bon que ce présent ne parût pas sous son nom, mais qu'il fût offert au nom de la nation Huronne. Elle ajouta que, comme nous tenions de sainte Anne la Sainte Vierge, sa fille, elle serait bien aise aussi de faire cette petite offrande, en reconnaissance de cette faveur qu'elle estimait par-dessus tous les trésors du monde. Les principaux de la bourgade, pour rendre cette action plus solennelle, voulurent être de la partie. Ils s'embarquèrent dans des canots d'écorce, accompagnés de leur Missionnaire, chantant devant le voyage des hymnes en leur langage à l'honneur de la bienheureuse Vierge et de sainte Anne qu'ils allaient honorer ; et, arrivés au lieu du pèlerinage, ils firent tous leurs dévotions avec beaucoup d'édification pour les habitants du lieu.

IV.

La paix faillit être rompue à l'occasion du massacre de six Onneiouts.

Quant aux cinq nations Iroquoises dont nous avons surtout à parler ici, voici quelle fut leur situation à l'égard des Français sous le gouvernement de M. de Courcelles. D'abord, en 1669, la paix conclue avec elles, cette paix si importante et si nécessaire, dont chacun goûtait les fruits avec tant de satisfaction depuis trois ans, faillit être rompue à l'occasion du massacre du capitaine Sonnontouan, dont on a parlé, et d'un autre attentat plus horrible encore. Depuis la conclusion de la paix, les Iroquois allaient en assurance hiverner, pour leurs chasses, auprès des habitations Françaises. L'hiver de 1668 à 1669, six personnes de la nation d'Onneiout (1), savoir : trois hommes, une femme et deux enfants avaient dressé leur cabane sur le bord de la rivière Masconche, qui se décharge dans celle qu'on appelait de Jésus. Trois Français ayant pris leur quartier de chasse dans le voisinage, visitèrent ces sauvages et remarquèrent que, vers le printemps, ils avaient dans leur cabane une cinquantaine de peaux d'originaux et quelques castors. Epris par un tel appât, ces malheureux forment le noir et détestable complot de les assassiner, pour s'approprier ensuite ces objets et les partager entre eux ; et dans cet exécrable dessein, se rendent un soir à la cabane de ces sauvages, comme pour leur faire festin. Ils leur donnent de la sagamité, surtout leur font boire assez d'eau-de-vie pour jeter les trois hommes et la femme dans une complète ivresse, afin de pouvoir ensuite les massacrer sans péril pour eux. Comme ils se l'étaient promis, les sauvages, assoupis bientôt par l'effet de cette liqueur, s'endormirent tous d'un profond sommeil. Cependant l'un d'eux s'étant éveillé au milieu de la nuit, entendit crier un chat-huant, et alors, soit que la générosité apparente de ses hôtes eût fait naître en lui quelque soupçon de défiance, soit que dans son ivresse il fût dominé par les idées superstitieuses de ceux de sa nation, il se mit à dire tout haut que cet oiseau lui pronostiquait la mort, et qu'assurément il ne verrait pas le soleil le lendemain. A quoi l'un des Français, qui l'entendait parler de la sorte, répondit que c'était une bagatelle, et qu'il ne devait pas s'y arrêter. Enfin, lorsque tous ces sauvages étaient plongés dans le sommeil et incapables de se défendre, les trois assassins se lèvent et les massacrent cruellement, sans épargner dans leur frénésie ni la femme, ni même les deux enfants, dont l'un était âgé de sept ou huit ans, et l'autre n'avait qu'un an et demi. Après cet affreux carnage, effrayés sans doute de la présence de tous ces

(1) La Mère Marie de l'Incarnation a été mal informée en disant que ces sauvages étaient de la nation des Loups. Les pièces du procès de leur massacre, qu'on voit encore en original au greffe de Villemarie, montrent qu'ils étaient tous de la nation d'Onneiout. De son côté, l'auteur de la Relation de 1670, après avoir dit que tous ces sauvages étaient Iroquois, ajoute qu'ils appartenaient à la nation d'Onneiout. Seulement il porte leur nombre à sept au lieu de six qu'ils furent réellement.

cadavres, qui semblaient leur reprocher une si horrible barbarie, et voulant les soustraire à tous les regards, ils les mettent dans un canot, au-dessus duquel ils fixent des traverses de bois pour les y retenir et ayant conduit ce canot à une demi-lieue en deçà du premier rapide, le coulent à fond sous un arbre couché sur l'eau. Enfin, revenant à la cabane, ils enlèvent les pelleteries et les hardes des sauvages, les transportent auprès de la leur, et les enfouissent dans une cache qu'ils creusent à ce dessein, de peur sans doute qu'elles ne fussent reconnues et ne devinssent contre eux des pièces de conviction. Mais ces malheureux, par un effet de leur avarice, déviolèrent eux-mêmes leur crime. L'un d'eux, frustré par ses complices de la part des pelleteries volées, qu'ils étaient convenus de partager entre eux, les menaça d'abord de les dénoncer, s'ils ne lui donnaient satisfaction. Il décara même le crime à M. La Salle, et enfin remit à trois de ses camarades un écrit où il en exposait toutes les circonstances, en priant de dire à l'un de ses complices, qui demeurait à Villemarie dans le lieu appelé la Commune, que s'il refusait de lui rendre la part des pelleteries qu'il réclamait, il déclarerait à la justice même le vol et l'assassinat.

V.

Le massacre d'un chef de Sonnotouan met toute la colonie en péril.

Au printemps de cette même année 1669 eut lieu aussi, près de Villemarie, le meurtre du capitaine Sonnotouan, commis par trois soldats de la garnison. Etant allés en traite dans les bois, ils rencontrèrent ce capitaine, l'un des plus considérables de sa nation, et remarquèrent qu'il avait quantité de pelleteries. Comme ils ne pouvaient les acquérir par des échanges proportionnés à leur valeur, et qu'ils voulaient s'en rendre les maîtres, ils formèrent entre eux l'horrible dessein d'assassiner ce sauvage. Pour venir à bout de lui plus sûrement, ils l'enivrèrent avec de l'eau-de-vie, le massacrèrent dans son ivresse, et, après avoir caché son corps, volèrent toutes ses pelleteries. Ce dernier attentat, qui fut découvert le premier, pensa, comme il a été dit, rallumer le feu de la guerre, dès que les Iroquois en eurent connaissance. Dans ces circonstances alarmantes, M. de Courcelles, pour apaiser les esprits des Iroquois et prévenir les malheurs dont tout le Canada était menacé, se transporta en personne à Villemarie, où était le rendez-vous de toutes les nations sauvages pour la traite ; et cette affaire parut même si importante, que M. de Laval fit faire à Québec des prières publiques et l'Oraison des Quarante-Heures dans chacune des églises successivement.

VI.

M. de Courcelles fait passer par les armes les trois soldats assassins en présence des nations Sauvages.

Tous ces peuples étant donc à Villemarie plutôt pour leur traite que pour un dessein prémédité de parler de la paix, M. de Courcelles les as-

sembia, et moyennant les présents et les harangues ordinaires pour ressusciter les morts, pour essuyer les larmes, pour aplanir les chemins et les difficultés du commerce, tout fut apaisé et les traités de paix renouvelés. Mais, pour les convaincre tout à fait que ni lui, ni les autres Français n'avaient eu aucune part au meurtre du capitaine Sonnotouan, il voulut faire passer par les armes les trois soldats assassins et en présence de toutes ces nations assemblées. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette exécution, c'est d'abord que les criminels trouvèrent, dans la soumission avec laquelle ils acceptèrent leur arrêt de mort et dans le repentir qu'ils témoignèrent, un moyen de réparer devant les hommes le scandale d'une si détestable action, et de satisfaire à Dieu, en endurant leur supplice, le 6 de juillet 1669 (1), avec une résignation admirable qui toucha tous les assistants. Ce lugubre spectacle produisit aussi de très-heureux effets sur l'esprit des sauvages, spécialement sur plusieurs Iroquois de Sonnotouan, jusqu'alors fort irrités contre les Français. Chez toutes ces nations, quand quelqu'un en tuait un autre, au lieu de faire mourir l'homicide, on ressuscitait le mort, en donnant, au choix des intéressés, son nom à quelque autre, qui prenait dans sa famille le rang de parenté que tenait le défunt. Voyant donc que M. de Courcelles faisait mettre à mort les trois Français assassins, ils furent apaisés par un tel acte de justice, tout à fait inconnu chez eux, ne pouvant même regarder les trois patients sans pleurer de compassion et de douleur. Ce qui les affligeait surtout, c'était de voir qu'on faisait mourir trois Français, quoique ceux-ci n'eussent tué qu'un sauvage, et ils avaient de la peine à comprendre l'équité d'une justice si sévère. Ils firent même de grands présents, afin qu'on en laissât vivre au moins deux. Pour toute réponse on leur dit que c'était la coutume des Français d'en user de la sorte : dans ces occasions on en faisait mourir deux pour satisfaire à la justice, et un pour venger la mort de celui qui avait été tué. M. de Courcelles enfin fit rendre à la veuve du capitaine toutes les pelleteries que les assassins avaient enlevées ; et les esprits étant ainsi apaisés, chacun se sépara et retourna dans son pays.

VII.

Combien il était à craindre que les Iroquois ne recommençassent la guerre.

On doit attribuer à une disposition particulière de la divine Providence, d'avoir ainsi contenu ces barbares, qui auraient pu se porter aux dernières violences contre les Français. Cette modération est d'autant plus remarquable, qu'au moment du supplice des trois assassins, il n'y avait que fort peu d'Iroquois à Villemarie ; et qu'il s'agissait de la faire partager par les cinq nations, qui n'avaient pas été témoins de ce spec-

(1) On lit dans l'*Histoire du Montréal*, par M. Dollier : 6 juin. C'est une aberration du copiste, comme le montre le voyage de M. de Gulinée.

tacle. Ce qui aurait même dû les déterminer à rompre la paix, c'est que, pendant qu'on instruisait à Villemarie le procès des trois assassins, on découvrit le meurtre plus horrible encore des six sauvages d'Onneiout. M. de Courcelles, afin de prévenir tout mouvement de leur part, et de les adoucir, autant qu'il lui était possible, eut soin d'envoyer par un Iroquois, un collier à ceux d'Onneiout, et un autre à ceux de Sonnantouan. Ces derniers reçurent assez froidement le collier, quoique l'exécution des trois assassins leur fit approuver la conduite de M. de Courcelles, et louer sa justice ; mais ne se voyant pas en état d'en rendre une semblable, dans une pareille occasion, ils eussent mieux aimé, dit-on, dix colliers de porcelaine, que la mort de ces trois assassins.

VIII.

On ne peut faire justice du massacre des Onneiouts, les assassins ayant pris le large.

Ce qu'il y eut encore de très-fâcheux, c'est qu'on ne put faire justice d'aucun des trois scélérats, qui avaient assassiné les six Onneiouts, quelques moyens qu'on eût pris pour les atteindre, et quoiqu'on eût promis trois cents livres de récompense à ceux qui les amèneraient. Il paraît que ce dernier crime, commis dès le printemps précédent, était resté plusieurs mois, entièrement inconnu. On en eut enfin quelque soupçon, et M. La Salle, en ayant entendu parler, interrogea adroitement l'un des trois assassins, qui avoua le fait, et lui en donna même une relation par écrit. M. La Salle était alors sur le point de partir avec M. Dollier ; la veille même du départ, il alla faire sa déclaration au Procureur fiscal, craignant, dit-il, d'engager sa conscience, s'il ne révélait le crime, avant d'entreprendre un voyage, où il courait danger de perdre la vie. Mais les assassins avaient déjà pris le large ; et tout ce que put faire la justice des seigneurs de Montréal, fut de mettre en sûreté les hardes des six Onneiouts, ainsi que leurs pelleteries, que M. de Queylus fit porter au Fort de Villemarie. En outre, le juge, M. d'Ailleboust, se transporta à la maison de celui des assassins qui demeurait à la Commune, et fit l'inventaire de ses meubles, qui furent vendus à l'enchère, le 28 du même mois, à l'issue de Vêpres, pour sauvegarder, par leur produit, les droits de ses créanciers. Mais le P. Raffieix, qui était alors à la Prairie de la Magdeleine, ayant appris cette vente, alla trouver M. de Queylus, et lui déclara que le fugitif avait reçu chez lui, en dépôt, plusieurs objets d'un Iroquois Onneiout, qu'on présumait avoir été assassiné, et que ces objets devaient appartenir au fils du défunt, nommé Aaritak, encore enfant. “ La justice, répondit M. de Queylus, “ ne peut, en effet, s'emparer du bien d'autrui, et on rendra à cet enfant “ tout ce que les sauvages reconnaîtront avoir appartenu à son père.” Les objets vendus furent donc rapportés par les acquéreurs ; et des Iroquois, venus de la Prairie, reconnurent divers objets, mis en dépôt chez l'assassin, qui leur furent remis pour l'enfant.

IX.

Jugement des assassins par coutumace.

Enfin, les informations étant terminées, et le massacre des six Onneiouts juridiquement constaté, le Procureur fiscal, après avoir rappelé, que ces malheureux avaient sacrifié à leur détestable avarice, tout le pays, en l'exposant à sa totale destruction, par une violation si lâche et si noire du traité de paix avec les nations sauvages, traité, qui aurait dû être inviolable et cher à tous les colons, pour la douceur qu'ils en ressentaient : il conclut que les trois assassins devaient être mis à mort ; et ce fut la peine que porta contre eux M. d'Ailleboust. Il déclara que ces individus étaient convaincus d'avoir, de guet-apens et de propos délibéré, assassiné, massacré, et volé six personnes sauvages, de la nation d'Onneiout, et les condamna, si on pouvait les saisir, à être mis sur un échafaud, dressé dans la Place Commune de Villemarie, à y avoir les bras, les cuisses, les jambes et les reins rompus vifs, jusqu'à ce que la mort s'ensuivît, et ensuite à être mis sur une roue, pour y demeurer l'espace de vingt-quatre heures ; ajoutant que, si on ne pouvait les saisir, ils subiraient ce supplice en effigie, dans la même place, et que leurs biens seraient confisqués au fisc.

X.

Les Iroquois et les Algonquins recommencent la guerre entre eux.

L'année suivante, 1670, les entreprises des Iroquois contre les Algonquins pensèrent rompre de nouveau la paix. Une troupe de vingt Iroquois, étant à la chasse, rencontrèrent deux hommes de leur propre nation, qui, ayant été faits prisonniers de guerre par les Algonquins, et s'étant heureusement échappés, leur apprirent que le bourg d'où ils étaient partis n'était alors défendu par personne ; que les gens de guerre, qui y demeuraient, étaient tous allés à la chasse ; qu'il n'y restait plus que des femmes, des enfants, et quelques vieillards, et qu'il leur serait très-aisé de le piller. Aussitôt la résolution fut prise de faire une tentative de ce côté-là ; ce qui leur réussit avec tant de facilité, qu'ils entrèrent sans résistance dans le bourg, et qu'après en avoir tué quelques-uns, ils firent captifs les femmes et les enfants, au nombre d'une centaine. Les guerriers absents, ayant été promptement avertis de ce qui se passait, coururent en diligence, sans pouvoir cependant joindre les Iroquois. Mais les nations du voisinage de ces Algonquins, résolues de venger l'injure faite à leurs alliés, firent aussitôt un parti considérable, allèrent attaquer des Iroquois alors occupés à leurs chasses, qui tous furent défaits ; et cette irruption qui alarma toutes les nations iroquoises, leur inspira des sentiments de guerre et de vengeance contre tous les Algonquins.

XI.

Garakontié détermine les Iroquois à prendre M. de Courcelles pour juge de leurs démêlés avec les Algonquins.

Garakontié, ce capitaine célèbre d'Onnontagué, déjà nommé plusieurs fois, voyant que la paix avec les Français pouvait être troublée par les actes d'hostilité entre les Iroquois et les Algonquins, et que les Français qui montaient et descendaient le fleuve avec ces derniers pouvaient être enveloppés avec eux, envoya à toutes les nations iroquoises des colliers de porcelaine, pour arrêter les partis de guerre qu'on commençait à former. Il leur remontra qu'il était plus à propos de se rendre à Villemarie, où les Algonquins supérieurs devaient descendre, pour y faire leur traite ; et que c'était là le lieu où ils devaient exposer leurs plaintes réciproques, et terminer leur différend, en présence de M. de Courcelles, qu'ils avaient choisi autrefois pour arbitre dans leurs démêlés. Ayant ainsi donné les ordres partout, et persuadé aux Iroquois de prendre cette résolution, il se met le premier en chemin, et arrive heureusement à Montréal, en même temps que la dernière bande des Algonquins supérieurs, qui étaient au nombre de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix canots, portant plus de quatre cents personnes. Ils espéraient y trouver M. de Courcelles ; mais celui-ci, à qui on en donna aussitôt avis, ne jugea pas à propos de quitter Québec, et manda aux chefs des nations d'aller l'y trouver : ce qu'ils firent au nombre de vingt de chaque nation. On assembla donc le Conseil.

XII.

Défense des Algonquins ; Réponse de Garakontié.

Les Algonquins, qui y parlèrent les premiers, dirent qu'ils avaient respecté les ordres du Gouverneur, touchant la paix ; mais que les Iroquois de Sonmontouan ne les imitaient pas en cela, ayant défait presque cent de leurs alliés, dont la plupart avaient été faits esclaves ; qu'ils priaient le Gouverneur de se ressouvenir, qu'en pleine assemblée de toutes les nations, il avait protesté qu'il punirait ceux qui contreviendraient aux articles de la paix ; et qu'ainsi, ils l'exhortaient à tenir sa parole. M. de Courcelles leur répondit : que, puisqu'il avait fait mourir quelques Français, pour les punir des meurtres dont ils s'étaient rendus coupables sur les Iroquois, on ne devait point douter qu'il ne fit justice de tous ceux qui oseraient troubler la paix ; et que, quant aux Iroquois de Sonmontouan, il commençait à les punir sur l'heure même, en retenant captifs ceux de cette nation, qu'on lui avait amenés des Outaouas pour qu'il les leur rendît. Garakontié parla à son tour, au nom de tous les Iroquois, et protesta que ceux de Sonmontouan n'avaient fait aucun dommage aux Outaouas, mais seulement à une nation, qui n'était point entrée dans l'alliance des Français ; et qu'ainsi ils ne devaient pas être accusés d'avoir rompu la paix en cela. Quant à la foi chrétienne, que le Gouverneur désire voir répandue par-

tout, ajouta-t-il, je la professe publiquement, parmi ceux de ma nation ; je n'adhère plus à aucune superstition ; je renonce à la polygamie, à la vanité des songes ; c'est moi proprement, qui obéis au Gouverneur, et non pas ces Outaouas, qui, après tant d'années d'instruction, ne sont pas encore Chrétiens.

XIII.

Garakontié reçoit le baptême.

. Il parla même dans le Conseil, avec tant de feu et de zèle, de son amour pour la foi chrétienne, et du désir qu'il avait d'être baptisé, que M. de Laval jugea qu'on ne devait pas lui différer plus longtemps le baptême. Il le lui conféra en effet, dans l'église cathédrale de Québec, en présence d'un grand concours de sauvages de presque toutes les nations ; M. de Courcelles voulut bien être lui-même son parrain, et mademoiselle de Bouteroue sa marraine. A toutes les interrogations qu'on a coutume de faire aux cathécumènes qu'on baptise, Garakontié répondit avec beaucoup d'assurance et de bon sens ; et lorsqu'on lui demanda s'il voulait être baptisé, il répondit qu'il y avait déjà trois mois entiers qu'il désirait cette grâce. Après qu'il eut reçu le Baptême et la Confirmation, on le conduisit au Château de Saint-Louis, pour qu'il remerciât M. de Courcelles de l'honneur qu'il lui avait fait en lui donnant son nom ; et à son entrée il fut salué, par une décharge de tous les canons du Fort et de toute la mousqueterie des soldats, disposés en haie pour le recevoir. La fête se termina enfin par un festin, que M. de Courcelles avait fait préparer, pour toutes les nations assemblées alors à Québec.

XIV.

Dispositions des Algonquins et celles des Iroquois. M. de Courcelle leur ordonne de se rendre mutuellement leurs prisonniers.

De tout ce qui fut dit dans le Conseil entre les Iroquois et les Algonquins, on jugea que ces derniers avaient eu tort d'avoir recommencé la guerre par des actes d'hostilité ; et que de leur côté les Iroquois étaient blâmables de n'avoir pas attendu que le Gouverneur fit justice sur leurs plaintes et de s'être eux-mêmes vengés ; qu'au reste les Algonquins paraissaient vouloir la paix avec plus de sincérité que les Iroquois ; qu'ils avaient mis en liberté deux prisonniers, l'année précédente, et cette année en renvoyaient quatre autres, en assurant qu'ils étaient prêts de rendre tous ceux qu'ils retenaient encore, si le Gouverneur le leur ordonnait ; tandis que les Iroquois, au contraire, n'avaient renvoyé aucun captif, et qu'enfin ceux de Sonnantouan, qui avaient le plus d'intérêt en cette querelle, ne s'étaient pas même trouvés à ce Conseil, pour la terminer. M. de Courcelles voyant ainsi que, malgré la paix, les Iroquois ne laissaient pas de faire la guerre aux Outaouas, les attaquant lorsqu'ils venaient en traite chez nous, les pillant et les emmenant en captivité, il jugea qu'il était

nécessaire, pour le bien de la colonie, d'obliger les Iroquois à faire la paix avec eux ; et pour la mieux établir, il ordonna aux uns et aux autres de se rendre mutuellement les prisonniers qui seraient encore en vie ; surtout que les Sonnontouans se conformassent à cet ordre ; qu'autrement, il les considérerait, comme perturbateurs et les traiterait comme ennemis du Roi. Il ajoutait qu'en ramenant les prisonniers, il leur défendait expressément de les mutiler, ou d'exercer envers eux aucun acte de leurs cruautés ordinaires, les menaçant, dans le cas contraire, de le voir arriver dans leur pays avec son armée.

XV.

Les Iroquois révoltés de ce commandement ne rendent que quelques captifs ; leur insolence.

Ce commandement révolta l'orgueil des Iroquois. “ Pour qui nous prend le Gouverneur, dirent-ils ? Il se fâche que nous allions en guerre, et il veut que nous laissions en repos ses alliés. Qui sont donc ses alliés ? Et comment veut-il que nous les connaissions, puisqu'il prétend prendre sous sa protection tous les peuples que découvrent les Missionnaires, et que tous les jours ceux-ci entrent dans des nations qui ne nous ont jamais été qu'ennemies ? Le Gouverneur nous menace de ruiner notre pays ? Nous verrons s'il aura les bras assez longs, pour enlever la peau et la chevelure de nos têtes.” S'ils parlaient avec cette insolence, c'est qu'ils étaient persuadés que les rapides et les torrents qu'il fallait remonter, pour aller dans leur pays, étaient inaccessibles aux Français. Néanmoins après avoir jeté leurs premiers feux, ils jugèrent expédient de donner quelque satisfaction au Gouverneur. En quoi, dit M. Dollier, ils ne laissèrent pas d'agir avec fraude : car, entre leurs prisonniers, ils choisirent ceux qui leur étaient le moins utiles ; comme quelques femmes et quelques enfants, au nombre de douze ou quinze, et retinrent plus de cent hommes vigoureux, en déclarant qu'ils feraient plutôt la guerre aux Français, que de leur rendre des captifs de cette espèce.

XVI.

Les Sonnontouans et les Onnontagués regardent leur pays comme inaccessible. M. de Courcelles veut y aller.

Ils étaient même si audacieux, ajoute-t-il, que, l'année dernière, on apporta ici trois ou quatre fois la nouvelle, que les Sonnontouans et les Onnontagués se préparaient à nous faire la guerre tout de bon, se fiant dans la difficulté des chemins qui conduisent à leurs pays ; et tenant pour certain que le Gouverneur ne trouverait pas le moyen d'aller chez eux avec des troupes ; que pour cela il faudrait porter des vivres, dans des bateaux à la Française ; et que la conduite de ces bateaux leur semblait être impossible, à cause des rapides et des chutes d'eau, qui les séparent de nous. Cependant, les Agniers, qui avaient éprouvé déjà la juste vengeance de M. de Courcelles, n'eurent garde d'entrer dans l'entreprise des autres

nations Iroquoises : car depuis la ruine de leurs cabanes, ils protestèrent toujours qu'ils reconnaissaient le Roi de France, pour le seigneur de leur pays. Informé de l'opinion défavorable que les Sonnontouans et les Onnontagués avaient conçue de son inexpérience dans cette sorte de navigation, M. de Courcelles, pour les détromper, et tenir tous les Iroquois en crainte, forma le dessein d'aller chez eux en barque, et de faire une promenade en bateau dans leur pays ; en même temps pour maintenir les Outaouas dans le respect, il fut arrêté que M. Talon ferait prendre possession de leur pays, cette année même, comme nous l'avons raconté, au chapitre précédent. Un autre motif, qui portait M. de Courcelles à entreprendre ce voyage, était de reconnaître les terres voisines du lac Ontario, pour y établir ensuite un poste et une colonie, afin d'arrêter les Iroquois, qui portaient leurs pelleteries aux Anglais. Enfin, il avait aussi en vue de faciliter le passage pour aller au Mississipi, ce chemin étant plus court et plus facile.

XVII.

M. de Courcelles part de Villemarie avec cinquante-cinq braves.

Au retour du printemps de cette année 1671, le fleuve Saint-Laurent ne fut pas plus tôt libre, par le départ de glaces, que le Gouverneur monta à Montréal, suivi des officiers et des gentilshommes du pays, sans rien dire encore à personne de son dessein. Le motif avoué de ce voyage était de recevoir à Montréal les prisonniers Outaouas qu'il avait sommés les Iroquois de lui amener ; il en reçut en effet quelques-uns, et comme il avait promis aux Outaouas, qui devaient venir en traite, de les y voir, il fit quelque séjour à Villemarie pour les attendre. Jusque-là il avait tenu son dessein secret, de peur que, si des Iroquois en avaient vent, ils n'allassent l'attendre dans les passages difficiles, pour tomber sur lui, et ensuite sur les postes Français. Mais étant à Villemarie, et avant l'arrivée des Outaouas, il déclara publiquement la résolution où il était de monter jusqu'au lac Ontario, non pas en canot d'écorce, mais en barque, afin de montrer aux Iroquois que, quand il le voudrait, il pourrait mettre tout à feu et à sang dans leur pays. Dès qu'ils en eurent connaissance, les sauvages, aussi bien que les Français, regardèrent un tel voyage comme impossible. M. de Courcelles, néanmoins, fit construire alors même un bateau plat de deux ou trois tonneaux, dont il donna le commandement au nommé Champagne, sergent de la Compagnie de M. Pérot, et lui associa huit soldats pour le conduire. Plusieurs braves militaires, à Villemarie, voulurent partager les périls de cette hardie tentative et se joindre au Gouverneur. De ce nombre, M. Pérot, Gouverneur particulier de l'île de Montréal ; le Gouverneur des Trois-Rivières, qui était alors M. de Varennes ; M. Charles Le Moyne de Longueuil ; M. de Laubia, capitaine d'une Compagnie ; M. de La Vallière ; M. de Normanville. Enfin quantité de jeunes gentils-

hommes du pays voulurent accompagner aussi M. de Courcelles, par honneur. M. Dollier, qu'il avait invité à les suivre en qualité de Missionnaire, se joignit volontiers à eux pour faire les fonctions d'aumônier, et c'est lui qui nous a donné la Relation détaillée de ce voyage.

XVIII.

Voyage de M. de Courcelles ; ce qu'il fait dire aux Iroquois pour les tenir en respect.

Le 2 juin 1671, on partit donc de Villemarie, au nombre de cinquante-six personnes, ayant en tête deux trompettes, et on alla par terre jusqu'au lieu de la Chine, au-dessus du Saut Saint-Louis. Là, avant de commencer une navigation si dangereuse, chacun se fit un devoir de suivre l'exemple édifiant du Gouverneur général, en mettant ordre à sa conscience ; et l'embarquement eut lieu le lendemain sur treize bâteaux d'écorce et le bâteau dont on a parlé. Chacun dans cette troupe était rempli d'une joie qu'on aurait peine à imaginer, dit M. Dollier ; malgré les dangers que plusieurs coururent, entre autres M. Pérot, qui pensa périr à l'un des rapides, on arriva heureusement au lieu appelé la Pêche-des-Anguilles. Là, on aperçut un assez bon nombre d'Iroquois, et pour les empêcher de prendre la fuite à la vue des Français et leur donner confiance, M. de Courcelles détacha un canot et leur envoya M. Charles Le Moyne de Longueuil. Celui-ci leur fit entendre que le Gouverneur général ne venait point pour rompre la paix avec eux ; mais qu'ayant appris qu'ils se préparaient à faire la guerre aux sauvages, nos alliés, et même aux Français, si ceux-ci leur prêtaient secours, le Gouverneur était venu pour montrer aux Iroquois que, puisqu'il pouvait aller dans leur pays en bâteau pour se promener, il pourrait bien, s'ils s'écartaient de leur devoir, y aller aussi pour les détruire. Après les avoir régalez, M. de Courcelles passa outre et poursuivit son chemin. Le 12, on arriva à l'embouchure du lac Ontario, qui se présente en ces lieux comme une pleine mer. Les Iroquois dont on vient de parler avaient suivi jusqu'alors M. de Courcelles. Ils les congédia dans cet endroit, et leur remit, pour les Missionnaires résidant dans leurs villages, des lettres par lesquelles il leur ordonnait de publier dans tous les pays ce qu'il avait dit à ceux qu'il venait de rencontrer à la Pêche-des-Anguilles, et les Iroquois de ces lieux promirent tous d'obéir. La Mère de l'Incarnation assure que M. de Courcelles alla à Kenté, où se trouvaient alors les Missionnaires du Séminaire de Saint-Sulpice, circonstance qui est tout à fait probable ; mais dont M. Dollier ne parle point dans sa narration. Les Iroquois furent tellement effrayés en voyant M. de Courcelles parvenu ainsi chez eux en bâteau, qu'après avoir longtemps tenu la main sur la bouche pour marque de leur étonnement, ils s'écrièrent que les Français étaient des démons ; qu'ils venaient à bout de tout ce qu'ils désiraient ; qu'enfin le Gouverneur général était un homme incomparable. Profitant des dispositions de crainte où ils étaient, M. de Cour-

celles les menaça de perdre tous ceux qui se révolteraient ; et ajouta que quand il le voudrait, il prendrait et détruirait leurs bourgades.

XIX.

Retour de M. de Courcelles. Heureux effets de ce voyage sur les Iroquois.

Le 14 juin, on commença à descendre les rapides, pour retourner à Villemarie. Au milieu de ces chutes d'eau impétueuses et de ces bouillons effrayants, Champagne, qui commandait le bateau, courut risque plusieurs fois de la vie ; et néanmoins toute cette troupe arriva heureusement, sans que, dans une si dangereuse navigation, il fût arrivé aucun accident à personne. A Villemarie, chacun demeura étrangement surpris de voir que dans l'espace de quinze jours, on eût conduit ce bateau à travers tant de précipices, et tous en firent publiquement des actions de grâces à Dieu, du succès d'un voyage si périlleux. Peu de jours après, les Otaouas arrivèrent pour la traite ; et eux-mêmes ne revenaient pas de leur étonnement, en apprenant ce que le Gouverneur général venait de faire, pour les maintenir en paix avec les nations Iroquoises. Leur satisfaction était certainement bien fondée ; car la Mère Marie de l'Incarnation rapporte que les Sonnontouans qui remuaient pour leur faire la guerre, furent tellement intimidés par le Gouverneur, aussi bien que les autres nations Iroquoises, que, d'ennemis qu'ils étaient, ils devinrent amis avec les Otaouas. De leur côté, les Missionnaires résidant chez les Iroquois rapportèrent que ce voyage du Gouverneur général les avait tellement épouvantés, que ceux qui demeuraient dans de petits villages, avaient voulu les abandonner ; que ceux des villages plus considérables en étaient venus jusqu'à retenir la jeunesse, qui était prête à partir pour aller en guerre contre les sauvages de la Nouvelle-Suède ; et même à rappeler une troupe de jeunes gens déjà partis. Ils rapportèrent aussi que les Iroquois, ayant appris le retour de M. de Courcelles, avaient tenu plusieurs conseils, et résolu d'envoyer, au printemps suivant, une ambassade, pour apprendre de lui les raisons de son voyage dans leur pays ; et ce qu'ils devaient en espérer. Mais le résultat fut que, pour ne pas déplaire aux Français, ils n'allèrent pas en traite chez les Hollandais ; et qu'ils communiquèrent même à ceux-ci, la crainte qu'ils avaient conçue. “ Les Iroquois, dit en effet M. Dollier, furent si intimidés du voyage de M. de Courcelles, et leur audace en fut tellement rabattue, qu'ils firent passer chez les Européens, leurs voisins, la frayeur que cette entreprise leur avait inspirée à eux-mêmes, donnant à craindre à ceux-ci l'arrivée de M. de Courcelles, avec une multitude de gens de guerre, que l'épouvante des Iroquois faisait imaginer. ” “ Avant ces troubles, ajoute de son côté la Mère Marie de l'Incarnation, les Sonnontouans étaient d'intelligence avec les Anglais, à qui ils voulaient mener les Otaouas, afin de frustrer la traite des Français : ce qui eût perdu tout le commerce. Mais les Anglais ayant appris le voyage de M. le Gouverneur chez les sauvages, n'ont pas moins été effrayés que les sauvages eux-mêmes, craignant qu'on n'allât les attaquer, pour les chasser des lieux où ils sont établis. ”

(A continuer.)

ETUDE SUR L'EMIGRATION DES CANADIENS
AUX ETATS-UNIS.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant dans l'*Echo*, l'intéressante étude que le savant Rédacteur du *Naturaliste Canadien* vient de publier dans la dernière livraison de sa Revue.

Voici comment s'exprime M. l'abbé Provancher :

“ Nous les avons donc vu ces Etats si vantés, cette terre promise de nos démagogues, cet Eldorado de notre jeunesse ! Nous les avons vu à l'Ouest, nous les avons vu à l'Est ! Nous les avons vu au Sud ! Bien que notre séjour chez ce peuple ait été d'une durée assez courte, nous avons pu cependant l'étudier dans sa vie de famille, dans ses relations sociales, dans sa politique, sa religion, ses arts, son industrie. Le lecteur ne s'attend pas sans doute à ce que nous soumettions ici les appréciations que nous avons pu baser sur une telle étude, l'espace à notre disposition ne nous permettrait pas de le faire, puisqu'on peut écrire des volumes sur un sujet si vaste, et de tels développements exigeraient plus de temps que nos occupations ne nous permettraient d'y consacrer.

“ Mais bien qu'aujourd'hui les Annexionistes semblent devenir de moins en moins nombreux, parmi nous, comme la plaie hideuse de l'émigration, loin de se cicatriser, parait se rouvrir d'avantage, et que cette fièvre dangereuse, loin de se ralentir, semble redoubler d'intensité, nous voulons consigner ici les conclusions, relativement surtout à ce point de vue, que nous avons cru pouvoir déduire de nos observations.

“ Il n'y a pas à se le dissimuler, l'émigration aux Etats-Unis, qui en moins de 20 ans a enlevé plus d'un demi million d'âmes au Canada, n'a pas encore vu son terme. Le mal existe encore aussi sérieux, aussi intense que jamais, bien qu'on croie entrevoir l'aurore du jour où des déceptions sans nombre, des conditions de vie des plus rigoureuses à l'étranger, des avantages réels sacrifiés à l'incertain et à la pure fantaisie du mouvement, viendront confirmer de leur autorité les charitables et patriotiques avertissements de nos Evêques et de tous les amis sincères de leur pays, en coupant le mal dans sa racine.

“ Fait singulier, étonnant, inexplicable, puisque la logique est impuissante pour en déterminer la cause, tous les chefs du peuple, ses conseillers les plus sincères, ses amis les plus dévoués, sont opposés à l'émigration, et le courant qui entraîne notre jeunesse va toujours, sinon en grossissant, du moins en continuant vigoureusement sa course !

“ En vain, les Evêques dans leurs mandements, les écrivains dans leurs journaux, les législateurs dans leurs mesures, les curés, ces hommes du

peuple, qui sont heureux ou malheureux avec lui, en vain tous les véritables patriotes s'unissent-ils pour opposer une digue à ce courant, rien n'y fait ! C'est par centaines que les voies ferrées transportent chaque semaine nos compatriotes de l'autre côté de la ligne. On dirait que prise d'un esprit de vertige et aveuglée sur sa situation, comme ces impies que mentionne l'Écriture à qui Dieu a retiré ses lumières, notre jeunesse ne sait pas s'arrêter, qu'elle marche toujours sans savoir où elle va ! On dirait que soumise à une certaine fatalité, cette jeunesse serait devenue impuissante à distinguer ce qui lui convient de ce qui lui est désavantageux, et que partageant son illusion, les parents non seulement ne savent plus résister à des désirs si peu rationnels, mais se laissent souvent aussi entraîner par ce courant.

“ Qui sait si Dieu, qui peut tirer le bien du mal, qui prévoit les conséquences des causes que nous sommes incapables d'apprécier, n'a pas des vues particulières sur ces Canadiens, qui pénètrent ainsi partout dans la république américaine ? Il s'est déjà servi du peuple français pour implanter la foi catholique sur tous les points de ce vaste territoire, il veut peut-être aujourd'hui soutenir ces enfants de l'Hibernie dans leur foi ardente à la vérité, mais qui perd tous les jours de sa vivacité, par son contact avec l'indifférentisme américain, par la pratique plus soutenue, plus particulière des devoirs religieux des enfants du Canada ? La chose est possible, mais comme le mal est toujours mal, quelqu'en soient les conséquences ; comme la droite raison ne doit jamais être sacrifiée aux éventualités inconnues de l'avenir, il n'incombe pas moins à l'homme sage de chercher à pénétrer la cause de ces désastres, afin d'y appliquer les remèdes convenables, s'il s'en trouve, ou d'enlever cette cause, si possible.

“ Que l'émigration soit un malheur et une perte pour le Canada, la chose est admise par tout le monde. Chaque tête passée à l'étranger, c'est autant de bras enlevés à l'agriculture et à l'industrie, autant de fractions soustraites au capital de notre prospérité. Déjà les hauts prix que réclame la main-d'œuvre, les bras qui manquent à l'agriculture et à l'industrie, nous font sentir les vides qu'ont laissés parmi nous ces jeunes gens actifs, vigoureux, qu'aucun étranger ne saurait remplacer. Pourquoi nos jeunes gens sont-ils si prisés comme travailleurs aux États-Unis ? C'est qu'accoutumés à un climat rigoureux, à un travail dur, ils peuvent mieux que tous les autres supporter les fatigues d'un labour pénible et rude ; c'est que, habitués dès l'enfance au champ, ils ont acquis une habileté dans les travaux manuels, qui les rend, en peu de temps propres, à la conduite des mécanismes qui requièrent le plus de dextérité et d'intelligence.

“ Et c'est ainsi que cette sève si riche, si vigoureuse, si promettante de notre nationalité, nous est enlevée pour aller enrichir nos voisins !

“ Mais voyons donc à quelles causes se rattache cette fièvre d'émigration, et si réellement l'avenir qui attend nos Canadiens de l'autre côté de

la ligne est préférable à celui qu'on peut se promettre ici ; si ceux qui sont établis là sont plus heureux que leurs frères qui sont restés ici, attachés au champ paternel, ou sont allés défricher de nouvelles terres.

“ Disons d'abord que l'avenir le plus enviable que puisse se promettre un fils de cultivateur est de faire un cultivateur comme son père. Le cultivateur jouit d'une indépendance relative que ne peut atteindre ni l'industriel, ni le médecin, ni l'avocat, etc. Tous ceux-ci sont ses serviteurs ; il leur commande en maître ; tous sont ses tributaires ; seul il tire de son champ les choses nécessaires à la vie, il faut que tous les autres recourent à lui pour se les procurer. Si en initiant son fils à la culture du sol, le cultivateur s'est aussi préoccupé de la culture de son intelligence, il en a fait un citoyen de premier mérite.

“ On dit que le cultivateur lettré est le premier citoyen de son pays ! Or, c'est avec infiniment plus de difficultés qu'on peut devenir cultivateur aux Etats-Unis qu'au Canada ; aussi est-ce une petite fraction du nombre des émigrants qui y parvient. Les fonds sont bien plus chers là qu'ici, les taxes très lourdes, mais surtout la pratique vicieuse de nos cultivateurs les met dans l'impossibilité de tirer du sol des rendements suffisants pour leur permettre de faire face aux exigences multiples auxquels l'homme des champs se trouve là.

“ Mais nous en avons vu de nos Canadiens cultivateurs aux Etats-Unis ; nous avons visité les Illinois ; Bourbonnais, Ste. Anne, etc. Nous avons rencontré des cultivateurs à l'aise et dans un état de prospérité certainement fort enviable, nous sommes encore à nous demander en quoi ils pouvaient se dire plus heureux que ceux de mêmes moyens en Canada.

“ L'hiver, quoique moins rigoureux là, y est plus incommode par ses alternatives de gels et de dégels ; les travaux y sont pénibles, par l'extrême chaleur qui y règne, les accidents plus nombreux aux récoltes l'écoulement des produits pas plus facile et les prix de vente moins élevés si on tient compte des hauts prix de tous les objets qu'il faut acheter. Ce n'est donc pas pour le cultivateur que les Etats-Unis promettent cet avenir de prospérité, qu'on se plait tant à faire miroiter de loin et qui n'est rien moins qu'illusoire.

Mais nous n'hésitons pas à généraliser et à avancer que cultivateur, homme de profession, manoeuvre, industriel, quelque soit l'état de l'émigrant, l'avenir qui l'attend aux Etats-Unis est bien moins enviable que celui qu'il peut se promettre ici. En effet, les lois qui nous régissent, les institutions qui nous distinguent, l'exercice de la religion, nos relations sociales, nos coutumes mêmes, nous assurent plus de liberté, plus de paix, plus de prospérité et plus de contentement qu'on en saurait trouver là.

“ L'Union a été une fois rompue, nous disait un homme du Sud, et elle ne se refera jamais. Nous le pensons aussi. La démocratie telle qu'établie aux Etats-Unis est impuissante, suivant nous, pour garantir à ses habitants

un avenir de prospérité. Le gouvernement républicain conviendrait fort bien à un peuple de saints, chez lesquels l'abnégation aurait remplacé l'intérêt, chez lesquels le soin de son propre avenir aurait fait place au dévouement, au bien commun, mais avec les hommes tels qu'ils sont, il n'est guère possible que l'ambition qui peut faire parvenir le dernier citoyen aux premières charges de l'Etat, ne porte pas à sacrifier l'intérêt public au soin de ses propres affaires ; il n'est guère possible que ceux qui ont le pouvoir en main aujourd'hui, et qui peuvent être forcés de le déposer demain, ne se fassent pas des provisions contre la disette prévue, ou ne recourent pas à des moyens d'une honnêteté plus que douteuse pour s'assurer des sympathies capables de les maintenir dans leurs offices.

Si les Etats-Unis ont pu jouir pendant plus de 80 ans d'une prospérité presque inouïe dans l'histoire des peuples, ils ne l'ont due qu'à l'immense étendue de leur territoire vierge et fertile, qui leur permettait de recevoir chaque année des milliers d'émigrants leur apportant support et richesse. Ces nouveaux venus, plus occupés de l'exploitation de leurs nouvelles propriétés que du soin de surveiller leurs gouvernements, non encore initiés d'ailleurs aux rouages de cette nouvelle machine gouvernementale, laissaient à peu près sans contrôle les hommes au pouvoir ; et ceux-ci, les statistiques de ces dernières années le démontrent amplement, n'ont su que trop profiter de l'occasion pour s'engraisser sans scrupule des revenus de la nation. Nulle part, pensons-nous, on ne pourrait trouver un système de corruption monté sur une plus large échelle que dans le gouvernement de l'Union. L'honnêteté publique semble avoir été effacée du code de ce peuple. Depuis le premier fonctionnaire de l'Etat, jusqu'au dernier employé municipal, les concussions, les dilapidations, la corruption la plus éhontée, semble être devenues des tours de bonne guerre. Voyez ce qui s'est passé, l'hiver dernier, à New York, au sujet des affaires municipales : les républicains aujourd'hui au pouvoir ont dépensé, dans l'espace de 5 ans seulement, depuis la dernière guerre, \$1,200,000,000 pour les contingents ordinaires contre \$200,000,000, dépensées dans le même but, pendant les 71 ans qui ont précédé 1861, tant en paix qu'en guerre ; l'intérêt de la dette publique dans les deux cas, n'étant pas compris dans ce calcul. En 1861, les dépenses du gouvernement pour l'année fiscale finissant le 30 juin, étaient de \$52,000,000 ; en 1870, elles étaient de \$164,000,000. Quelle large part la corruption a dû s'approprier de cette énorme différence !

“ La démocratie dans le gouvernement est comme le protestantisme dans la religion, l'une et l'autre reposent sur une base fautive, et sont par conséquent impuissantes à opérer le salut et à fixer le bonheur des peuples. Tout pouvoir vient de Dieu, a dit l'apôtre inspiré ; le pouvoir vient du peuple, dit-on, aux Etats-Unis. Or, le libre arbitre, en fait de gouvernement, n'est pas plus efficace qu'en religion pour unir, soumettre, harmoniser les volontés diverses, et assurer à la communauté, l'union, la paix, la

protection de tous ces droits sur lesquels reposent la sécurité des individus, base et fondement de la prospérité du peuple. Veut-on des exemples de cette sagesse démocratique qui repose surtout dans le suffrage universel et le système électif étendu à ses dernières limites ? Nous détachons quelques notes des centaines de faits que consignent tous les jours les feuilles publiques, pendant notre séjour en Georgie.

“ Le juge en chef Pearson, de la Caroline du Nord, est d'ordinaire trop ivre le dimanche pour se tenir debout à l'église. Le juge James résigne sa charge pour se soustraire à une destitution, après que les charges les plus sérieuses eussent été établies contre lui. Le juge Watts accusé ouvertement d'avoir volé la bagatelle de \$5,000, était soumis en mai 1871, à une enquête devant un comité de la législature. Le juge Tourges reçoit des coups de pieds dans la rue et se fait mettre à la porte des chars par ses propres amis politiques, pour offense contre la politesse et la morale. Le juge Cannon émet deux jugements séparés dans la même cause, l'un contre le défendeur et l'autre contre ses cautions, etc., Voilà en quelles mains la sagesse du peuple, par ses votes, remet la balance où sont en jeu les intérêts des familles et des individus.

“ Examinons maintenant la situation matérielle que réserve l'avenir à nos émigrants aux États-Unis ; nous tenons que sous ce rapport aussi, cette situation se trouve bien inférieure à celle que peut assurer le travail joint à l'économie dans notre pays.

“ Nous avons à passer trois-quarts d'heure dans la gare de Springfield, (Massachusetts), à notre retour de la Floride. Entendant parler français dans un certain groupe, nous nous en approchons et nous nous adressons aux interlocuteurs—Vous êtes des Canadiens, je pense.—Oui, monsieur.—Comment vous trouvez-vous par ici ?—Bien, dit l'un ; très bien, fit un autre.—Vous vous estimez donc plus heureux que vous l'étiez en Canada ?—Et de beaucoup, dirent-ils à l'unisson.—Mais en quoi ? de quelle façon.

—En Canada, il faut travailler beaucoup pour gagner peu.

—Je comprends que vous êtes des journaliers, mais ici vous gagnez plus en travaillant, est-ce qu'il ne faut pas dépenser plus ? Combien gagnez-vous par jour ?—ça varie avec le genre d'ouvrage. Chez les cultivateurs un bon homme gagne de \$25 à \$30 par mois ; dans les briqueries, on a de \$10 à \$12 par semaine ; dans les manufactures c'est de \$1 à \$2 par jour.

—Ce sont d'assez bons prix, mais combien payez-vous de pension.—De \$5 à \$6 par semaine.—Ainsi donc sur les \$12 de la semaine il vous faudra en retrancher 6 pour la pension ? il ne vous en restera donc plus que 6 ?

—Mais les journaliers gagnent tout autant en Canada. Admettons toutefois que ses gages sont un peu plus élevés que ceux du Canada, que les manufactures étant plus nombreuses, le chômage s'y rencontre

plus rarement, pensez-vous que vous n'auriez pas plus d'avantage à prendre de nouvelles terres en Canada et à faire des cultivateurs?—Oh ! pour des cultivateurs ne nous en parlez pas. C'est s'assujettir toute sa vie à une vie de misère, à travailler beaucoup, à ne porter que de vilaines hardes et à ne manger que du pain noir. Ici nous avons une nourriture de premier choix, du pain comme les riches du Canada n'en ont pas de meilleur, et les dimanches, et après nos heures de travail, nous avons toutes sortes de divertissements à notre disposition, et des habits propres pour nous montrer parmi le monde.

—Je vois mes amis, que vous avez des idées erronnées sur votre situation actuelle, et sur celle que vous auriez pu vous faire au pays. Ecoutez-moi un instant, je vais vous le faire voir. Je ne veux blesser personne, ni vous faire un reproche sur ce que vous avez fait, mais je vous invite à bien peser la valeur des raisons que j'oppose à vos avancés. Je prétends donc que la situation du cultivateur, en Canada, est bien préférable à la vôtre, et que sous tous les rapports il est plus heureux que vous.

Lui, il est assujetti à un travail rude à la vérité, mais c'est un travail plein d'encouragement, de véritable satisfaction “*labor ipsa voluptas.*” La souche qu'il arrache, la pierre qu'il tire du sol cette année, sa charrue ne les rencontrera plus l'année prochaine et son champ s'élargira d'autant. D'ailleurs, la plupart de ses travaux exigent dans leur exécution le concours de son intelligence, ce qui ne contribue pas peu à lui faire oublier ce qu'ils peuvent avoir de pénible et de désagréable. D'un autre côté, son travail est fort varié, et ne manque pas d'intermittences et de chômage. Mais vous, quel plaisir pouvez-vous trouver à empiler, pendant des semaines et des mois, les briques que vous livre une machine ? ou à guetter des métiers pour renouer des brins qui se cassent, ou changer de nouveau la navette quand elle est vide ? Est-il un travail plus ennuyeux, plus abrutissant que celui qui cloue, pour ainsi dire, un homme à une machine, et le constitue en quelque sorte une partie intégrante du mécanisme ? Aussi les statistiques, en Angleterre et ailleurs, ont-elles permis, de constater que rien n'est plus préjudiciable au développement de l'intelligence que le travail des manufactures ! Voulez-vous donc faire de vos enfants des hommes machines, des demi brutes ? Vous portez de beaux habits et vous avez mille divertissements à votre disposition ; malheureusement oui, et c'est ce qui perd un grand nombre d'entre vous. Les boutiques où l'on distribue le whiskey et des maisons de jeu ne servent que trop souvent à engloutir ce que vous devriez mettre en réserve, pour des moments critiques qui peuvent vous prendre à l'improviste. Vous gagnez sans efforts la vie de votre famille, votre femme et vos enfants sont richement habillés, mais viennent donc la maladie qui vous interdit le travail ? viennent donc le chômage ou des grèves comme la chose arrive si souvent, quelles ressources vous restera-t-il ? Mais il n'en est pas ainsi

avec le cultivateur. Pour lui, la maladie peut lui interdire le travail pendant des semaines et des mois, que ses vaches n'en continueront pas moins à fournir le lait, la crème et le beurre à sa table, que ses champs n'en continueront pas moins à pousser pour la nourriture de sa famille et de ses troupeaux. Et viennent des jours encore plus désastreux, tels que maladies prolongées, accidents aux récoltes, pertes d'animaux, etc., il possède dans son fonds un capital qui lui assure le crédit pour le tirer du besoin. Il y a, en un mot, toute cette différence entre le cultivateur et le journalier ou l'ouvrier de manufacture, que le premier se suffit à lui-même, vit de ses propres ressources, comme un seigneur au milieu de son domaine ; tandis que les derniers ne sont rien autre chose, que des serviteurs assujettis au bon plaisir et au caprice de maîtres plus ou moins exigeants, et ne deviennent que trop souvent les victimes de leur cupidité ou de leurs folles entreprises.

“ Vous vous plaisez à singer les bourgeois et à faire parade de vos habits fins sur les places publiques ; mais vous oubliez donc que ces américains auxquels vous voulez vous égaler, vous méprisent avant tout ? que vous êtes de fait leurs serviteurs ? qu'ils ne vous accordent de considération qu'autant que vous leur permettez de vous exploiter et de s'enrichir de votre travail ! Tenez ! avouez avec moi qu'il vaut bien mieux porter des habits grossiers, mais avoir du grain au grenier et du lard au saloir, que d'étaler de riches étoffes sur son dos, et de se constituer les serviteurs d'étrangers pour se les procurer. Et vous n'avez pas oublié que si parfois le pain du colon est rude et noir, il a pour le diriger un estomac activé par l'air pur et salubre qu'il respire sans cesse, et par la satisfaction qu'il éprouve de pouvoir suffire aux besoins de sa famille, tout en demeurant au milieu des siens, en conservant en paix ses pratiques de religion, ses coutumes et ses usages de la patrie qui sont si chers à tous ceux qui ont tant soit peu de patriotisme au cœur ?

“ Nos Canadiens parurent ébranlés de la force de ces raisons et n'osèrent entreprendre de les refuter ; ils n'eurent pas non plus le courage d'en reconnaître la justesse et d'avancer qu'ils avaient fait fausse route ; mais il ne nous fut pas difficile de voir par l'air soucieux que leur inspirèrent ces réflexions, qu'ils y donnaient comme malgré eux leur assentiment.

“ Et la religion continuâmes-nous, comment la pratiquez-vous ?—Oh ! pour la religion, dit l'un, nous avons tout ce qu'il nous faut ici ; nous avons notre église, avec un prêtre et toutes les choses nécessaires à l'exercice du culte.

La religion, dit un autre, celui qui en a un peu la pratique partout. Bah ! la religion, dit le troisième, qui ignorait que nous fussions prêtres, les Américains s'en passent bien, et nous pouvons nous en passer comme eux. Mon ami, dites-nous à ce dernier, je vois que le séjour des Etat a déjà produit ses fruits chez vous ; suffit ; vivez en chien et vous irez chercher leur paradis. C'est

vrai, poursuivîmes-nous en nous adressant aux autres, que celui qui le veut peut pratiquer sa religion partout, mais vous avouerez qu'au milieu des mauvais exemples et des scandales, la chose est bien plus difficile qu'ailleurs. Si au Canada, parmi des parents chrétiens, au milieu d'amis religieux, avec toutes les bons exemples et les instructions qu'on a tous les jours, on oublie parfois encore la route du devoir, que doit-il donc en être ici, où tout le monde à peu près, croit pouvoir se passer de religion, ou du moins n'en conserve qu'un simulacre ? Et comment résister au torrent du vice, de l'immoralité de tout genre qui coule ici de tout côté, et que vous avez sans cesse sous les yeux ? Oh ! je le sais pertinemment, il n'en est que trop de nos canadiens qui subissant l'influence délétère du milieu corrompu, sans foi, sans pudeur, dans lequel ils se trouvent plongés. Vous savez, n'est-ce pas, que les liens du mariage sont indissolubles. Eh bien ! aux Illinois, il n'y a pas eu moins de cinq cas de Canadiens, l'année dernière, qui ont obtenu divorce de la cour pour se remarier, avec d'autres. Vous n'ignorez pas sans doute la pratique abominable des américains qui limitent à un ou deux seulement le nombre de leurs enfants ? Le crime sous ce rapport est porté à tel point que dans votre Massachusetts, ici, sur 4 naissances il n'y en a qu'une d'américaine, les autres étant ou irlandaises ou canadiennes. Eh bien, j'ai trouvé à Chicago des femmes canadiennes élevées et instruites comme vous en Canada, qui se donnaient mission de propager ces infâmes pratiques parmi leurs compatriotes ! Voilà quels sont les effets du mauvais exemple.

“ Et comment élever des enfants chrétiens dans ce milieu empesté ! Oh ! c'est ici le point le plus important, parceque l'avenir repose dans la génération future. Voilà aussi pourquoi je n'ai pas foi dans l'avenir du peuple américain. La famille n'existe pas pour ainsi dire chez ce peuple. Le *moi* égoïsme, le *moi* souverain produit l'anarchie dans la famille comme il le produit pour les citoyens dans l'ordre civil et politique. Je viens de vous dire quel cas on faisait du mariage, eh bien c'est la même chose pour la famille. Ici les enfants ne sont que des *petits* qu'on cherchera à exploiter, s'il y a lieu, et dont on visera à se débarrasser s'ils incommoient.—Pour tant, dit l'un, les Américains aiment bien leurs enfants ; il n'y a qu'à les voir dans la famille.—Oui ! quand ils sont petits ; ils les aiment comme nous le faisons des petits chiens et des petits chats qui nous captivent par leurs gentillesces, nous intéressent par leur finesse. Mais une fois devenus grands, il en est tout autrement.

“ Le jeune homme et la jeune fille de 16 à 17 ans ne rencontrent plus de maître, et les parents, bien volontiers, font le sacrifice de leur autorité sur eux. Cette soustraction de l'autorité des parents sur leurs enfants est tellement passée en coutume, que ceux mêmes qui reconnaissent l'absurdité et les graves inconvénients qu'elle entraîne, ne peuvent pas toujours s'y soustraire. Savez-vous, me disait un prêtre des Etats, qu'on craint

souvent ici d'envoyer les jeunes filles pensionnaires dans les couvents ? parce qu'à leur retour dans le monde, il se fait d'ordinaire une réaction si forte, que la plupart perdent en très peu de temps les leçons de vertu qu'elles ont reçues au couvent, et se laissent aller sans scrupules au torrent des coutumes les plus dangereuses qui furent jamais. Aussi les chutes ne sont-elles pas rares parmi cette jeunesse imprévoyante, ainsi abandonnée à elle-même, ou qu'on ne sait pas soustraire aux dangers qui l'entourent.

“ Et puis combien de fois n'avez-vous pas rencontré de ces Américains qui, en raison de cette liberté qu'il faut laisser à chacun, ne voulaient imposer aucune religion à leurs enfants, mais les laissaient grandir pour les laisser libres plus tard de choisir celle des croyances qui leur plairait davantage ? Il ne faut pas s'étonner après cela s'il y a plus de la moitié du peuple des Etats-Unis qui est infidèle, c'est-à-dire qui ne professe aucune religion. Vous dites que celui qui le veut fait sa religion partout dans les Etats. Oui ! mais est-il toujours bien facile de le vouloir ? Croyez-moi, plus on approche des foyers, plus on court risque de prendre feu.

“ Mais, ajoutâmes-nous encore, j'ai vu un grand nombre de canadiens aux Etats-Unis, et je me suis convaincu d'une chose, c'est que la plupart regrettent leur départ du Canada ; et si l'orgueil pour un grand nombre, et l'impossibilité pour un plus grand nombre encore ne retenaient nos compatriotes, on verrait se former bientôt un courant contraire à celui qui les a amenés ici pour les reporter sur les terres du Canada. Nous en connaissons en effet, qui le feraient de suite s'ils le pouvaient.

“ Avouez encore une chose ; la plupart des Canadiens ici font ce qu'ils ne faisaient pas en Canada ; s'ils s'étaient montrés sur leurs fermes aussi avares de leurs temps, aussi assidus au travail, aussi soumis à la gêne, quant au logement, à l'accoutrement, etc., ils seraient devenus riches chez eux et n'auraient jamais eu l'idée de s'expatrier ainsi. Puis, nous adressant au plus près de nous : vous êtes père de famille ? Oui, monsieur.—Quelle est votre occupation.—Je travaille dans une boutique de forgeron.—Combien y a-t-il d'années que vous êtes ici ?—Il n'y a encore que dix-huit mois.—Et combien de jours d'ouvrages avez-vous perdus dans dix-huit mois ?—Trois jours et demi seulement.—Je suis sûr qu'en Canada vous en perdiez plus de quinze par année ?—Davantage.—Avez-vous maintenant quelques épargnes ?—Oh, pas du tout ; tout passe pour la nourriture et le vêtement.

—Ici nous gagnons beaucoup, mais il nous faut dépenser beaucoup.—Avouez donc, mes amis, qu'en travaillant au pays comme vous faites ici, vous auriez pu vous assurer un avenir plus prospère que celui qui vous attend maintenant.—Ah ! si la chose était à reprendre maintenant, dit une grosse figure qui s'était toujours tenue en arrière des autres ! Tenez, il y a six ans que j'ai laissé le Canada ; mon vieux père auquel j'ai toujours

été très-attaché à à présent 85 ans ; il va bientôt mourir, et impossible pour moi de lui faire mes adieux. Je remets le voyage d'une année à l'autre ; mais la même impossibilité se renouvelle tous les jours. Une absence de trois semaines, voyez-vous, c'est autant de perdu sur les gages, et pendant ce temps-là les besoins de la famille sont toujours les mêmes, et de plus, il faudrait leur ajouter les dépenses du voyage. Pour toutes ces raisons, un tel voyage ne me coûterait pas moins de 100 piastres, et je suis incapable de les mettre de côté.

“ Nous ne finirions pas si nous voulions raconter ici les mille aveux de cette sorte que nous avons recueillis de toutes parts.

“ Pour résumer ces réflexions, que plusieurs de nos lecteurs, nous le craignons, vont peut-être nous reprocher comme une digression hors de propos, nous dirons qu'on peut établir :

1o. Qu'il est bien plus aisé de se faire cultivateur en Canada qu'aux Etats-Unis ; les terres étant ici à plus bas prix et à la portée de tout le monde.

“ 2o. Que le cultivateur, par cela seul qu'il est propriétaire du sol, se trouve dans une situation bien préférable à celle du journalier ou de l'employé de manufacture.

“ 3o. Que la plupart de nos compatriotes à l'étranger, s'ils vivent bien pour le moment, n'en sont pas moins les serviteurs des Américains. Que l'importance même de ceux qui ont quelque avoir est absolument nulle ou du moins comptée pour rien.

“ 4o. Que le manque d'économie, l'inconduite, la paresse, les hâbleries, de coureurs d'aventures, une sotte envie de voir du pays, de satisfaire un penchant pour le luxe, de se soustraire à la contrainte qu'impose la conduite des proches et des amis qui ne connaissent que la voie du devoir, etc., etc., ont été pour la plupart la cause déterminante de leur départ du pays ; et que les neuf-dixièmes, en arrivant à l'étranger, ont reconnu, mais trop tard, qu'ils avaient été déçus.

“ 5o. Que la plupart des émigrés, s'ils avaient travaillé ici comme ils le font là, s'ils s'étaient montrés aussi avarés de temps et de leurs dépenses qu'ils le sont aujourd'hui, auraient pu se faire ici une situation bien enviable et se mettre en moyen d'établir leurs enfants.

“ 6o. Qu'il n'y a presque pas d'autres moyens pour les Canadiens, des Etats, de pourvoir à l'avenir de leurs enfants que d'en faire des journaliers, ou du moins des ouvriers de manufactures, condamnés pendant toute leur vie à gagner le pain, au jour le jour, et exposés à toutes les éventualités du commerce ou des succès de ceux qui les emploient.

“ 7o. Que la foi de nos compatriotes, au milieu de ce peuple d'infidèles, court les plus grands risques et que la pratique de la religion y devient très-difficile en raison des scandales, qu'on a toujours sous les yeux, que

la moralité des enfants surtout est continuellement exposée aux plus grands dangers.

“ 80. Que les trois quarts au moins de nos compatriotes des Etats entretiennent l'espoir de revenir au pays, mais l'impossibilité d'effectuer le retour retient le plus grand nombre ; et la vie rangée et respectable qu'il leur faudrait reprendre, effraye le reste.

“ Les causes de l'émigration étant données, les remèdes se trouvent par cela même indiqués. Qu'il nous suffise d'établir que nous sommes, en principe, opposé aux croisades que l'on organise pour amener ici des étrangers, ou pour rapatrier nos compatriotes. Un changement de pays, surtout pour celui qui a famille, est acte trop important, pour le faire dépendre de l'éloquence ou de l'adresse d'agents intéressés plus ou moins habiles. La moralité de nos compatriotes, plus ou moins affectée par leur séjour dans les Etats, nous interdit tout effort pour opérer ainsi leur retour comme malgré eux, et nous ne redoutons pas moins les nationalités étrangères qu'on importerait d'Europe. Si les Canadiens-français comptent aujourd'hui pour quelque chose parmi les peuples de l'Amérique, c'est qu'ils ont conservé intactes leur religion, leur langue et leurs institutions. Qu'on les divise maintenant en semant parmi eux, au prix d'or, des Français, des Belges, des Allemands, etc., on ne tardera pas à voir s'oblitérer chez eux l'amour de tout ce qui leur est si cher aujourd'hui. Oui ! nous ne craignons pas de l'avancer, nous abhorrons ces quêtes d'émigrants qu'on organise sur une si grande échelle et avec des dépenses si considérables ; cependant nous croyons avoir autant de patriotisme que qui que ce soit. Qu'on donne un nouvel élan à la colonisation de nos terres. Qu'on favorise la construction de chemin de fer, qu'on ouvre de nouvelles routes de colonisation ; qu'on favorise les manufactures et l'industrie pour tenir tête à l'agriculture ; qu'on améliore surtout cette dernière par de sages mesures ; notre état de prospérité parlera par lui-même, et alors vienne qui voudra, nous les accueillerons avec joie. Mais qu'on n'aille pas organiser des hâbleries officielles qui pourraient amener ici autant de déçus, que les aventuriers en ont entraînés aux Etats-Unis.

BENEDICTION D'UNE CROIX,

DANS LA VILLE DE SAINT HYACINTHE.

Nous lisons dernièrement dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, M^r. l'abbé Colin, l'éloquent et distingué prédicateur de Montréal, est ici depuis samedi, pour prêcher la retraite pastorale de ce diocèse, ouverte hier soir au Séminaire.

Nous avons été heureux d'entendre le savant abbé à la Cathédrale, dimanche après-midi, à l'occasion de la cérémonie de la bénédiction de la croix commémorative du Jubilé de 1827, que les citoyens de cette ville élèvent au centre de notre cité pour remplacer celle que la tempête abattait il y a quelques semaines.

L'abbé Collin a été sublime ; il s'est élevé jusqu'aux cieux et les flots de son éloquence douce et persuasive, ont arraché les larmes à tout son auditoire.

Je ne puis résister au désir que j'ai de citer ici quelques points de cet éloquent sermon.

Le prédicateur prit pour texte ces paroles du prophète Isaïe :

“ *Levavitsignum in nationes.* ” Il a levé son étendard sur les nations.

Notre étendard, à nous, chrétiens, c'est la croix, c'est là notre monument.

En élevant cette croix au milieu de vous, vous allez perpétuer la mémoire de vos pères, qui, il y a quarante-cinq ans, plantaient eux aussi une croix en commémoration d'une des plus belles et plus sublimes actions de leur vie.

O croix qui a apporté la liberté de l'homme, qui lui as donné son vrai caractère ; je te salue ! *O Crux Ave !*

La croix, symbole de tous nos triomphes et de nos grandeurs ; la croix, flambeau de nos destinées et de nos devoirs, tels sont les deux points que nous développerons.

Il y a 18 siècles, une croix plantée sur le Calvaire disait au monde “ tu es vaincu.”

Trois siècles plus tard, l'apostat se levait pour éteindre le christianisme, mais la croix était debout pour le confondre.

Douze siècles plus tard, l'enfer lance ses hérésies, et la croix est toujours plantée : “ l'Eglise n'est pas morte.”

Depuis, les flots de l'hérésie se sont précipités avec fureur contre l'autorité pontificale, mais la croix est encore là pour les repousser.

Toutes les grandeurs, toutes les vertus ont été abritées par la croix, et un peuple qui plante une croix, c'est un peuple qui s'unit à tout ce qu'il y a de majestueux dans les vertus et l'héroïsme.

Les peuples qui sont passés ont salué la croix, les peuples qui passent saluent la croix, et les peuples qui passeront salueront la croix.

Il y a quelques siècles, une troupe de malfaiteurs, la hache de l'hérésie à la main, se groupaient autour d'une croix, pour détruire ce blason de Jésus-Christ ; la croix est abattue, mais elle se relève, et la foi quitte l'Allemagne.

Elle se lance, traverse les mers, franchit l'espace, et ayant choisi la terre où elle doit se fixer, elle vient se planter sur les bords du St. Laurent, dans notre beau Canada.

Vous êtes le peuple de cette croix, vous avez eu votre berceau à son ombre.

La croix, c'est le flambeau de nos devoirs.

Si une main était assez grande, assez puissante, pour aller décrocher et détruire ce flambeau qui brille au firmament, partout la désolation serait sur la terre.

Le soleil des âmes, c'est Jésus Christ ; si l'impiété pouvait détruire ce soleil des consciences, tout serait détruit dans l'homme.

En plantant cette croix, vous faites ce que faisaient vos frères il y a quarante-cinq ans, vous protestez contre l'erreur et l'hérésie, vous faites de nouveau briller sur vous tous les grands mystères de la religion, vous faites briller le flambeau de vos devoirs.

Ouvriers qui passerez devant cette croix, vous direz : Je travaille pour mon salut, j'attends ma récompense, et je travaillerai de plus en plus.

Hommes d'affaires qui passerez tous les jours devant cette croix, elle vous rappellera qu'avant tout, il y a les affaires de votre éternité.

Tous, nous y lirons nos devoirs, nous y verrons le flambeau de nos consciences.

La mère, au milieu des tempêtes et des dangers de toutes espèces, prend la croix, la met au-dessus du berceau de son enfant, et il est protégé.

La croix sur les églises, c'est le cri des cœurs chrétiens, s'élevant sans cesse vers le ciel.

Ce sont de célestes paratonnerres qui nous protègent des justes colères de Dieu.

O Croix Ave. Dans les peines, je jetterai les regards sur toi ; dans les larmes, tu consoles ; dans le péché, tu brises les liens qui retiennent nos âmes captives.

Attachons-nous à la croix et si nous y sommes fidèles, elle nous conduira dans les pâturages célestes. Ainsi soit-il.

Mme. ET Melle. GERMONT ET Mr. FLORENTIN,

OU UN CŒUR PUR.

CHAPITRE VI.

On arrivait donc de bonne heure à l'hôtel de Beauvent et, en qualité d'intimes, avant la foule des invités. La plus grande magnificence avait été déployée dans les vastes salons qui comprenaient tout le rez-de-chaussée, et ouvraient sur un délicieux jardin splendidement illuminé : rien de plus noble déjà que l'aspect de ces hauts appartements, à lambris de chênes sculptés encadrant des glaces somptueuses ou des peintures de grands maîtres, et décorés d'un imposant et riche mobilier dans le goût du siècle de Louis XIV : les tentures, les fleurs, les girandoles et les lustres de la fête y ajoutaient le plus magique éclat. Bientôt les magnifiques toilettes des dames et les imposants costumes des grands personnages remplirent les salons et les animèrent d'une vie et d'un air tout princiers.

Modeste et calme, Charles Aubry passa rapidement parmi tout ce grand monde, et ayant salué le maître et la maîtresse de la maison, il vint aussitôt rejoindre la famille Daurival. Il faut dire que M. et Mme de Beauvent, leur fils, leur fille, absorbés par la réception de tant d'éminents personnages, n'avaient pu qu'échanger, à la hâte, leurs amitiés avec les Daurival, tandis que la foule toujours croissante des invités commençait à former ce tourbillon, où tout se confond et s'agite dans une fort gênante mais très complète liberté.

—Ah ! voici M. Charles, dit Henriette en souriant, et des plus exacts.

—Je savais être ici en très agréable compagnie, répondit-il en s'adressant à tout le groupe ami, et vous me permettez d'en profiter.

M. Daurival lui prit affectueusement les mains, et les dames l'accueillirent avec le plus aimable empressement, car il inspirait à tous une sincère estime. Après quelques moments d'amicale causerie, Charles invita Henriette pour une contredanse.

—Certainement, lui dit-elle ; et vous savez que je compte sur vous chaque fois que je voudrai éviter un fâcheux.

—Comptez sur moi, Mademoiselle, quoique je sois un pauvre danseur.

—Oh bien ! qui est-ce qui danse aujourd'hui ? Il n'y a que les valse et les polkas qui exigent de la mesure, et c'est très aisé.

—Pas pour moi, toujours, qui n'y entend rien et n'y veux rien entendre comme vous ne l'ignorez pas.

—Oui, vous ne voulez pas ; mais n'êtes-vous pas trop sévère ? Car on paraît trouver les valse et les polkas plus gracieuses que les contredanses.

—Plus gracieuses, est-ce bien sûr ? quand on se berce et s'épuise dans un seul et même mouvement ? La contredanse au moins est plus variée et certainement plus convenable.

—Je ne dis pas le contraire ; mais, voyons, lorsqu'on s'amuse . . .

—Quand on s'amuse surtout, reprit Charles, rien de plus salutaire que l'observation des convenances, autrement si vite dépassées. Croyez-vous que la conscience n'ait rien à dire de ces poses, très séduisantes en effet, et de ce mol abandon où se livrent des femmes à demi-vêtues dans les bras de leurs danseurs ?

—On pourrait danser plus convenablement, je le crois aussi, répondit Henriette, mais avec un certain embarras, en pensant qu'elle avait promis la première valse à Edouard de Beauvent. J'ai voulu du moins que ma toilette fût irréprochable, ajouta-t-elle vivement.

—Elle est du meilleur goût, reprit aussitôt Charles, et plus encore d'un parfait exemple. C'est la première chose que j'ai remarquée et admirée en entrant.

Henriette sourit de contentement :

—Oh ! mais dit-elle avec sa charmante franchise, c'est ma chère Clotilde qu'il faudrait complimenter.

—Je vous félicite toujours d'avoir suivi d'aussi bons conseils. Ah ! voici le premier quadrille, veuillez accepter mon bras.

La conversation continua dans les intervalles des contredanses ; car Henriette était visiblement préoccupée.

—Vraiment, dit-elle, je commence à croire qu'il y a un mauvais esprit dans le monde ; car si on n'y cherchait que de convenables distractions, on n'y affecterait pas ces exagérations de toilette qui nous font ressembler à des actrices en scène. Et cependant, parmi toutes ces femmes et ces jeunes filles qui font peine à voir, beaucoup ne souffriraient pas qu'on leur manquât de respect, bien qu'elles en aient peu pour elles-mêmes.

—Je le crois, reprit Charles, tout heureux de voir ce jeune esprit se dégager déjà des influences frivoles et funestes, en les jugeant à leur valeur ; car il y a bien des distinctions à établir dans tout ce monde portant en apparence les mêmes livrées : quelques esprits foncièrement mauvais s'y font une joie d'arborer le drapeau du mal, et se voient bientôt soutenus par les âmes frivoles ; puis les cœurs nobles ou lâches acquiescent et suivent, avec quelque honte secrète, mais sans avoir osé une résistance ouverte ; c'est ainsi que s'établit l'empire des modes indignes. Mais il ne me paraît pas impossible de le combattre ; et je suis convaincu qu'il suffirait de quelques femmes chrétiennes résolues, sinon pour les faire disparaître, du moins pour ramener aux sérieuses convenances toutes les femmes véritablement distinguées. Et plus l'exemple viendrait de haut, plus il serait irrésistible.

—Ah ! si j'étais reine, s'écria Henriette, je donnerais ce noble élan.

—Donnez-le toujours sans être reine, et soyez sûre que vous aurez la joie de vous voir imitée.

— Imitée ou non, je suis déjà contente d'être en paix avec ma conscience.

—Du reste, ajouta Charles, j'ai eu le plaisir d'apercevoir quelques jeunes dames habillées avec autant de convenance que de bon goût ; nous pouvons être assurés que ce sont de nobles chrétiennes qui ont résolu de ne point sacrifier au monde les vertus de l'Évangile.

La contredanse finissait, Charles reconduisit Henriette près de sa mère, puis circula dans les salons en cherchant une de ces personnes qu'il avait déjà remarquées pour lui adresser une invitation. Après ce nouveau-quadrille, l'orchestre préluda pour la valse ; Charles alors se tint un peu à l'écart, et vit Edouard de Beauvent venir prendre le bras d'Henriette, qui paraissait beaucoup moins animée que d'habitude. En réalité, elle était contrainte, et elle eût préféré s'abstenir de valser ; ayant compris les réflexions de Charles Aubry, elle eût été fière de s'y montrer fidèle. Mais elle avait préalablement reçu l'invitation de M. Beauvent et ne pouvait s'en dégager sans quelque éclat. Elle se levait donc et suivait avec un malaise évident son élégant cavalier. Celui-ci ne pensant qu'à déployer sa grâce et sa courtoisie, s'empressa de s'excuser près d'Henriette de ne l'avoir pas invitée la première ; l'étiquette seule l'avait retenu, parce qu'il avait dû ouvrir le bal avec la femme d'un ministre, puis avec la fille d'un ambassadeur. Henriette lui répondit simplement qu'il pouvait prendre toute latitude à cet égard. Edouard sans insister sur ce point, et remarquant l'air sérieux de sa danseuse, commença à marquer la mesure, puis tenant d'une main la main de la jeune fille en enlaçant sa taille de son bras droit, il tournoya avec elle en la dirigeant avec d'autant plus de sollicitude qu'il la voyait plus hésitante et plus distraite.

Henriette, en effet, n'avait ni son enjouement ni son entrain ordinaire, elle valsait à contre-cœur ; et plus son cavalier, pour la soutenir et lui marquer de l'intérêt, la pressait et la conduisait d'un bras nerveux et peut être trop protecteur, plus elle souffrait d'une situation qu'elle ne voulait pas accepter. Aussi, après quelques moments d'indécision, sa franchise de caractère se fit jour en disant à Edouard :

— Arrêtons nous, je vous prie, j'ai besoin de repos.

— Souffrez vous ? répliqua celui-ci, en se détournant du tourbillon des valseurs, et en offrant son bras à Henriette.

— Oui, la valse me gêne et je désire y renoncer.

— Déjà, reprit Edouard, en se méprenant sur la portée de cette expression, un peu de repos vous remettra, et vous voudrez bien me dédommager un peu plus tard.

— Non pas pour une autre valse, reprit résolument Henriette.

— Quoi, renoncerez-vous à valser de la soirée ?

—Complètement.

—Mais pourquoi ?

—Parceque je me contenterai désormais des contredanses.

—Par raison de santé ? dit Edouard, en souriant.

—Non, Monsieur, par raison de convenance.

Le mot était précis : Edouard en parut un moment tout déconcerté ; mais se remettant aussitôt, il déclara qu'il n'avait d'autre désir que d'être agréable à Mlle Daurival, et qu'il serait parfaitement heureux d'obtenir une simple contredanse. Henriette l'accorda et demeura pensive à sa place : regrettait-elle une résolution peut-être trop soudaine ? Non, elle se sentait doucement enpaix avec sa conscience ; mais elle n'avait pu sitôt reconnaître l'esprit du monde sans en éprouver une certaine tristesse.

Charles, en ce moment, s'approcha de la jeune fille, et lui demanda avec intérêt pourquoi elle avait si promptement regagné sa place.

—Parceque, dit-elle aussitôt, j'ai voulu en finir avec la valse qui me déplaît ; et j'y ai renoncé, je l'espère, pour toujours.

—Soyez sûre que Dieu vous bénira pour une si chrétienne résolution.

—Je l'espère et j'en ai grand besoin, reprit Henriette, avec un singulier accent de gravité ! car tout en se détournant de ce qui nous a trop captivé, on se sent comme délaissée dans un grand vide que peut-être l'on ne saura pas remplir.

Charles, plus ravi encore qu'étonné de ce qui se passait dans cette jeune âme, en un tel moment et en un tel lieu, se recueillit comme dans une muette prière, puis, d'une voix pénétrée, il dit :

—Et ce grand vide ne le sera jamais trop, puisque c'est Dieu lui-même qui doit le combler. Ne vous inquiétez donc pas : plus vous serez généreuse dans vos sacrifices, et plus ils vous rapprocheront de ce Dieu si bon, qu'il est si doux d'aimer et de servir, et pour lequel nous ne ferons jamais une assez large place dans nos cœurs.

Ces simples et pieuses paroles furent comme une révélation pour Henriette dont le visage s'éclaira tout à coup d'une joie vive et pure :

—Que vous me faites du bien ! s'écria-t-elle, en contenant avec peine l'éclat de sa voix : oui, je crois vous comprendre, il faut que j'apprenne à aimer Dieu, et alors je ne regretterai plus rien.

—Non seulement plus de regrets, reprit Charles, mais une céleste espérance qui toujours fleurira sur tout ce qui se passe. Sans doute, en ce moment, nous sommes dans une sorte de palais enchanté ; mais quelques tours d'aiguille sur le cadran, et les lumières seront éteintes, les fleurs seront fanées, chacun regagnera en frissonnant son logis ; un sommeil tardif et agité ne rendra pas le repos, et on se réveillera dans l'inquiète torpeur d'une froide réalité. Puis après quelques années de cette existence fébrile, on arrive par le désenchantement, à la vieillesse

(si l'on vieillit !), à l'ennui, à l'inévitable fin de toute chose, et au compte sérieux qu'il faudra rendre.

—Monsieur Charles, dit Henriette avec un regard joyeux, nous avons la bonne part, je le sens ; car, au fond, jamais je ne fus si contente et si calme. Mais, dites-moi donc, ajouta-t-elle avec sa franche gaîté, que penserait tout ce grand monde s'il nous entendait ? Parler ici d'aimer Dieu et de bien le servir, quel scandale ! Ah ! ça, voyons, soyons sages ; voici le signal d'une contredanse, je la dois à M. de Beauvent, et je vais lui payer ma dette. Le pauvre garçon est assez ébahi de ma sortie sur la ralse : il en rêvera cette nuit, c'est sûr !

La fête se continua de la sorte, mais un peu avant minuit, Charles Aubry, voulant se retirer, prit congé de la famille Daurival.

—Comment, déjà ? dit Mme Daurival, c'est le moment le plus animé.

—Je ne veux pas trop faire languir ma mère qui m'attend ; et puis, je dois être au travail demain de bonne heure ; si je passais ma nuit ici, il me serait impossible de me livrer à une étude sérieuse dans la journée.

—C'est d'une parfaite raison, reprit Mme Daurival, mais que deviendrait cette magnifique soirée si tout le monde vous imitait ?

—Je vous avoue qu'elle me paraîtrait meilleure pour tous si elle était plus courte. Et que d'avantages à ne pas pousser le plaisir jusqu'à la fatigue et l'épuisement !

—Vous pouvez croire qu'en ce qui me concerne, dit Mme Daurival, je serais bien de votre avis ; mais les jeunes gens !

—Les jeunes gens, Madame, y gagneraient plus encore ; car c'est leur avenir qu'ils dissipent dans les nuits prolongées. Adieu, Mesdames.

—Il est singulier, dit Mme de Verceil à sa mère.

—Oui, singulier, reprit vivement Henriette, et c'est pour cela qu'il ne sera pas vulgaire.

Madame de Verceil ne répondit pas, car, au fond, elle n'avait que de l'estime pour Charles Aubry, et elle n'avait que trop appris ce que pouvait un jeune homme à la mode pour le bonheur d'une femme. Quant à Henriette, elle insinua bientôt à son père et à sa mère qu'elle se retirerait volontiers : et ceux-ci qui ne prenaient pas une part active aux divertissements de la soirée, acceptèrent aisément cette paisible ouverture. La foule était d'ailleurs trop grande pour qu'on s'aperçût de leur absence. Ils partirent donc, charmés M. et Mme Daurival de gagner quelques heures de repos ; charmée surtout Henriette de suivre le bon exemple de Charles Aubry. Elle comprenait que c'était faire acte de forte volonté en se refusant de gaspiller les heures réparatrices de la nuit, pour donner la meilleure part de son temps à l'étude, au travail, aux pures affections de la famille et à Dieu. Oui, c'était vraiment une âme que le souffle d'en haut éveillait à une vie nouvelle, et qui aspirait généreusement à faire régner le bien et le vrai dans son cœur.

Sans doute on ne maîtrise pas en un jour les entraînements d'un esprit jusque-là très-capricieux; on ne se déprend pas en un moment des multiples séductions de la vie opulente. Henriette, cependant, avait fait un grand pas en comprenant tout ce qu'elle pouvait trouver en Dieu de force, de lumière et de vrai contentement. Cette pensée si féconde lui apparaissait peut-être encore comme un rapide éclair, mais en lui signalant la voie et en lui montrant les moyens de la suivre sûrement. Docile alors, et heureuse de ce mouvement de son cœur vers Dieu, elle voulut accompagner régulièrement Clotilde à l'église: elle prit bientôt intérêt à entendre les instructions du dimanche et fut sérieusement touchée de l'excellence des conseils et de l'élévation des pensées. Mais avec la droiture de son caractère, remarquant l'intime liaison des préceptes divins et du bien vers lequel ils nous portent, elle se sentit de plus en plus pénétrée du double désir d'aimer Dieu de toute son âme, et de s'attacher courageusement à ses devoirs.

C'est ainsi qu'en devenant insensiblement pieuse et même fervente, elle devint également appliquée et persévérante au travail, sans rien perdre de son enjouement naturel, plus soutenu au contraire parce qu'il s'inspirait d'une véritable paix du cœur et du désir de se montrer aimable pour tous. Cette jeune fille de dix-sept ans arrivait donc à autre chose qu'à des succès d'esprit ou de gaieté. Elle se faisait peu à peu apprécier et estimer pour sa déférence, son bon jugement et son agréable simplicité. Il faut dire aussi que sa vive intelligence se fortifiait, et s'élevait tous les jours par les belles et bonnes lectures dont elle avait pris l'habitude: outre les morceaux remarquables et choisis des grands poètes et prosateurs, qu'elle possédait à merveille, elle cultivait l'histoire de prédilection et y recueillait déjà une moisson de faits et d'idées qu'elle mettait très bien en œuvre à l'occasion. De là pour elle des conversations moins frivoles, des vues plus justes et plus hautes; et chose très-importante, un vrai dédain pour les lectures romanesques qui faussent l'esprit, gâtent le cœur, et en résumé ne laissent rien pour le temps qu'on y a perdu. Mais grande était surtout la satisfaction de M. Daurival qui suivait, avec complaisance, les heureux développements de l'esprit et du cœur de sa fille et en gardait une vive reconnaissance pour Mlle Germon.

Aussi, lui qui n'avait guère rien refusé à Henriette lorsqu'il ne s'agissait que de ses fantaisies, fut-il beaucoup plus empressé à la satisfaire lorsqu'elle venait maintenant lui demander des secours pour les pauvres du quartier, ou pour les œuvres charitables de la paroisse. M. Daurival, nous l'avons dit, avait toujours compris que sa grande situation lui faisait un devoir d'être généreux; mais homme d'affaires ou homme du monde, il ne pouvait avoir cette sollicitude d'une âme chrétienne qui recherche les occasions du bien, et s'associe d'avance à tout ce qui peut prévenir ou atténuer la misère et le mal. Henriette le mit bientôt au courant sous ce

rapport ; et tout en étant charmé de faire plaisir à sa fille et de la voir se pénétrer de ces nobles sentiments, il ne pouvait s'empêcher d'admirer toutes ces œuvres d'assistance et de réparation pour les malheureux et les égarés. Henriette ne s'arrêtait pas là, et souvent le dimanche elle venait le matin dans le cabinet de son père lui demander de vouloir bien la conduire à l'église.

—Mais, lui disait M. Daurival, n'y vas-tu pas avec ta mère ?

—C'est qu'aujourd'hui je voudrais assister à une messe du matin, et je serais très-heureuse si tu voulais m'y conduire.

—Qu'à cela ne tienne, chère enfant ; compte sur moi.

M. Daurival allait donc avec sa fille qui, ce jour-là, s'approchait de la sainte table et communiait avec une si douce et si pure expression de joyeux recueillement, que son père en demeurait tout pénétré, et se disait en lui-même : “ Il y a vraiment du divin dans ce culte catholique, car il transforme les âmes et les unit avec une admirable sincérité au Dieu créateur. Il y a maintenant dans ma fille, c'est palpable, une élévation, une pureté et une tendresse de cœur que je ne lui connaissais pas. Je serais ingrat si je n'en remerciais pas ce grand Dieu ! ”

Et M. Daurival trouvait bientôt convenable de ne plus manquer à la messe le dimanche. Mme Daurival, de son côté, s'étonnait bien un peu des nouvelles et pieuses habitudes de sa fille ; mais comme elle ne la voyait ni moins gaie, ni moins aimable pour tous ; qu'elle se montrait en outre plus soumise et plus affectueuse envers elle, qu'aurait-elle pu reprendre dans une telle conduite ? Sa fille aînée, non plus, ne soufflait mot, tout en accordant peut-être une plus sérieuse attention à un changement si marqué. Mais cet esprit altier se communiquait peu et il était toujours difficile de savoir quelles étaient ses intimes pensées. Du reste elle continuait à passer d'assez longs moments avec Henriette et Clotilde, et voyait sans peine sa petite Anna se prendre de grande amitié pour Mlle Germont : aussi la lui confiait-elle volontiers lorsqu'elle sortait, avec sa mère et sa sœur, pour quelque visite.

Mais Aurélie de Beauvent, en particulier, était loin d'être charmée des nouveaux sentiments de son amie Henriette, et elle s'en voulait de n'avoir pas su mieux combattre l'influence de Mlle Germont. C'est l'aveu qu'elle faisait avec dépit à son frère Edouard :

—Décidément, mon pauvre ami, lui disait-elle un jour avec l'accent de la stupéfaction, Henriette se fait dévote.

—Bah ! reprenait Edouard, affaire de mode ou d'imagination.

—Je ne sais, ou plutôt je n'ose le croire ; Henriette a de la décision dans le caractère.

—Eh bien, après tout, ajoutait nonchalamment Edouard, si c'est son idée, autant ça qu'autre chose.

—J'aimerais mieux autre chose, répondit Aurélie, et je m'étonne de ton air tranquille.

— Pourquoi donc ?

— Parce que je suppose qu'une Henriette dévote et sérieuse ne pourra que bien difficilement convenir à mon joyeux et léger frère.

— Elle n'en sera ni moins riche, ni moins jolie : et l'on peut se contenter de cela.

— Oh ! mon frère, ce n'est pas sûr, et je doute que tu t'accomodes des idées et des goûts d'une femme dévote.

— Ce n'est pas dit, ma chère ; d'abord, Henriette a de l'esprit et ne sera jamais une dévote ridicule ; ensuite, je ne suis pas sans avoir vu plusieurs de mes amis se mordre terriblement les pouces de leur mariage avec les reines du jour : leur triomphe durait peu, et ils étaient bientôt abîmés dans le vide du cœur et de la bourse.

— Oh ! oh ! mais fort bien ! et tu deviens moraliste.

— Pas encore ; seulement économiste : c'est la carrière où je dois faire mon chemin, à la suite de mon père, comme tu sais. Or, il ne serait pas si mal d'avoir une bonne maison solidement soutenue par une femme sérieusement honnête et qui vous garantirait des mille aventures et désastres de la vie parisienne.

— Voilà qui est très-sensé, mon cher Edouard, et je vois parfaitement bien pourquoi tu ne peux renoncer à ma très-sage amie Henriette. Seulement, il me reste un doute : c'est d'être bien certaine que Mlle Daurival soit aussi désireuse maintenant de s'unir à l'un des plus joyeux confrères du Jockey-Club.

— Oh ! reprit Edouard en caressant du pouce et de l'index les pointes de sa moustache, cela ne m'inquiète pas ; je suis assez bien reçu là et ailleurs pour ne point trop douter de l'avenir.

— Cependant, ajouta Aurélie, si j'ai un conseil à te donner, c'est de veiller sur toi.

— Sois tranquille, je sais le monde et comme on s'y doit tenir.

— Nous verrons bien. A propos, une autre grande nouvelle : Henriette me dit ce matin qu'on attendait son frère : il arrive dans quelques jours avec un congé de trois mois.

— Ce brave Adrien, je serai charmé de le revoir. Mais c'est une nouvelle, en effet, et une grande, surtout pour ma chère petite sœur, sur qui roulent certains projets dont elle n'a pas, je crois, trop de peine.

— Pourquoi le cacherais-je ? Le capitaine Adrien, qui sera bientôt commandant et ne s'arrêtera pas là, est un assez agréable parti, et puisque nos parents désirent cette alliance, il faut qu'elle ne me déplaise pas.

— Sans doute, chère petite sœur ; mais, conseil pour conseil : Adrien, malgré sa rondeur militaire, est au fond un homme sérieux qui aime l'étude, un esprit observateur, réfléchi, et dame, pour lui plaire, je crains que ce ne soit pas assez de rondons à la mode.

— Oh ! Edouard, là-dessus, tu peux t'en rapporter à nous. Je sais

que maman et Mme Daurival s'entendent à merveille ; quant à moi, j'espère que M. Adrien me parlera de toute autre chose que de ses études polytechniques, et alors nous saurons bien causer avec le jeune héros.

—D'accord, charmante petite sœur ; néanmoins, crois-moi, ne sois pas trop triomphante.

—Bien, bien, monsieur le mentor, ou tâchera de refléter quelque peu votre haute raison.

L'arrivée d'Adrien Daurival, quelques jours après, causait une grande joie dans toute la famille : père, mère, sœur l'embrassaient à l'envie, le félicitaient de sa bonne mine, de sa belle santé et du rare bonheur qui l'avait protégé à travers tant de périls. Adrien, de son côté, faisait fête à tous avec la plus cordiale vivacité. Il avait alors vingt-huit ans. Sa taille élancée, ses traits expressifs, la fermeté de son regard, une barbe noire et fine lui donnaient une physionomie à la fois militaire et distinguée. On reconnaissait d'ailleurs, à son ton et à ses manières, un jeune homme qui a les traditions de la politesse et de la courtoisie. Il lui avait fallu, avec la grande situation de ses parents, une vocation peu commune pour embrasser l'état militaire ; mais précisément parcequ'il en avait le goût décidé, il y avait réussi, et tout lui présageait un très-bel avenir. A l'activité et au courage de beaucoup d'autres, Adrien joignait un esprit observateur et laborieux, et il employait avec persévérance ses heures de loisir à toutes les études qui pouvaient fortifier ses qualités naturelles. Avec cela, étant largement doté par son père et toujours prêt à ouvrir sa bourse à ses camarades moins heureux, et même à ses inférieurs, il gagnait justement l'affection générale, et tous applaudissaient sincèrement à ses légitimes succès. En ce moment il espérait bien ne retourner en Afrique qu'avec son brevet de commandant, et ne présuait pas trop de lui-même en se croyant capable d'en porter la noble épanlette.

Toutefois, son premier désir était de jouir paisiblement de son congé de trois mois, au milieu de ses parents et de ses amis, se reposant même sur eux du soin de le faire valoir à ses supérieurs. Son père avait déjà, toutes les relations désirables ; mais n'y eut-il eu que le baron ou la baronne de Beauvent pour s'en occuper, que c'était assez pour qu'on ne pût le mettre en oubli. Aussi les visites amicales, les dîners de famille, les pourparlers intimes se multipliaient-ils plus que jamais entre les de Beauvent et les Daurival.

Adrien, sans se préoccuper des suites possibles d'un intérêt si flatteur, y répondait de très-bonne grâce. Les de Beauvent avaient tout l'esprit et toute la politesse du meilleur monde ; il n'y avait qu'agrément et plaisir en leur compagnie ; en outre, ils tenaient à demeurer dans le cercle de la famille et des bons amis, c'est ce qui était le plus agréable au jeune officier. Quant à Aurélie, si belle, si élégante, si spirituelle, il se montrait aussi aimable et courtois pour elle qu'on pouvait le désirer. Il

faut dire que l'adroite jeune fille avait mis à profit l'utile conseil de son frère et, tout en rehaussant ses avantages naturels, elle ne dédaignait pas d'y ajouter par moments des airs réfléchis, quelques graves pensées et des conversations très-élevées sur les arts, la politique et même l'économie sociale. Néanmoins, Adrien ne s'amusait guère que de son esprit pétillant; car, pour le reste, il n'y voyait que de l'affectation sur un trop fragile vernis. Mais enfin, les deux familles se visitaient beaucoup; on avait toutes sortes de prévenances et d'amabilités les uns pour les autres, si bien que les de Beauvent et Mme Daurival ne pouvaient souhaiter un plus heureux acheminement à leurs projets.

Adrien avait également partagé l'estime que toute sa famille ressentait pour Mlle Germont. Un peu étonné de tout ce que lui en disait sa petite Henriette, comme il l'appelait, il avait cru à un certain engouement de jeune fille; mais son père si sérieux, sa mère assez difficile, sa sœur Amélie si discrète à louer, lui avaient confirmé cette bonne opinion, qu'il adopta sans réserve à mesure qu'il put remarquer les bonnes et sérieuses qualités d'Henriette elle-même. Ce n'était plus la petite évaporée, pétulante et mordante, passant comme une girouette d'une idée à une autre, en n'y cherchant qu'à railler et à rire, mais bien une jeune fille attentive et réservée ou du moins ne s'abandonnant que dans les causeries de la famille, où elle voulait plutôt se montrer affectueuse et agréable que spirituelle et brillante; et rien ne faisait mieux l'éloge de celle qui avait inspiré cette noble transformation.

Aussi les meilleurs moments pour Adrien étaient-ils encore ceux qu'il passait dans une véritable intimité, avec son père, sa mère, ses sœurs, Mlle Germont et le digne Florentin lui-même dont il appréciait beaucoup la franche bonne humeur. Quand ils étaient seuls ainsi, le soir, il demandait d'abord son petit concert, dont il était réellement charmé et qu'il applaudissait militairement. Il faut dire qu'Henriette avait une voix charmante, qu'elle commençait à diriger avec goût; et que Clotilde pour l'accompagner, chantait avec elle les parties les plus graves avec une mesure et une expression qui laissaient peu à désirer. Puis, le jeune capitaine à son tour était mis sur la selette, et il lui fallait répondre à mille questions sur ses campagnes, sur l'Afrique, les Arabes, les mœurs, les curiosités, le climat et l'aspect de cette torride contrée. Adrien ne tardait pas à s'animer sur ce sujet, et à raconter avec une verve émouvante les expéditions, les combats sous un ciel de feu, à travers les plaines arides, immenses, et les montagnes escarpées.

—Il est évident, lui disait son père, que vous dominez partout où vous posez le pied; mais réussissez-vous à attirer et à rallier les Arabes?

—Mon Dieu, non; c'est triste à dire, les Arabes, même soumis, nous détestent.

—Et pourtant, reprit M. Daurival, vous leur apportez tous les avantages de la civilisation.

—Sans doute, mon père : à la pointe du sabre, il est vrai, ce qui leur gâte un peu notre cadeau ; à cela près, nous sommes très-bons enfants pour ceux qui se rallient. Eh bien ! au fond, ils nous méprisent ; et savez-vous pourquoi ? Ils disent que nous sommes des êtres sans religion, des athées ; car l'Arabe, à sa manière, est très-religieux.

—Mon cher Adrien, dit Henriette en souriant, il vous manque en effet une chose essentielle dans votre armée d'Afrique : c'est une légion de missionnaires pour convertir vos Arabes et vous-mêmes, qui leur devez bien l'exemple.

—Parfaite idée, petite sœur, mais qui n'est pas neuve, reprit le capitaine en souriant, car les missionnaires nous sont venus de toutes parts. Seulement notre politique n'admet plus de tels auxiliaires ; elle veut une libre tolérance, et laisse aux Arabes leur culte ; ils finiront par se rendre à la supériorité de la civilisation.

Henriette, tout en hochant la tête, regarda autour d'elle comme pour demander de l'aide ; alors, Florentin qui était tout oreilles et singulièrement intéressé à la conversation, s'empressa de répondre :

—Comme c'est l'Évangile et l'Église qui ont fait notre civilisation, capitaine, les Arabes, on peut le croire, ne s'y rendront que par l'Église et l'Évangile. Il n'est pas nécessaire pour cela de manquer à une légitime tolérance et de violenter les Arabes ; il s'agirait seulement de ne pas entraver le zèle et le dévouement du clergé : il n'a pour armes que la persuasion et la charité, et avec elles il fait encore des merveilles.

—Mon Dieu, reprit Adrien, je ne suis pas de ces maniaques qui font du prêtre leur bête noire, et je sais le respecter dans ses honorables fonctions ; mais enfin, je crois que là où l'épée commande, il faut la laisser faire sa tâche.

—Cependant, Monsieur, dit à son tour Clotilde, ne serait-il pas plus digne de la civilisation chrétienne, que l'épée fût abrégée et adoucie par l'union des cœurs dans une même foi.

—Je ne dis pas non, Mademoiselle, répondit Adrien, avec courtoisie ; mais c'est plus difficile que vous pensez, les Arabes sont de rudes fanatiques.

—L'Évangile qui en a touché bien d'autres, ajouta Clotilde, saurait bien achever son œuvre. Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et il y a des millions de catholiques, ainsi que l'atteste l'œuvre de la Propagation de la Foi, qui prient tous les jours pour la conversion de leurs frères.

—Je ne conteste pas l'utilité de vos bonnes prières, Mesdemoiselles, répondit Adrien en souriant ; mais je crois aussi que de bons coups de sabre et de canon sont fort utiles pour faire avancer les Arabes et nos affaires.

—Capitaine, n'oubliez pas que la force seule est impuissante à fonder,

reprit aussitôt Florentin, et que la religion est le vrai ciment de la civilisation.

— Nous sommes d'accord, cher monsieur Florentin, ou peu s'en faut ; car si nous voulons d'abord nous faire respecter, c'est avec l'intention de nous faire aimer ensuite, autant que possible.

— Eh bien ! croyez que le dévouement et la parole du prêtre vous sont indispensables pour cela.

Soit, reprit Adrien : il y a vraiment de la besogne pour tout le monde en Afrique. Du reste, je défendais la politique dirigeante plus que mon opinion personnelle. Le soldat n'est pas ennemi du prêtre, il est même heureux de le voir à ses côtés quand il affronte la mort ; et il sent bien qu'il n'y a qu'une abnégation sublime qui puisse faire volontairement désirer cette périlleuse place.

— Au fait, dit M. Daurival, si c'est là l'ambition du prêtre, il peut s'en faire honneur.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée des de Beauvent qui venaient faire une courte visite avant de se rendre en soirée.

— Mon cher capitaine, dit le baron en lui serrant les mains, j'ai d'excellentes nouvelles à vous donner : j'ai vu le ministre de la guerre à la Chambre, il pense sérieusement à vous, et m'a dit qu'avec vos services il n'y avait que justice à rendre. Ainsi tenez pour certain que votre nomination ne se fera pas attendre.

— Mille remerciements, cher Monsieur ! que vous êtes bon de vous occuper ainsi de moi !

— Mon Dieu ! fit Mme de Beauvent, c'est aussi simple que s'il s'agissait de mon fils : avec des amis comme vous on se croit toujours en famille.

— Chère bonne, reprit Mme Daurival, vous êtes incomparable, et je ne sais comment on pourra jamais s'acquitter avec vous.

Et ce disant elle enveloppait les enfants d'un tendre regard, auquel la baronne répondit d'une œillade souriante accompagnée d'un serrement de main prolongé. Edouard et Aurélie parurent tout joyeux, tandis qu'Adrien et Henriette les recevaient avec leur habituelle amabilité.

— A propos, dit la baronne, vous voudrez bien dîner avec nous demain, en intimes : après quoi nous irons ensemble à l'Opéra, nous y avons retenu une loge à votre intention. Pour être franche, j'ai surtout pensé au cher capitaine, qui depuis longtemps est privé de ce plaisir, pauvre malheureux !

Les remerciements et les protestations d'amitié se renouvelèrent à l'encre, et l'on se sépara.

— Quel ennui ! s'écria Henriette, quand elle eut entendu le roulement de la voiture des de Beauvent ; le grand Opéra ne me plaît guère, et vraiment avec les chaleurs de l'été il est permis de préférer un autre plaisir.

—Tu oublies, ma fille, reprit Mme Daurival que nous irons surtout pour ton frère, qui, lui, n'est pas libre de choisir un meilleur moment.

—Je t'avoue, mère, dit Adrien, que j'irai pour ne pas désobliger nos amis : car je ne suis pas non plus très-amateur du grand Opéra, qui me fatigue plus qu'il ne m'amuse.

—Cependant, dit Mme de Vereuil, c'est là qu'on peut entendre la belle et grande musique.

—Et l'entend-on, ma sœur, dit Henriette ? Car le fracas des instruments y couvre les voix, et les voix elles-mêmes s'y montent à des tons insoutenables.

—Peut-être y a-t-il une fâcheuse exagération sous ce rapport, répondit Mme de Vereuil ; mais encore faut-il remarquer que la grandeur de la scène, la masse des exécutants, les vastes proportions de la salle obligent en quelque sorte le compositeur à des efforts grandioses toujours un peu violents.

—A la bonne heure, dit alors Florentin ; mais convenons que ces proportions hors nature, et cette recherche des effets à outrance font précisément perdre à la musique son vrai charme qui est la mélodie, belle de simplicité et d'inspiration pénétrante jusqu'au sublime : ainsi Haydn, Mozart et Rossini même. Aujourd'hui on veut plus étonner que plaire, et l'on va tomber par l'affecté et le bizarre jusqu'au matérialisme de l'art. Ajoutez à cela que l'Opéra s'est absolument plongé dans un sensualisme de costumes et de ballets qui en fait un spectacle répugnant à la conscience et peu digne d'être encouragé.

—Que voulez-vous, cher Monsieur Florentin, dit Adrien en souriant, le théâtre, en général, reflète nos mœurs plus qu'il ne les corrige.

—C'est vrai : mais il fait plus encore ; il les influence, il les entraîne avec toute la puissance du prestige à toutes les coupables faiblesses. Si déjà, au temps des Corneille et des Racine, on a pu douter de ses bons effets parce qu'on y avait donné place aux molles passions, aujourd'hui il n'y a plus de doute possible : l'immoralité à tous les degrés et sous toutes les formes est devenue l'inspiratrice de la scène ; la foule y vient aiguïser toutes ses passions, et je ne dis rien de trop en affirmant qu'il y a là un péril aussi grand pour l'ordre social que pour la morale publique.

—Mon cher monsieur Florentin, reprit alors M de Vereuil qui depuis le retour d'Adrien était plus assidu aux réunions de famille, voyez-vous un remède facile à ces misères trop humaines ?

—Là, comme ailleurs, monsieur le comte, l'autorité a le devoir de faire respecter les principes essentiels au repos et à l'honneur des sociétés. Aucun gouvernement ne peut laisser publiquement pervertir et troubler les intelligences, et on le sait si bien qu'on ne manque pas d'une surveillance très-active sur toutes les attaques au système établi. Mais on oublie qu'il ne sert de rien de se défendre contre ce qui nous blesse person-

nellement, si on laisse miner les assises de l'ordre social; les explosions n'en sont pas moins certaines.

—Très-bien, fit M. de Verceil; mais qui nous garantira de cette prépotence administrative, admettant ou rejetant à son gré, au nom de la morale, uniquement ce qui lui plaît ou déplaît?

—La loi, répondit Florentin, une loi inspirée du bien et du vrai, que tous doivent respecter, et sanctionnée par la justice qui protège les droits de tous. A ce prix seulement vous aurez une liberté que ne souillera pas la licence.

—Tout ceci ne manque point de logique, reprit Adrien, en se tournant vers Henriette et Clotilde; mais je serais curieux de savoir ce que ces demoiselles pensent du théâtre qui, après tout, ne cherche qu'à nous amuser.

Henriette regarda Clotilde, qui, sollicitée de la sorte, n'hésita pas à répondre :

—Pour mon compte, je ne connais le théâtre que par la lecture de quelques pièces, et aussi par des comptes rendus de journaux et ce qui s'en dit dans les conversations; c'est bien assez, je l'avoue, pour me croire obligée à m'abstenir d'un divertissement où, généralement, toutes les bienséances sont méconnues, et où, trop souvent, en se fait un malin plaisir de ridiculiser toutes les vertus chrétiennes et la religion qui les inspire. Quelle plus triste école pour l'esprit et pour le cœur? Et comment encourager par sa présence ceux qui ne savent que railler et blesser tout ce que nous honorons dans nos consciences comme dans nos familles?

Un moment de singulier silence accueillit ces paroles; au fond, elles parurent vraies à tous sans exception; et bien que plusieurs, choqués dans leurs habitudes, fussent tentés de les contredire, aucun ne voulut le faire pour ne pas contrister une si pure et si droite conviction. Mme Daurival ajouta seulement avec une certaine dignité :

—Je trouve, en effet, très-nécessaire de choisir, pour soi-même comme pour ses enfants, les pièces que l'on va voir: il y a en de convenables et parfois de très-bonnes, c'est justice d'y applaudir.

—Pourvu, mère, ajouta Henriette, qu'il ne fasse pas trop chaud, car alors la peine passe le plaisir. Voyez quel temps splendide ce soir dans le jardin! Il faut m'accorder la compensation d'y faire un tour avant de nous séparer.

On y consentit volontiers, et l'on continua à deviser sur les grands arbres capricieusement éclairés par un magnifique clair de lune. Comme chacun, à l'envi, s'extasiait sur la beauté de la nuit, la douceur de l'air et l'éclat d'un ciel d'or et d'azur.

—Est-ce que vous oseriez, dit Henriette à M. de Verceil, comparer les décors de votre Opéra à un pareil spectacle.

—Et si vous voyiez le ciel d'Afrique, dit Adrien, avec ses tons de velours et ses étoiles ruisselantes comme le diamant !

—Assurément je suis battu, dit en riant M. de Verceil, si vous m'opposez toutes les splendeurs de la nature.

—Puissé-je vous en éblouir, reprit Henriette, au point que vous ne puissiez regarder demain les toiles peintes de l'Opéra, et que vous les abandonniez pour faire avec moi le tour des boulevards.

—Perbleu ! dit Adrien, si tu ne crains pas l'odeur d'un cigare, je te promets un bon entre-acte en plein air.

—Soit ! je subirai le triste parfum pour circuler librement sous la brise du soir.

—Allons, mes enfants, dit Mme Daurival, la fraîcheur nous gagne et il se fait tard. Bonsoir à tous.

—Sauve qui peut ! voici bientôt minuit, dit Henriette ; montons-nous, Clotilde ?

—Franchement, disait Adrien, c'est la nuit qu'il faut vivre, au mois de juillet.

Et tous étant partis, il alluma paisiblement un cigare pour rêver encore au clair de lune sous ces arbres qui lui rappelaient tant de choses de ses jeunes années. Il faut croire, cependant, que des pensées bien diverses s'entrecroisaient dans son esprit, car en sortant du nuage de sa rêverie qui se dissipait avec les dernières vapeurs du cigare, il lui échappa de dire à demi-voix, en regagnant la maison :

—C'est égal ! Mlle Germont n'est pas une personne ordinaire et Eh ! bien quoi ? Allons donc, est-ce qu'on y peut songer ?

(A continuer.)

ANNALES DE NOTRE DAME DE LOURDES.

MILE JEANNE-MARIE ARSON,

DE PARIS,

SUBITEMENT GUÉRIE D'UNE NÉVROSE GÉNÉRALISÉE.

On me demande et je ne puis refuser de constater un évènement qui s'est passé pour ainsi dire sous mes yeux, et dont le récit me semble propre à ranimer dans les âmes le sentiment de la foi, et la confiance filiale en la protection toute-puissante de l'auguste Mère de Dieu.

Il est bien entendu que je n'ai ni la prétention, ni le droit de qualifier la nature de ce fait, et que je me renferme dans le simple rôle d'historien.

Il s'agit d'une guérison vraiment extraordinaire, soit que l'on considère la nature du mal contre lequel se sont épuisés en vain tous les efforts de la science, soit que l'on examine les circonstances dans lesquelles ce mal opiniâtre a été tout-à-coup vaincu.

Voici d'abord la nature de la maladie, telle que je la trouve décrite par l'un des médecins de la jeune malade. Je transcris ici mot pour mot la note du docteur.

“ Mademoiselle Jeanne-Marie Arson, demeurant chez son père, rue Maubeuge, 61, à Paris, a été pendant dix mois atteinte d'une névrose généralisée qui s'est manifestée d'abord par des troubles fonctionnels de la locomotion, de l'agitation, des mouvements désordonnés, puis par de vives douleurs à l'épigastre, au cœur, de l'oppression et, dès l'origine, par la répulsion pour la nourriture. La moindre alimentation provoquait la crise.

“ Les crises se sont compliquées de l'exaltation des facultés intellectuelles : des chants et des cris étaient proférés pendant des heures entières. Il y eut ensuite des accès avec aphonie, oppression et mouvements désordonnés de la tête et du cou, etc.

“ Les accès qui récidivaient plusieurs fois par jour étaient toujours accompagnés de refroidissement, de soif et ensuite de transpiration, aux mains principalement.

“ Cette maladie a résisté à toute médication.”

Or, cette maladie qui, durant dix mois, a résisté à toute médication, a disparu tout-à-coup d'une façon aussi inattendue qu'extraordinaire.

Ici encore, je laisse la parole à la jeune malade et me borne à transcrire le récit qu'elle m'a fait par écrit de sa guérison.

“ Dans ma crise de jeudi soir, 2 mai 1872, qui fut très-violente, la

pensée me vint de promettre à Notre-Dame de Lourdes, si elle m'accordait ma guérison pendant la neuvaine que je comptais commencer le lendemain, de me vouer au blanc et au bleu pour six mois, de ne porter aucun bijou pendant ce temps, et d'aller en pèlerinage à Lourdes.

“ A partir de ce moment, je fus remplie d'une très grande confiance, assurant à tous que je serais délivrée de mes affreuses crises au plus tard dans neuf jours, mais je pensais souffrir encore beaucoup ; car je n'espérais ma guérison que pour le dernier jour. Cela dit pour montrer que l'imagination n'a été pour rien dans cet heureux événement.

“ Le vendredi, 3 mai, après le déjeuner de midi, je tombai dans la léthargie qui précédait toujours les crises, mais qui était ce jour-là beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire ; car mes mains étaient raides et crispées au point de faire souffrir ceux qui m'entouraient.

“ Ordinairement j'entendais ce qui se disait autour de moi sans pouvoir parler ; mais il m'était possible de remuer la tête afin de faire comprendre que je ne restais pas étrangère à ce qui était dit devant moi ; cette fois je ne pus même pas donner ces signes extérieurs de connaissance, tant la contraction était forte, aussi pensais-je avec terreur à la violence de la crise qui allait suivre.

“ Mes parents ayant dit alors qu'ils allaient réciter une dizaine de chapelet, je m'unis à eux mentalement ; mais arrivée au Gloria Patri, il me fut impossible de l'achever. A ce moment la pensée me vint que j'allais être obligée d'avoir un livre de messe tout bleu quand je serais guérie et vouée, ce dont j'étais plus sûre que jamais. En même temps, il me semblait voir ce livre ; mais bientôt il s'effaça, et au même instant la Sainte Vierge m'apparut vêtue de bleu et entourée de petits anges habillés en bleu et en blanc. Je fus comme attérée et en même temps ravie par cette vision. Le regard de la Vierge s'arrêta sur moi empreint d'un ineffable bonté et sembla me dire : “ Tu es guérie.”

“ Puis tous mes nerfs se détendirent brusquement, et me dressant sur mon lit, j'ouvris les yeux en criant : “ je suis guérie !

“ Tout cela ne dura pas plus qu'un éclair ; mais le miracle était bien réel, car je me levai aussitôt et, après avoir embrassé tous ceux qui m'entouraient, je me mis à genoux. Puis on récita le *Magnificat* auquel j'ajoutai le *Souvenez-vous*. Ensuite je m'habillai et me rendis à Notre-Dame des Victoires, afin de remercier la Sainte Vierge et de commencer ma neuvaine.”

Cet événement arrivait le 3 mai ; nous sommes aujourd'hui au 30 du même mois, et la guérison persévère. Mlle Jeanne-Marie Arson n'a pas, depuis ce temps, éprouvé une seule crise nerveuse, et elle est aujourd'hui assez forte pour faire à Notre-Dame de Lourdes le pèlerinage qu'elle a voué.

Paris, le 30 mai, 1872.

J. C., curé de N. D. des Champs.

Le 3 juin 1872, après vingt-une heures passées en chemin de fer, Mlle Jeanne Marie Arson est venue à la Grotte, accompagnée de son père, M. Arson, ingénieur, chef du service des usines de la compagnie Parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz. Il est heureux d'ajouter son grave témoignage à celui de Monsieur le Curé de Notre-Dame des Champs. D'ailleurs Mlle Arson témoigne surabondamment de sa complète guérison par sa présence et son bonheur au sanctuaire de Notre Dame de Lourdes.

M. RAYMOND CARAL, DE CASTILLON, (Ariège.)

GUÉRI D'UN CANCROÏDE (tumeur cancéreuse) QUI DATAIT DE DIX-SEPT ANS.

M. Raymond Caral, de Castillon (Ariège), est un homme grand et fort, qui porte à merveille ses soixante-quatorze ans. L'intelligence et la droiture, la fermeté et la douceur se peignent dans sa physionomie sérieuse, bonne et ouverte. Après avoir fait ses huit campagnes comme militaire, il entra dans les douanes où il devint lieutenant. La croix d'Isabelle d'Espagne brille sur sa poitrine.

Le 15 juin 1872, venu à la Grotte en actions de grâces, il nous a raconté sa guérison avec une simplicité qui plaira à nos lecteurs en les édifiant.

“ Il y a dix-sept ans, en 1855, nommé officier des douanes, j'habitais Audenge, dans la Gironde. Un jour, j'avais l'honneur de dîner avec son Eminence Mgr. le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux. “ — Qu'avez-vous au front, me dit le Prélat ? — Un petit bouton. — Il faut le soigner. — ” Je le fis voir à M. le Dr. Séméac, qui le cautérisa plusieurs fois avec la pâte Rousselot. Mais le bouton revenait toujours et grandissait.

“ Je pris ma retraite en 1864, et je vins m'établir à Castillon [Ariège]. M. le Dr. Estrémé, médecin à Castillon, M. le Dr. Delord, médecin à St. Girons, d'autres encore me donnèrent leurs soins affectueux, dont je garde un précieux souvenir. Mais le mal augmentait toujours ; le bouton était devenu une plaie large et profonde, saignante et hideuse. “ C'est une dartre cancéreuse et rougeuse, me dit l'un d'eux. ”

“ Ma famille, mes amis s'alarmèrent ; moi-même j'avais beaucoup d'inquiétude. Enfin, M. le Dr. Delord me déclara qu'il fallait recourir à des moyens plus énergiques ; qu'une opération chirurgicale était devenue nécessaire. Il me donna la lettre suivante pour M. le Dr. Rosséguet, chirurgien en chef de l'hôpital de Lagrave, à Toulouse :

“ Je recommande aux soins et à l’habileté de mon savant confrère le
 “ porteur de ce petit billet. Il est atteint, depuis 16 ans, d’un cancroïde
 “ siégeant sur le front. Deux confrères ont essayé en vain la poudre
 “ Rousselot et la pâte de Canquoin ; moi-même, j’ai eu recours au caustique
 “ sulfo carbonique de Ricord sans aucun résultat ; en présence de ce
 “ *statu quo*, j’ai conseillé à M. Caral, ex lieutenant des douanes, d’aller
 “ consulter le Dr. Rességuet, chirurgien en chef à l’hôpital de Lagrave.

12 mars 1872.

E. DELORD, D. M.

La pensée d’une opération chirurgicale me souriait peu. Ma femme, bonne chrétienne, me disait : “ Au lieu d’aller te faire *charcuter* à
 “ Toulouse, tu ferais bien d’aller à Notre Dame de Lourdes.” Cet avis me plut ; j’avais la foi, et grâce à Dieu, je l’ai toujours pratiquée. Deux jours après, le 14 mars, je vins à Lourdes.

Je me confessai, je communiai, et je descendis à la Grotte. Après avoir prié, je m’approchai de la fontaine, et ayant enlevé les linges qui couvraient la plaie affreuse, je commençai à la laver avec une éponge. Il me sembla que cette eau salutaire purifiait ma plaie ; j’eus confiance. J’emportai six litres d’eau ; et revenu chez moi, je fis chaque jour, de nouvelles lotions. Chaque jour, la plaie diminuait, et au bout de huit jours, il n’en restait plus rien que la cicatrice légère que vous pouvez apercevoir tout à l’heure en regardant de près.

A Castillon, tout le monde a été dans l’admiration. Les médecins en général avouent difficilement des miracles ; mais moi, qui le crois et qui le sens, j’ai récité depuis lors, chaque jour mon chapelet en actions de grâces, et je déclare et signe ici, à la gloire de Notre Dame de Lourdes, que c’est Elle qui m’a guéri.

CARAL.

Notre Dame de Lourdes, le 15 juin 1872.

GUÉRISON D’UNE POITRINAIRE, SŒUR MARIE-RÉGIS,

RELIGIEUSE DE ST.-JOSEPH D’ESTAING. (Aveyron.)

Toulouse, le 24 juin 1872.

Mon Révérend Père,—Je ne sais s’il vous souvient que, il y a deux ans, j’eus l’honneur de vous entretenir d’une guérison très-remarquable parmi les guérisons si remarquables et si extraordinaires dues tous les jours à la puissante bonté de Notre-Dame de Lourdes. J’avais promis de vous envoyer la relation de ce fait qui me paraissait de nature à édifier les lecteurs de vos *Annales* ; mais en vous faisant cette promesse j’avais compté sans la rare modestie de la personne qui a été l’objet de cette insigne

faveur. Rendre public cette guérison en relatant les circonstances qui l'ont accompagnée, c'était attirer l'attention et publier une grâce que par modestie on voulait tenir secrète ; et il ne me fut pas possible pour ce motif si délicat d'obtenir les renseignements qui m'étaient nécessaires pour la relation que j'avais dessein de vous envoyer.

Mais la Sainte Vierge en a disposé autrement ; en donnant à cette personne une preuve non équivoque qu'elle ne tient pas pour agréable le silence gardé sur cette guérison, et qu'elle veut au contraire que la publication en soit faite. En conséquence, la personne objet des faveurs si signalées de la Sainte Vierge, est venue me trouver d'elle-même ; et sans nouvelle sollicitation de ma part, elle m'a apporté les renseignements sur lesquels je ne comptais plus.

Voici, mon Révérend Père, le récit exact et consciencieux du fait, qui atteste une fois de plus la puissance et la bonté toute maternelle de Notre-Dame de Lourdes.

Au mois de septembre 1869, je fus appelé à donner les exercices de la retraite annuelle aux religieuses de St. Joseph d'Estaing (Aveyron) ; ces exercices me retinrent huit jours au sein de cette excellente communauté. Nous étions arrivés au cinquième ou sixième jour de la retraite, lorsque je fus prévenu par la Révérende Mère Supérieure, qu'une jeune religieuse était retenue à l'infirmerie par une maladie très-grave ; elle m'invita à aller la voir. Je m'empressai de me rendre à ce désir et je me trouvai bientôt auprès de la malade, sœur Marie-Régis, âgée de dix-neuf ans.

Quel ne fut pas mon étonnement en la trouvant dans le danger d'une mort prochaine ! Elle en avait au moins dans ce moment tous les symptômes effrayants ; en la voyant dans cet état, ma première pensée fut de demander si on lui avait administré les derniers Sacrements. A cette question, la Révérende Mère, qui m'avait accompagné, répondit négativement, ajoutant qu'elle ne croyait pas le danger aussi pressant. C'est qu'en effet en quelques heures la maladie avait fait de rapides progrès. M. le curé de la paroisse fut appelé.

Ce fut dans ce moment que j'eus la pensée de parler à la malade de Notre-Dame de Lourdes et de sa puissante intercession auprès de Dieu pour en obtenir les grâces les plus extraordinaires. Ma parole fut accueillie avec bonheur. Une médaille de Notre-Dame de Lourdes fut passée au cou de la malade et, séance tenante, promesse fut faite par vœu à la Sainte Vierge que si la guérison était obtenue on irait la visiter dans son béni sanctuaire de Lourdes. Le même jour, à l'exercice du soir, je proposai à toutes les religieuses en retraite, au nombre de 95, de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes pour leur jeune sœur menacée d'une mort prochaine. Cette neuvaine commença immédiatement.

A partir de ce moment, la maladie ne fit plus aucun progrès et le mal parut comme curayé dans son cours. C'est ce qu'il me fut facile de cons-

tater pendant les trois jours que je dus rester encore dans cette sainte maison. A mon départ, je laissai la malade dans le même état où je l'avais trouvée lorsque je la vis pour la première fois.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés après mon retour à Toulouse, que je reçus une lettre de la Mère Supérieure des religieuses d'Estaing. Cette très-digne Mère m'écrivait pour m'apprendre la guérison complète de sœur Marie-Régis arrivée, disait-elle, le dernier jour de la neuvaine. Elle m'informait en même temps de son départ pour Lourdes, en compagnie de la religieuse miraculeusement guérie, afin d'accomplir sans délai la promesse faite à la Sainte Vierge.

Que s'était-il passé depuis mon départ d'Estaing ? C'est ce que va nous apprendre sœur Marie-Régis elle-même dans un écrit laissé entre mes mains sous forme de lettre et dans lequel cette heureuse fille de Marie entre dans quelques détails fort intéressants sur sa maladie et sa guérison. Je transcris ici cette lettre.

“ Mon Révérend Père,—Après un séjour de deux ans sur les montagnes des Alpes, où ma santé se trouva gravement compromise à cause du froid excessif que j'y endurai et peut-être aussi à cause des fatigues que j'eus à y essuyer, mes supérieures comprirent la nécessité de me faire changer de résidence, et je fus appelée à Nice, où nous avons une maison de notre Institut. J'avais tout à espérer, disait-on, de la température de cette ville souvent favorable à tant de mauvaises santés. Mais cette espérance ne fut pas de longue durée.

“ A peine arrivée à Nice, je tombai gravement malade. Le médecin de la communauté qui fut aussitôt appelé déclara que la poitrine était atteinte ; et tout le traitement qu'on prescrivit aux poitrinaires me fut ordonné. Je le suivis pendant un mois dans des alternatives continuelles de vie et de mort, car mon état ne s'améliora pas, au contraire il devint de plus en plus alarmant, au point que l'on crut devoir appeler un second médecin.

“ Celui-ci ne se fit pas illusion sur ma position. Comme son confrère, il reconnut dès l'abord que ma maladie était une maladie de poitrine ; il constata le danger imminent où je me trouvais et eut recours aux remèdes énergiques qu'on n'emploie qu'à la dernière extrémité et quand tout espoir est à peu près perdu.—Ces remèdes parurent opérer une certaine réaction dans mon état, ils me rendirent un peu de force. On se hâta d'en profiter pour me rappeler à la maison-mère d'Estaing, espérant que l'air natal pourrait m'être plus salutaire que celui de Nice.

“ Il n'en fut rien. Dieu, sans doute, avait décidé dans ses adorables décrets que tous les moyens humains seraient impuissants pour me rendre à la santé.

“ Confiée aux soins de l'une de nos sœurs, qui voulut bien m'accom-

“ pagner dans ce triste voyage, je partis pour Estaing. La fatigue de la
 “ route ne fit qu'aggraver ma position ; mes jambes enflèrent extrêmement ;
 “ et le mal augmentant de jour en jour, je fus bientôt réduite au point où
 “ vous m'avez trouvée, mon Révérend Père, lorsque vous êtes venu nous
 “ prêcher la retraite.

“ Ce fut alors que vous eûtes l'extrême bonté de me faire connaître
 “ Notre-Dame de Lourdes, dont j'entendais parler pour la première fois.
 “ Trop faible pour prendre part à la neuvaine que vous fîtes commencer
 “ pour moi le 25 septembre, je ne pus que m'unir d'esprit et de cœur aux
 “ prières de nos sœurs ; mais je sentis dès ce moment naître en mon âme une
 “ grande confiance. Tous les jours pendant la neuvaine, on me fit boire
 “ quelques gouttes de l'eau de la fontaine miraculeuse et je portais à mon
 “ cou avec une grande dévotion la médaille que vous voulûtes bien me
 “ donner.

“ Cependant rien n'indiquait encore la fin si prochaine de ma maladie.
 “ Pendant les neuf jours de la neuvaine, mon état resta le même, le der-
 “ nier jour fut marqué par un surcroît de faiblesse et de douleurs. La
 “ nuit de ce jour inspirait les plus vives craintes, on pensait autour de moi,
 “ à ce qu'il paraît, qu'elle serait peut-être la dernière nuit de mes souf-
 “ frances et de ma vie.

“ Si à ce moment on avait dit aux sœurs qui veillaient à mon chevet,
 “ me prodiguant ces soins dont la charité religieuse a seule le secret, que
 “ le lendemain je serais complètement guérie, je suis sûre de la réponse
 “ que chacune d'elles n'aurait pas manqué de faire : cela ne pourra se
 “ faire sans miracle, auraient-elles répondu unanimement. Eh bien ! mon
 “ Révérend Père, le miracle s'est accompli. Cette nuit, qui devait être pour
 “ moi la dernière fut au contraire très-calme ; j'y goûtai pendant plusieurs
 “ heures les douceurs d'un sommeil réparateur dont je n'avais pas joui
 “ depuis longtemps.

“ Le lendemain on profita de ce calme pour m'apporter le Saint Viati-
 “ que. C'est ce moment si solennel que la Sainte Vierge avait choisi pour
 “ faire à son indigne servante la plus insigne des grâces, l'une de ces grâ-
 “ ces qui ne s'oublient plus quand on l'a reçue et qui transforme une vie
 “ toute entière. Dieu veuille que je ne sois pas infidèle à cette grâ-
 “ ce !

“ A peine j'avais fait la sainte communion, et remercié bien faiblement
 “ au fond de mon cœur Celui qui venait de se donner à moi avec tant de
 “ bonté, dans ce sacrement si bien appelé le sacrement de son amour, qu'à
 “ l'instant même et subitement je n'éprouvai plus aucune douleur, pas
 “ même ce léger malaise qui est la suite de la plus légère indisposition ;
 “ au contraire, je sentis naître en moi une force nouvelle. A l'heure
 “ même je demandai à me lever.

“ La sœur infirmière fut bien surprise de cette proposition. D'abord

“ elle ne voulut pas y consentir, elle ne céda qu’en présence de ma résolution bien arrêtée, pensant bien que cette résolution n’aurait pas de suite et que la force me manquerait pour la mettre à exécution.

“ Quel ne fut pas son étonnement, quand elle me vit m’habiller sans son secours ! Il me semble la voir encore ouvrant de grands yeux quand je sautai du lit. Mais une vraie stupéfaction prit la place de l’étonnement chez cette bonne sœur, quand elle me vit ouvrir la porte, traverser la terrasse, monter vingt marches d’un escalier fort rapide, et me diriger en toute hâte vers la chambre de notre Mère supérieure, souffrante ce jour-là.

“ Comment peindre maintenant la scène qui se passa lorsque je me présentai ainsi inopinément en présence de cette bonne Mère ? Celle-ci ne voulait pas en croire ses yeux. L’étonnement lui ôta la parole, elle ne sut que me recevoir dans ses bras. En m’embrassant je sentis ses larmes mouiller mon front.

“ Mais déjà rapide comme l’éclair, la nouvelle s’était répandue dans la communauté. Toutes les sœurs se précipitèrent sur mes pas dans la chambre de notre chère Mère ; et en me voyant, le même cri sortit de toutes les bouches : Miracle ! Miracle !

“ Oui, Miracle, mon Révérend Père ; Notre-Dame de Lourdes venait de l’accomplir en ma faveur. J’étais guérie et guérie contre toute espérance.

“ Cependant les jours qui suivirent cette guérison si extraordinaire me trouvèrent un peu faible. J’avais quelque peine à me livrer au travail, je compris que Marie avant de compléter son œuvre voulait l’entier accomplissement de ma promesse. Je partis pour Lourdes le 27 Octobre arrivée à la Grotte, je sentis presque aussitôt tomber tous mes liens, et quand j’eus fini ma prière, je me relevai entièrement libre.

“ De retour à Estaing, après ce voyage dont le souvenir ne s’effacera jamais de ma mémoire, je repris mes occupations ordinaires ; et je jouis depuis d’une santé bien meilleure que celle que j’avais avant ma maladie.

“ Telle est la grâce, mon Révérend Père, dont j’ai été l’objet tout indigne que j’en suis. Vous savez le motif pour lequel je voulais la tenir secrète ; mais la Sainte Vierge ne l’a pas voulu, et vous connaissez le motif puissant pour lequel je suis obligée de la publier aujourd’hui.”

Ici finit la lettre de sœur Marie-Régis.

Mon Révérend Père,

Chargé par la sœur Marie-Régis de vous transmettre la relation de sa guérison miraculeuse, et instruit du motif secret qui l’y oblige après un trop long silence, je craindrais manquer à mon devoir en retardant d’un seul jour la commission qui m’est confiée.

P. CYPRIEN-MARIE

Capucin gardien du couvent des RR. PP. Capucins de Toulouse.

LES PELERINAGES A NOTRE-DAME DE LOURDES.

(*Suite.*)

Continuons aujourd'hui à inscrire les dates bénies de ces pieuses et magnifiques démonstrations à Notre-Dame de Lourdes.

—Le 22 juillet, lundi, l'église cathédrale de Montauban avec 640 pèlerins dont 20 prêtres, chantent dans la chapelle de Lourdes les louanges de Marie, par les voix célestes de sa maîtrise, les belles et mâles voix de ses chœurs, et les voix très-douces de jeunes filles dont la réunion formait un concert ravissant.

Le même jour 1100 pèlerins du diocèse de Toulouse, conduits par 22 prêtres apportent à l'Immaculée des chants non moins beaux, des prières non moins ardentes et une gracieuse statue de Sainte Germaine, la glorieuse bergère de Pibrac.

— 25 juillet, jeudi, le diocèse d'Auch envoie son quatrième pèlerinage de l'année, composé de 375 pèlerins choisis de la paroisse de St. Orens ; 760 pèlerins du Béarn, dont près de la moitié des hommes venus de deux ou trois paroisses, se joignent à ceux d'Auch, et renouvellent l'édification qu'ils y avaient déjà portée, plusieurs fois, par l'ardeur de leur foi et de leur amour, de leurs chants et de leurs prières.

—Le 29 et le 30 juillet, Lourdes voyait réunis dans son sein trois évêques de contrées diverses, Mgr. Mermillod, évêque de Genève, Mgr. Epivent, évêque d'Aire, et Mgr. Rappé, évêque de Cleveland, de la province de l'Ohio, aux Etats Unis. Le pieux prélat, déjà avancé en âge, venait de Rome où il était allé pour se donner un successeur sur le siège de Cleveland, afin de reprendre sa vie de missionnaire sur les bords des lacs du Canada. De ces lointains rivages il était venu exprès demander à l'Immaculée de la Grotte la sanctification de ses derniers jours.

Le 31, vendredi, l'évêque d'Amérique se rencontrait à la chapelle avec Mgr. Dubreuil, archevêque d'Avignon.

—Le 3 août, samedi, Villefranche-Lauragais, au diocèse de Toulouse, envoyait 640 pèlerins dont 25 prêtres.

Le même jour le diocèse de Tarbes était représenté par 1100 pèlerins de St. Laurent et de la gracieuse vallée de la Neste. La paroisse de St. Laurent était là toute entière avec ses petits enfants et leurs oriflammes roses, ses petites filles et leurs oriflammes bleues, ses enfants de Marie revêtus de blancheur et de modestie, ses femmes au capulet blanc, avec tous ses hommes graves et recueillis. Tous chantent, tous communient, et tous trouvent trop courts les trois offices qui remplissent la journée.

—5 août, lundi, 640 pèlerins de la ville de Cette, située près de Montpellier, sur les bords de la Méditerranée, forment devant la Vierge Immaculée une gracieuse ambassade de Notre-Dame-des-Mers. Chacune des ambassadrices dépose aux pieds de Marie une fleur, le plus souvent une rose ou un lis. Mais tous portent au Dieu de l'Eucharistie, par une communion sainte, le plus doux tribut d'adoration et d'amour.

6 août, mardi, fête de la Transfiguration : toutes les paroisses du riche pays du Médoc, au diocèse de Bordeaux, sont représentées à la Grotte par 600 pèlerins, dont 60 prêtres.

Il y avait aussi 750 pèlerins de Béziers, amenés à Lourdes par le zèle d'un zouave pontifical, M. Chauband.

“ Ce fut, dit un témoin de cette belle et pieuse manifestation, une journée digne du Thabor par l'éclat des cérémonies et l'éloquence de quatre beaux discours. Qu'il était doux d'entendre M. Martin, archiprêtre d'Agde, s'inspirant de la fête du jour et des joies du pèlerinage, nous faire le magnifique parallèle du Thabor et de la Grotte ! que volontiers on s'écriait avec lui : oui ! oui ! *bonum est nos hic esse. Oh ! qu'il fait bon être ici ! . . .* ”

—8 août, jeudi, par un jour mêlé de pluie et de soleil, mais plein de joie et d'espérance, le canton de Cazères, du diocèse de Toulouse, réunissait à la Grotte de Massabielle, 1100 pèlerins, dont 25 prêtres, à 600 autres pèlerins, dont 60 prêtres, venus du diocèse de Carcassonne.

Redisons, sans trop craindre de fatiguer, que tout est piété dans ces prières, dans ces communions générales et dans ces chants que relèvent de brillantes fanfares, et dans ces touchantes allocutions adressées aux pèlerins.

Le 8 août, arrivait aussi à la Grotte un Prince dont la révolution a respecté le modeste domaine. Le Prince de Monaco, qui supporte si noblement la *perte de la vue*, voit cependant, beaucoup mieux que bien d'autres, l'état actuel de la société et les remèdes qui doivent les sauver.

Aujourd'hui, nous pouvons lever le voile *d'incognito* qui cachait la reine de Suède en son pèlerinage du 15 juillet dernier, et où elle édifia singulièrement par ses prières mêlées de larmes à la Grotte. Heureux les princes et les peuples, s'ils comprennent tous que le salut du monde vient par la Mère du Sauveur !

—10 août, samedi. Le soleil splendide de ce jour illumine les magnificences de la grande procession de 1000 pèlerins de Tazaguet et de la vallée de la Neste, au diocèse de Tarbes.

“ Que ne puis-je reproduire ici l'allocution si onctueuse et si touchante, écrit l'un des heureux pèlerins, qui nous fut adressée et dans laquelle le R. P. Clausade, supérieur et restaurateur des Tertiaires Réguliers de St. François, célébrait le pieux symbolisme de cette manifestation si édifiante ! Que ne puis-je chanter avec lui les roses et les lys de ces candides enfants, les robes et les voiles blancs de cette légion de vierges, la gravité et la

piété de ces 300 hommes, la modestie de toutes ces femmes, l'ordre parfait qui régnait dans ces longues files, cette communion générale qui les unissait tous au cœur de Jésus, ces chants inspirés, heureux et pittoresque mélange des mélodies liturgiques et de cantiques pieux ! ”

—15 août. La solennité de l'Assomption amena à Lourdes un concours de pèlerins. La communion fut distribuée toute la matinée presque sans interruption.

Le soir, la grande procession de la paroisse de Lourdes déroula ses religieuses magnificences sur le chemin de la Grotte qui lui est si cher. Depuis la ville jusqu'à la montagne des apparitions, elle dessinait à la fois toutes les sinuosités de cette voie désormais large, avec les lignes immenses, ordonnées et harmonieuses de ces enfants souriants et chantant ; de ses hommes graves et recueillis, plus nombreux que jamais ; de ces filles de Marie toujours dignes de leurs Mère, de ce rosaire sans fin de dévotes femmes égrenant le chapelet de l'Immaculée. Les croix et les bannières sans nombre ombrageaient ces rangs pieux. La fanfare éclatait en sons d'allégresse sous son brillant étendard, béni solennellement le matin. Plus joyeuses et plus aimantes encore les voix des chœurs d'hommes et de vierges. Tous sentaient le poids de reconnaissance et d'amour, de noblesse et de piété que leur imposent les faveurs incomparables de la Vierge de la Grotte ; et tous s'en montraient dignes. L'Immaculée, ainsi que le Pasteur, était contente de son peuple.

—16 août, vendredi. Le lendemain de l'Assomption, une paroisse des environs de Tarbes, réunie comme une seule famille, sème à travers les quatre lieues qui la séparent de la Grotte, l'édification de son bel ordre, de ses richesses religieuses, de ses prières et de ses beaux chants.

—18 août, dimanche. Voici des hommes, ils sont 500, venus de ce Midi de la France, si agité par des souffles contraires. M. le curé de St. Joseph de Cette les a réunis de tout rang et de toute condition, comme une légion de Zouaves du Christ et de sa Mère. Ils donnent à cette journée du dimanche, une édification et un éclat merveilleux. Braves chrétiens de Cette, votre exemple ne sera pas perdu !

—19 août, lundi. La grande semaine a commencé. Aux hommes de Cette, succèdent le lendemain 900 pèlerins de la Daurade de Toulouse et de son canton ; 582 de Muret, et 644 de Ste. Eulalie de Montpellier.

Depuis des siècles, la Vierge aime ces doux pays. Muret nous rappelle le Saint Rosaire, la Daurade le culte de l'Immaculée Conception, le plus ancien peut-être et le plus authentique dans l'Eglise. Tous ces édifiants pèlerins se montrent dignes de leur passé glorieux. Pendant toute la matinée, on les a vus se presser successivement à la Sainte Table pour y recevoir le pain eucharistique devant le maître-autel, dans les chapelles de la crypte et près d'un autel improvisé en avant de la Grotte.

C'était une vraie protestation faite en face du ciel contre les doctrines

impies répandues aujourd'hui dans le monde ; mais une protestation comme les chrétiens savent en faire, aussi calme qu'énergique. On comprenait que ces femmes, ces hommes, ces enfants agenouillés étaient prêts pour le martyre, et qu'ils ne reculeraient pas s'il leur fallait confesser leur foi devant la hache du bourreau. . . . Une croyance qui a de tels témoins est sûre de triompher un jour ! Un pays qui possède de telles âmes ne peut pas mourir dans ses humiliations !

A leur retour, le train qui ramenait à Toulouse, les pèlerins de cette ville, rencontra un autre train contenant aussi de nombreux pèlerins. "D'où êtes-vous," s'écria-t-on de toutes parts ; en agitant les mouchoirs blancs à toutes les portières.

"De Toulouse."—"De Poitiers."

La Vierge dut être contente en ce jour. Le peuple crut pouvoir signaler cinq guérisons merveilleuses subitement obtenues en ce jour à la Grotte ; entr'autres un jeune homme de Plaisance qui déposa, au pied de la statue de l'Immaculée, les crosses dont il se servait depuis plus de dix ans, et une dame de Montpellier, paralysée depuis 3 ans et que bon nombre de personnes virent marcher.

Le témoin qui a écrit ces dernières lignes, ajoute : " nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, non loin de la Grotte, un écrivain dont la plume habile a puissamment servi à populariser le pèlerinage de Lourdes. Guéri lui-même miraculeusement d'une ophtalmie qui paraissait devoir lui enlever la vue, M. Henri Lasserre, poussé par la reconnaissance, a écrit ce livre bien complet et plein de charmes sur les apparitions de la Sainte Vierge, et sur les premiers miracles opérés devant la Grotte désormais fameuse." *

Les pèlerins de Montpellier voulurent laisser dans un vitrail un souvenir de leur pieux pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

—20 août, mardi. Ce jour là, aux pèlerins de Montpellier, venus la veille, viennent s'ajouter 600 de Narbonne avec 22 prêtres ; 400 du canton de Gignac avec 15 prêtres et 600 pèlerins de Nîmes et dont quelques uns étaient venus d'Avignon, et en particulier un chœur délicieux de chanteuses ; 50 prêtres pleins du feu sacré le communiquent à cette ardente légion du Gard. Les gloires de Marie, à qui Dieu a donné le temps, l'espace et les âmes ; les triomphes de la Vierge de la Grotte sur l'orgueil, l'incrédulité, l'impiété et la sensualité, furent célébrées par des paroles pleines d'amour prononcées par trois prédicateurs.

La nuit de ce beau jour fut illuminée aux alentours de la Grotte d'une magnifique procession aux flambeaux, et parmi les grâces signalées de cette heureuse journée, on remarqua l'abjuration et le baptême d'une protestante, qui par complaisance, avait accompagné, en ce pèlerinage, son fils,

* Les lecteurs de l'Echo savent que nous avons reproduit ce beau livre dans notre Revue, et que cet ouvrage a été tiré à part ; nous avons même fait une édition populaire.

pieux ecclésiastique du séminaire de Montpellier. Témoin de plusieurs guérisons merveilleuses opérées par les eaux de la source miraculeuse, touchée par les chants du soir, fortement impressionnée par les prières ferventes des pèlerins, elle fut d'abord ébranlée dans ses convictions erronnées ; on la vit, pendant le salut, verser des larmes abondantes ; la grâce achevait son œuvre. Le lendemain, avant le départ, cette dame recevait dans la Grotte même le saint baptême, qui la faisait rentrer dans le giron de l'Eglise catholique d'où ses pères n'auraient pas dû sortir. Quelle ne dût pas être la joie et le bonheur de son fils !

Les pèlerins de Nîmes, offrirent un riche calice, vrai chef-d'œuvre, dont la coupe repose sur un lis épanoui, image de l'Immaculée épanchant sur le monde le sang de Jésus.

—21 août. Le grand jour s'est levé : six mille pèlerins s'agitent, se mêlent et se croisent sans confusion aux alentours de la Grotte. Près de 400 prêtres se succèdent aux dix-huits autels du sanctuaire. Nîmes est encore là ; la vallée de l'Ariège y arrive par les 600 pèlerins de St. Girons ; la riche plaine de Toulouse en envoie 500 de Fronton qui tous communient avec leurs frères de St. Girons, et chantent avec une indicible enthousiasme le Magnificat, en voyant une jeune fille de leur pèlerinage remuer facilement son bras depuis assez longtemps paralysé.—Le Béarn vient mêler les flots de ses deux cents pèlerins à ceux de l'Ariège, du Languedoc et du Poitou.

Mais toutes les splendeurs sont accourues à la fois avec les pèlerins du Poitou.

Poitiers, la ville de St. Hilaire et de Ste. Radegonde, s'est émue toute entière. Plus de deux mille pèlerins de tout rang et de toute condition se sont enrôlés pour cette nouvelle croisade. La voie ferrée ne peut en accepter que 1500. Deux cents prêtres sont à la tête de leurs ouailles.

Ces fils du Poitou sont admirables de foi et de piété, de gravité et de tenue. Un cierge à la main, ils sont agenouillés devant la Grotte. Ils communient tous ; ils chantent d'un accent à eux, grand, noble et doux, de beaux cantiques composés pour les diverses circonstances de leur pèlerinage.

Après leur procession du matin de la gare à la chapelle, avant celle de la nuit aux flambeaux, ils en organisèrent une splendide à trois heures après-midi de la ville à la Grotte.

Plusieurs centaines de jeunes filles, aux robes et aux voiles blancs, à a ceinture bleue, couronnées de roses blanches, tenant à la main un lis d'or, levaient sur leurs têtes les plis sans fin d'un Rosaire immense qui les enchaînaient toutes comme des roses vivantes de charité et de pureté.

Deux de ces vierges portaient sur un riche coussin de soie bleue brodée de roses d'or, un magnifique rosaire aux grains et à la chaîne d'or. Les grains de chaque Pater étaient incrustés d'émaux, variant leurs teintes selon les divers mystères du St. Rosaire, la croix brillait ruisselante de pierres fines.

PRIX DE VERTU DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE PARIS.

L'Académie Française a tenu le jeudi 8 août dernier sa séance annuelle. M. le duc de Noailles présidait. Nous publions quelques fragments du magnifique discours par lequel M. le duc de Noailles a justifié les décisions de l'Académie relatives au prix de vertu.

“ Nous avons eu le malheur, Messieurs, d'être témoins d'un événement qui ne se rencontre dans les annales d'aucun peuple : une capitale obligée par la famine de se rendre après la plus glorieuse résistance, et son propre gouvernement obligé de la reconquérir sur des insurgés, sous les yeux mêmes de l'ennemi.

“ Et quels insurgés ! Dans quel but se levaient-ils ? Pour détruire toute société, pour anéantir Dieu, la famille, la propriété. Il n'y a pas à s'y méprendre : ils ont commencé à le faire, et en le faisant ils l'ont dit. Ne craignez pas que je m'arrête trop longtemps sur ces jours sinistres où la Providence a permis que, pendant un moment, une lucur effrayante éclairât le fond de l'abîme dans lequel les derniers excès de la démagogie nous engloutiraient.

“ Ce que je veux en ce moment, c'est appeler l'attention sur les nobles figures qui se détachent du sombre tableau.

“ Vous verrez, dans les derniers jours de ce drame sanglant, quatre groupes de victimes marchant avec fermeté à la mort. D'abord celui de la Roquette, à la tête duquel se montre le vénérable archevêque de Paris, donnant à la ville sa bénédiction au moment où il succombe sous des coups mortels. En même temps que lui, avec le même calme courageux, tombent le représentant de la magistrature, M. Bonjean, président de chambre à la cour de cassation ; l'excellent pasteur de la Madeleine, M. Deguerry, que sa physionomie de martiale bonté faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient ; d'autres encore, soit religieux, soit laïques, tous également dignes d'admiration et de regret.

“ Vous verrez le groupe d'Arcueil, arraché à une simple maison d'éducation, où l'on s'empare à la fois des religieux, des professeurs, des domestiques et des enfants pour les conduire aux Gobelins, d'où plusieurs heureusement s'échappent, mais où un trop grand nombre, maîtres et serviteurs, sont massacrés.

“ Vous verrez le groupe des jésuites de la rue de Sèvres, emmenés à Mazas, où ils sont fusillés ; et celui de Picpus, respectable établissement fondé pour veiller et prier sur la tombe commune des nombreuses victimes

de la première Terreur, et dont quatre supérieurs sont conduits à cette effroyable immolation de Belleville, rue Haxo, où plus de cinquante personnes de tout ordre et de tout âge, gendarmes, soldats, simples laïques ou prêtres, sont égorgés. Heureusement nos braves troupes arrivaient; entraînées par cette ardeur qu'on éprouve en sentant qu'on sauve la patrie, elles se précipitent, elles délivrent les autres victimes qui allaient périr—l'ordre du massacre était donné et mettent en fuite les bourreaux.

“ Il y a quelques années, il s'est formé une société française intitulée *Société de secours aux blessés militaires*, en même temps que d'autres sociétés de même nature se fondaient en Europe : grande œuvre d'humanité qui honorera notre âge.

“ Ces sociétés parvinrent à se faire reconnaître par les divers gouvernements, dans la convention de Genève, en 1864, et firent entrer, comme on l'a dit, les blessés dans le droit des gens. Il y fut stipulé que les ambulances et les hôpitaux seraient reconnus neutres, de même que les blessés et les personnes qui se consacraient à les secourir. Ce fut la réalisation de quelques efforts isolés qui s'étaient faits autrefois.

“ Le but est de secourir les blessés du moment où ils tombent sur le champ de bataille jusqu'à celui où ils sont rendus guéris, soit à l'armée, soit à leurs familles : généreuse pensée, née dans la paix, et qui tend à faire un peu pardonner à la civilisation ce qui devrait lui être inconnu : la guerre. Cette pensée mérite assurément d'être ici consignée ; et quand on semble appliqué de toutes parts à multiplier les armées en même temps que les moyens de les détruire, on est heureux de voir un grand nombre d'hommes se dévouer à leur arracher une partie de leurs victimes.

“ En 1870, la société dont nous parlons n'était pas entièrement fondée ; mais au premier cri de guerre, elle accourut. Le danger public lui donna la vie. Elle s'organisa aussitôt, prit tout à coup de vastes proportions, se créa un personnel énorme et dévoué, établit une foule d'ambulances et de comités dans les provinces, se trouva sur les champs de bataille avec un service matériel et médical suffisant ; et tout cela avec une rapidité et une intelligence dont tout le monde fut frappé.

“ Ceux qui ont parcouru les différents théâtres de la guerre ont vu cette société à l'œuvre. Ils diront avec quel dévouement ces soldats de la charité ont rempli leur mission et exposé leurs vies, et comment, après que Paris fut investi, ils surent conserver à la province tous ses secours sans que la capitale perdit aucun des siens.

“ Vous avez été témoins, messieurs, de tous ceux qui furent prodigués à la grande ville assiégée : les grandes ambulances fixes où l'on soignait les blessés, et celles au moyen desquelles on allait les arracher à la mort sur les champs de bataille. Puis, lorsque la Commune vint naturellement dissoudre cette association bienfaisante et s'emparer de ses magasins

vous l'avez vue se transporter à Versailles, ou, avec la même ardeur, elle secourut l'admirable armée qui nous sauvait.

“ Il était juste de célébrer ici cette grande œuvre de patriotisme et d'humanité, qui doit avoir son rang parmi les vertus publiques qu'on honore. Il était juste de donner un témoignage public de reconnaissance à ceux qui se sont mis à sa tête, qui l'ont créée et si rapidement développée, consacrant, comme leurs coopérateurs, tout leur temps et toute leur intelligence à son succès.

“ Mais ce que nous voulons particulièrement mettre en lumière, c'est le nombre de vertus privées que cette création fit éclore. Dès qu'on vit un moyen efficace d'agir, l'ébranlement fut général. De toutes parts les dons affluèrent, les quêtes se firent, le pauvre lui-même voulut être souscripteur.

“ Une foule d'ambulances privées surgirent, se rattachant quoique indirectement à la société générale, et pour un grand nombre recevant d'elle des subventions en argent ou en nature ; toutes enrôlées comme elle sous la croix rouge : nouvelle croisade en faveur de l'humanité, et dans laquelle au milieu de nos malheurs, il n'y eut de nouvelle gloire acquise que pour la croix.

“ Ce qui brille au premier rang dans ce mouvement général, nous le dirons sans peine, ce sont les femmes : les unes se faisant ouvrières et travaillant pour les ambulances et les blessés dans les ouvroirs ; les autres devenant infirmières, et cela dans la France toute entière. Mais à Paris l'élan fut admirable.

“ On vit les dames du monde les plus élégantes, mêlées cordialement à une foule d'autres non moins dévouées, sortir tout à coup de leur vie douce pour venir dans le vaste palais de l'Industrie, transformé en hôpital encombré, passer toutes leurs journées et souvent leurs nuits, et cela durant cinq mois, à soigner les malades et à les servir. On les voyait, elles et toutes leurs compagnes, bravant la vue du sang et l'horreur des blessures, aider aux pansements, assister avec sang-froid aux plus cruelles opérations.

“ N'aurions-nous pas aussi à signaler le concours de médecins et de chirurgiens nombreux, écrasés sous le travail, et parmi lesquels on remarquait les plus célèbres et les plus habiles ?

“ Si nous parlons du clergé, nous dirons que, de l'aveu de tous, il a été à la hauteur de sa mission. Dès l'origine, il s'offrit de lui-même et tout entier pour contribuer au salut commun. Il exerça une puissante influence, par la parole et par l'action, dans les paroisses et hors des paroisses, animé du vif esprit de résistance à l'ennemi et de l'inspiration patriotique qui s'étaient emparés de la population. Elle le vit ne faire qu'un avec elle, soit lorsque ses membres se consacraient aux ambulances et aux ateliers intérieurs, soit lorsqu'ils fournissaient des aumôniers aux ambulan

ces extérieures, se faisaient infirmiers ou brancardiers sur les remparts, ou marchaient en volontaires dans les sorties, prodiguant sous le feu de l'ennemi les secours de la religion aux mourants, en même temps que l'appui de leurs bras aux blessés. Emprasons-nous de dire que les ministres des autres cultes agirent avec le même patriotisme.

“ Il y a, messieurs, une autre manifestation de ce noble sentiment que la France n'oubliera pas : c'est le mouvement général de la presse française, c'est l'association ardente de tous les journaux. Ils remirent le premier versement des fonds qu'ils recueillirent à la Société de secours en s'unissant à elle. Celle-ci, au moyen de cette somme, forma la seconde ambulance envoyée devant l'ennemi ; elle fut nommée l'ambulance de la presse. Toute la presse s'enrôla donc aussi sous la croix, la porta fièrement, contribua vaillamment à sa nouvelle gloire ; enfin le journalisme ne fut pas le moins ardent des croisés.

“ En effet, la presse voulut bientôt agir par elle-même ; elle se constitua régulièrement. Annexée au ministère de la guerre, elle eut à l'intérieur de Paris ses ambulances fixes, ses ambulances mobiles dans le voisinage des remparts, pour les premiers pansements aux blessés, que onze avant-postes sur les lignes avancées étaient chargés de recueillir. Elle établit aussi dans les baraques de Longchamps vingt et une salles pour leur convalescence. Elle eut ses médecins et ses chirurgiens habiles et célèbres, confia ses malades aux sœurs de charité dites de l'Espérance, et s'adressa pour avoir des infirmiers et des brancardiers, aux Frères des écoles chrétiennes, qui s'y consacrèrent avec une ardeur dont nous parlerons plus tard.

“ Nous pourrions en dire bien long, Messieurs, et sur tout ce qui s'est passé en France, et sur tout ce qu'on a pu admirer dans ces murs. Quant aux noms de ceux qui ont fait tant de bien dans ces jours malheureux, pour en avoir trop à citer, nous n'en citerons aucun.

“ Mais proclamons-le : il appartient à ce discours de le constater : Paris a donné un spectacle auquel peut-être on ne s'attendait pas, et qu'aucune ville de cette importance et de cette nature n'a jamais présenté. N'écoulant que ses sentiments, il se persuada jusqu'à l'illusion que les armées françaises allaient renaître ; et la plus grande partie de ses habitants, quand ils ne pouvaient plus vivre, ne voulaient pas encore qu'on se rendît. Devenue tout à coup calme et silencieuse, sérieuse et appliquée, se transformant sans transition en un camp militaire et en un vaste hospital, cette ville renonça en un instant à son luxe et à ses élégances, à ses joies et à ses folies. Quel spectacle que celui des femmes, faisant queue sans murmures aux boucheries et aux boulangeries, les pieds dans la neige et souvènt sans rien recevoir ! Ce fut un épisode unique dans l'histoire du monde que de voir tant d'hommes de toute condition et de tout âge, adonnés aux exercices militaires montant la garde sur les remparts,

marchant à l'ennemi dans les sorties, bravant le froid et les fatigues, oubliant, quelques-uns leurs habitudes frivoles, beaucoup d'autres leurs habitudes de travail ; pas un ne craignant la mort, tous ayant fait, sans jactance, le sacrifice de leurs vies.

“ Voilà comment, sur le témoignage de tous, Paris s'est montré pendant cinq mois. Sans doute il y eut quelque ombre à ce tableau, il y avait l'armée cachée du désordre, plus occupée de préparer l'insurrection que de marcher à l'ennemi. Mais nous devons ce témoignage aux vertus patriotiques qui resteront une gloire pour la nation. Pendant que le groupe de ses martyrs montait au ciel, le parfum de tant de vertus y montait aussi, et le ciel ne l'abandonnera pas. . . .

“ Maintenant, Messieurs, nous avons à vous entretenir d'un prix supérieur à tous les autres, et par son origine et par son objet. Mais auparavant il faut que vous me permettiez d'entrer dans quelques explications. Si quelque chose pouvait adoucir le souvenir de nos mauvais jours, ce serait assurément l'élan généreux, je ne dirai pas de l'Europe, mais du monde entier, pour diminuer nos maux. Il faudrait citer ici toutes les nations. Ce qu'il y a de non moins frappant, ce sont les sommes colossales, les secours de toute nature, et dans une proportion incalculable, qui nous sont venus de toutes parts. On ne peut compter que par millions.

“ Parmi ces dons, Messieurs, il en est un qu'il est de notre devoir de vous signaler. Par lui vous jugerez de tous les autres. A la nouvelle de nos désastres, les habitants de la ville de Boston furent vivement émus. En un moment, les comités se formèrent, les souscriptions s'ouvrirent, les souscripteurs accourent ; tout ce que sait imaginer la charité ingénieuse fut mis en œuvre. La ville de Boston, avec ses environs, réalisa la somme de huit cent mille francs. On frêta aussitôt un bâtiment, le *Worcester*, on le chargea de provisions de toutes sortes, et il fit voile pour le Hâvre. Mais on apprit la fin de la guerre, et, en même temps, le soulèvement de la capitale et le siège qu'en faisait le gouvernement français. On renonça donc à la distribution des objets, qui n'était plus nécessaire, mais on ne renonça pas à la pensée qui avait fait naître la souscription. Le navire fut conduit en Angleterre, son chargement y fut vendu, et la somme répandue dans les parties de la France qui avaient le plus souffert. Voilà, Messieurs, ce qu'une seule ville des Etats-Unis avec ses environs, la ville de Boston, a fait pour la France qui ne l'oubliera jamais. Mais voici ce qui m'oblige à vous en parler.

“ En réglant les comptes de cette œuvre généreuse, il resta une légère somme que les membres du comité de Boston eurent l'idée d'offrir à l'Académie, à l'occasion des prix de vertu qu'elle devait distribuer cette année. Ce don pouvait devenir un prix destiné à la personne qui en serait trouvée digne par ses actes de dévouement pendant le siège de Paris. “ C'est, dit “ la lettre d'envoi, le montant d'une souscription qui représente toutes les

“ classes des citoyens de Boston ; c'est un moyen d'exprimer la sympathie
 “ et le respect des Américains pour le courage, la générosité et le dévoue-
 “ ment désintéressé des Français pendant le siège de leur capitale.”
 Cette somme est de deux mille francs. L'Académie l'a reçue avec émotion
 et reconnaissance, et ce sentiment, elle l'a exprimé dans les termes que
 méritait un don de cette nature. •

“ Les liens qui nous attachent aux Etats-Unis datent de leur naissance.
 Si leur éloignement, leurs intérêts, leur puissance maritime, en font pour
 nous des alliés politiques naturels, les sentiments que cette grande nation
 vient de témoigner à la France, en souvenir de ceux qu'elle avait inspirés,
 font d'elle à jamais notre alliée sympathique et fraternelle.

“ Maintenant, Messieurs, à qui décerner ce prix exceptionnel ? Nous
 l'avons avec fierté : quand il a fallu choisir celui qui en est le plus digne,
 les faits de courage et de dévouement, d'abnégation et de sacrifice, se sont
 trouvés si nombreux, que le choix nous a paru impossible. Dans notre
 enquête, nous n'avons trouvé parmi nous qu'une chose : l'égalité dans le
 patriotisme. C'est alors que nous avons eu la pensée de donner à ce prix
 le caractère le moins personnel et le plus collectif possible. Nous l'avons
 décerné à un corps entier, aussi modeste qu'il est utile, que tout le monde
 connaît, que tout le monde estime, et qui, dans ce temps malheureux,
 s'est acquis une véritable gloire par son dévouement. Nous voulons parler
 de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. Vous savez tous à quelle
 carrière ils consacrent leur vie, et avec quel dévouement désintéressé,
 avec quelle paternelle simplicité ils l'accomplissent.

“ Quant aux événements dont il s'agit ici, nous n'avons qu'à laisser
 parler les faits. Lorsque l'on vit la patrie en danger, le sentiment qui
 nous émut tous les émut vivement ; ils se demandèrent comment ils pour-
 raient concourir à sa défense et soulager ses maux. Deux fibres vibrèrent
 à la fois dans leurs cœurs : celle du citoyen et celle du chrétien ; deux
 sentiments, deux vertus les entraînèrent : le patriotisme et la charité. Dès
 le 15 août, le frère Philippe, que tout le monde connaît par le chef-d'œu-
 vre d'Horace Vernet, écrivit au ministre de la guerre pour lui dire qu'il
 met à sa disposition tous les établissements et toutes écoles communales
 que son Institut possède, ainsi que tous les membres qui le composent, et
 ses novices et lui-même, et tout son conseil, pour prodiguer partout leurs
 soins aux malades et aux blessés. Le ministre usa de leur bonne volonté,
 mais d'eux-mêmes les Frères se mirent à l'œuvre. Ils établirent à leur
 compte une grande ambulance, rue Oudinot ; ils fournirent un personnel
 dévoué aux ambulances organisées par la grande Société de secours dans
 les gares de chemin de fer, pour l'arrivée des convois de blessés, et ils
 organisèrent un service de même nature pour un grand nombre d'ambu-
 lances particulières.

“ C'est alors que la Société de la presse fit appel à leur dévouement :

pour les enrôler dans son entreprise en qualité de brancardiers sur les champs de bataille et d'infirmiers dans les ambulances. Les Frères acceptèrent avec enthousiasme. Ils fournirent cinq à six cents des leurs qui furent constamment et gratuitement occupés à ces deux services. Les jours de bataille ils étaient plus nombreux.

“ Il faut ajouter, Messieurs, que leurs écoles ne furent jamais fermées ni leurs classes interrompues pendant toute la durée du siège. Ils suffirent à tout : à l'enseignement scolaire, aux ambulances intérieures et aux combats. Ils se dédoublaient ; chaque Frère marchait à son tour. Un jour, il faisait la classe, l'autre jour, il allait au feu. Ils étaient en concurrence entre eux pour partir. Le jour où le frère Nétholme fut tué à la bataille de Bourget, ce n'était pas à lui de marcher.

“ C'est ainsi qu'ils eurent constamment leurs places, et sur les remparts, et dans les batailles qui se livrèrent devant nos murs : la bataille de Champigny, celle du Bourget, celle de Buzenval et l'attaque de Montretout.

“ Ces jours-là on les voyait de grand matin, par un froid rigoureux, traverser Paris au nombre de trois à quatre cents, salués par la population, le frère Philippe en tête, malgré ses quatre-vingts ans, et les envoyant au combat, où il ne pouvait les suivre. Quant aux Frères, ils affrontaient le feu, comme s'ils n'avaient fait que cela toute leur vie, admirables par leur discipline et leur ardeur. C'est ce que tout le monde a proclamé. Ils étaient réunis par escouades de dix, un médecin avec eux, et ils marchaient comme en régiment. Arrivés au combat, les reins ceints d'une corde, et s'avancant deux par deux avec un brancard, ils se répandaient, courant toujours du côté du feu, relevant les blessés, les portant avec soin jusqu'au médecin et aux voitures d'ambulance. Pour chaque bataille, il y aurait une foule de traits à signaler. “ Mes Frères, leur criait un jour un de nos généraux, l'humanité et la charité n'exigent pas qu'on aille si loin.” Un autre chef descend de cheval, et embrasse l'un d'eux sous le feu du canon, en lui disant : “ Vous êtes admirables, vous et les vôtres !”

“ C'est qu'en effet, dans le plus fort de la mêlée, ils couraient à nos blessés, sous les balles et la mitraille, mêlés cordialement avec nos soldats qui les regardaient comme des camarades. Ils marchaient de concert : l'un, comme on l'a remarqué, portait l'épée qui tue, l'autre, la croix qui sauve. Puis, le lendemain des batailles, ils ensevelissaient les morts. Eux-mêmes eurent à pleurer deux des leurs qui furent tués ; plusieurs furent blessés, et dix-huit périrent par suite de maladies contractées près des blessés et des malades.

“ Ces soldats pacifiques se retrouvaient ensuite, soit paisiblement au milieu de leurs enfants, à l'école, soit, doux et affectueux auprès des malades qu'ils soignaient.

“ Mais ce ne fut pas Paris seul qui fut témoin de ce dévouement que la charité chrétienne inspire. Dès l'origine de la guerre, ils sollicitèrent

dans toutes les provinces les emplois les plus pénibles et les plus dangereux. Ils demandèrent à faire partie de l'armée du Rhin. Leurs établissements devinrent des casernes ; ils organisèrent partout de nombreuses ambulances pour nos soldats ou pour nos mobiles, pour nos recrues ou pour nos blessés. Tout cela est constaté par des correspondances multipliées, par des remerciements de maires ou d'officiers.

“ De même qu'à Paris, les Frères parurent sur tous les champs de bataille de province : à Dijon, à Alençon, à Pouilly, à Pontarlier, partout où l'on se battit, allant toujours au milieu du feu, le plus loin possible, pour ramasser nos blessés. C'est attesté par tout le monde. Que de faits il y aurait à citer ! Que d'épisodes à raconter !

“ Je m'arrête, Messieurs. Il y aurait à vous dire le courage des Frères sous la Commune, qui vint si tôt couvrir d'un voile lugubre ce qui aurait dû être la glorieuse fin d'une guerre malheureuse. Il y aurait à vous les montrer recueillant même à Belleville ou à Longchamps les blessés des insurgés, mais bientôt persécutés, chassés par eux, arrêtés avec leurs élèves dans leur maison d'Issy et ailleurs, conduits à Mazas, au moment d'y périr et, quand ils s'échappèrent, l'un d'eux, le frère Justin, tué en sortant.

Ce que j'ai dit, Messieurs, suffit à justifier le choix que nous avons fait de cet Institut des Frères des écoles chrétiennes pour lui décerner le prix si honorable de la ville de Boston. Les Frères sont presque tous enfants du peuple, et tous dévoués à l'éducation et au bien du peuple. Que toute justice leur soit rendue ! L'Académie sera heureuse de la leur rendre, et ce prix qu'elle va leur décerner sera comme la croix d'honneur attachée au drapeau d'un régiment.

“ Avant de terminer, Messieurs, nous avons à dire que, la totalité de la somme consacrée au prix de vertu pendant ces deux dernières années n'ayant pas eu d'emploi, l'Académie a destinée douze mille francs à secourir les blessés et les orphelins de nos armées. Elle a adressé cette somme à la Société charitable qui s'est formée “ pour venir au secours des orphelins de la guerre et des blessés défenseurs de la patrie.” L'Académie attache un grand prix à ce que son nom soit inscrit parmi ceux qui attestent la reconnaissance publique envers eux.”

NOCES D'OR DE MONSIEUR DE MONTREAL.

Nous nous empressons, dès notre premier numéro après sa réception, de publier la Circulaire de M. le Grand Vicaire A. F. Trudeau, à tout le clergé et aux fidèles du diocèse à l'occasion de la célébration prochaine des NOCES D'OR de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montreal.

CIRCULAIRE CONCERNANT LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE
DE L'ORDINATION DE PRETRISE DE MGR. BOURGET,
SECOND EVEQUE DE MONTREAL.

MONTREAL, le 15 Septembre 1872.

Monsieur.—Le 30 Novembre prochain, il y aura 50 ans que Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal, fut ordonné Prêtre.

Lorsque, dans le monde, des époux parviennent à leur 50e année de mariage, leurs enfants et leurs petits enfants se réunissent avec bonheur pour célébrer cette fête de famille. Lorsque quelqu'un atteint sa 50e année d'admission à quelque profession libérale, on voit ses confrères se faire un devoir de l'en féliciter, et prendre les moyens de célébrer dignement une circonstance qui se présente si rarement ; lorsque dans une Communauté, une Religieuse arrive à sa 50e année de profession, on sait avec quelles pieuses et joyeuses démonstrations on célèbre ce beau jour ; lorsque le Clergé voit quelqu'un de ses Membres parvenir à sa cinquantième année de prêtrise, toujours il se fait un devoir d'en témoigner sa joie, de féliciter ce vétéran du Sacerdoce sur sa longue carrière, et de se joindre à lui pour en rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Aujourd'hui, ce n'est plus un simple Prêtre, ce n'est plus un simple particulier qu'il s'agit de féliciter et de fêter ; c'est notre Evêque, c'est notre père à tous, Ecclésiastiques, religieux et fidèles laïques ; c'est celui qui a employé toute sa longue carrière sacerdotale au service de ce Diocèse, d'abord comme Secrétaire, ensuite comme Vicaire-Général, puis comme Coadjuteur pendant trois années, et enfin comme Evêque en chef depuis 32 ans. Que n'a-t-il pas fait, surtout depuis qu'il est spécialement chargé de ce Diocèse, pour le bien et la sanctification de son Clergé et de son peuple ? Tout le monde ne reconnaît-il pas qu'il a toujours été, comme il l'est encore, un saint Pasteur, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Tous ses Diocésains donc ne doivent-ils pas se faire un devoir de remercier Dieu de leur avoir donné un tel Pasteur ? Ne doivent-ils pas adresser au Ciel leurs vœux les plus ardents afin de lui obtenir le parfait rétablissement de sa santé, et la prolongation de ses jours précieux pendant de longues années encore ?

Nous avons tous été témoins, il y a quelques années, de ce que le monde catholique a fait, à l'occasion de ses NOCES D'OR, pour le glorieux Pontife l'Immortel Pie IX, qui, depuis bientôt 27 ans, gouverne l'Eglise avec une sagesse et une fermeté si admirable. Eh bien ! j'ose espérer que dans ce Diocèse, l'on fera quelque chose d'analogue, à l'occasion des NOCES D'OR de notre vénérable Evêque.

Comme il est dit plus haut, le 30 Novembre est le jour propre du 50^e Anniversaire de Prêtrise de Mgr. l'Evêque de Montréal ; mais à cause des difficultés de communications avec cette ville, à ce quantième, la célébration de cet anniversaire est fixée au 29 Octobre prochain, veille de l'anniversaire de la naissance de Sa Grandeur, qui complètera, ce jour-là ses 73 années. Or, voici ce que l'on a jugé à propos de régler et de suggérer pour donner à cette fête toute la solennité qu'elle mérite.

1o. Le 27 Octobre, qui tombe le Dimanche, il y aura, pour tout le Diocèse, une Indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Ce jour-là, les offices se célébreront avec la solennité des fêtes de première classe, pour la sonnerie, la veille et le jour, les ornements, le chant, etc. Après la Grand' Messe, ou la messe principale, dans les Communautés, on chantera le *Te Deum*, suivi des Versets et répons *Benedicamus Patrem et Filium*, etc., et de l'oraison d'action de grâce ; ensuite on récitera ou l'on chantera, sur le ton des Versets, ou autrement si on le trouve mieux, l'invocation : *Oremus pro Pontifice nostro Ignatio. R. Dominus conservet eum, &c.*, suivie de l'oraison *Deus omnium*, et l'on terminera par le *Benedicamus Domino*.

2o. Lundi, le 28 au soir, il pourrait y avoir illumination des divers édifices publics, comme Séminaires, Collèges, Couvents, etc., et des maisons particulières, dans les villes et les campagnes du Diocèse.

3o. Mardi, le 29, à 9 h. du matin, il y aura Messe Pontificale, à la Cathédrale, (1) avec toute la solennité que l'on peut déployer dans cette modeste Eglise.

4o. A midi et demi, aura lieu le dîner auquel tout le clergé est convié. De plus on invite chaque paroisse des villes et des campagnes du Diocèse et chaque Collège, à se faire représenter à ce dîner par un de ses membres ; et tous les corps et sociétés d'hommes auxquels sera adressée la présente, par ses Doyens ou Présidents.

Messieurs les Curés sont priés de vouloir bien régler ce qui concerne les députés de leur paroisse respective, d'envoyer au Secrétariat de l'Evêché le nom de ce député, dans le cours de la semaine qui précèdera le 29, et de lui remettre la carte qui lui sera envoyée d'ici, pour être présentée à l'entrée de la salle où aura lieu le dîner. Il en sera de même des députés des Collèges.

A midi, tous ceux qui devront prendre part au dîner, qui se donnera à la Halle St. Patrice, près de la Place Victoria, voudront bien se trouver à l'Evêché, pour se rendre à la suite de Mgr. de Montréal, au lieu susdit ; pour cela il conviendrait que tous fussent en voiture pour former le cortège jusqu'à la Halle St. Patrice.

Le soir il pourrait y avoir encore illumination, et des feux d'artifice, des feux de joie, des ballons, des processions aux flambeaux, et tout autre amusement que l'on trouvera convenable pour célébrer cette fête, pourvu que l'ordre public n'en soit point troublé.

(1) à l'invitation de M. Baile, Supérieur du Séminaire, la Messe pontificale sera célébrée dans l'Eglise paroissiale de Notre-Dame.

56. Les belles fêtes que la Paroisse, le Séminaire et le Couvent de Ste. Thérèse viennent de faire pour ouvrir la célébration des Noces d'Or de Mgr. de Montréal, lors de sa visite chez eux, me donnent la pensée de suggérer à chaque paroisse, Séminaire, Collège, Communauté de Religieux et Religieuses, Ecoles, etc., et Corps, Sociétés, Congrégations, etc., auxquels sera envoyée la Présente, d'en faire autant; de formuler des *Adresses* qui pourraient être présentées ici, à Monseigneur, par des députations, depuis le lundi, 21 Octobre prochain, entre 9 h. du matin et 3 h. de l'après midi, jusqu'au 28 inclusivement.

On comprend qu'il ne serait point possible de présenter ces *Adresses* à Sa Grandeur Elle-même, si on attendait pour cela au 27. L'on a préparé du papier qui sera envoyé avec la présente, tout exprès pour y écrire ces *Adresses* et pour recevoir les noms de ceux qui les présenteront. Les *Adresses* et les noms ne devront être écrits que sur le seul côté qui est réglé. Si quelque Paroisse ou Association manquait de ce papier, elle pourrait écrire ici pour en avoir d'avantage, car on aimerait à y voir les noms de tous les membres du Clergé Séculier et Régulier, de toutes les Communautés Religieuses et de tous les fidèles du Diocèse.

Il est facile de juger qu'il sera souverainement agréable à Mgr. de Montréal de voir réunis dans un ou plusieurs volumes les noms de tous ses Diocésains, à quelque classe, à quelque sexe et à quelque condition qu'ils appartiennent. Tout ceci peut s'exécuter facilement si on s'organise d'avance, chacun dans la spécialité ou l'association dont il est membre.

60. Si tout ce qui est dit ci-dessus s'exécute bien, on aura assurément une belle fête; mais comme cette fête ne durera que quelques heures, il faudrait, il me semble, prendre un moyen d'en conserver à jamais le souvenir: il faudrait un monument dont la vue nous reporterait à cette circonstance où il nous aurait été permis de donner à notre Evêque un témoignage bien éclatant de notre respect, de notre amour et de notre reconnaissance. Or ce monument pourrait être le Dôme qui doit couronner la Cathédrale, qui se construit en ce moment, et qui devra plus tard abriter le tombeau de notre Vénéral Evêque.

Telle a été aussi la belle pensée de la généreuse paroisse de Ste. Thérèse, à qui revient l'honneur d'avoir la première commencé la série de démonstrations filiales qui se produiront bientôt, sur tous les points de ce Diocèse, à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Pour réaliser cette pensée, je me permets d'engager les Paroisses, Collèges, Associations, etc., qui voudront présenter des *Adresses* à Sa Grandeur, de les accompagner de quelques offrandes, qui seront spécialement consacrées à la construction de ce Dôme.

70. L'Evêque est autorisé par le Droit Canon, à exiger, tous les ans, des Eglises de son Diocèse, une contribution que l'on appelle le *Cathedra-ticum*. Or Monseigneur de Montréal n'a jamais exigé cette contribution,

comme tout le monde le sait. Il est vrai que, par le passé, plusieurs Fabriques ont fait à l'Evêché des dons même généreux; néanmoins, à l'occasion de la circonstance exceptionnelle qui se présente aujourd'hui, j'ai pensé que je pouvais suggérer aux Fabriques qui en ont le moyen, de donner par quelque offrande, un témoignage de leur reconnaissance à Mgr. l'Evêque de Montréal qui, depuis 35 ans qu'il est Evêque, et je pourrais dire depuis 50 ans qu'il s'occupe des affaires du Diocèse, s'est dévoué sans relâche à tout ce qui pouvait procurer le bien général de ce Diocèse, et l'avantage de chaque Paroisse en particulier.

Mais voilà assez de suggestions, en voilà même trop, quand je sais que je m'adresse à des personnes qui connaissent, tout aussi bien que moi, les mérites du Pasteur qui les gouverne depuis tant d'années, et qui savent par conséquent aussi bien que moi ce que la reconnaissance doit les engager à faire pour montrer qu'ils sont dignes de ses soins si empressés et si paternels.

Que tous donc, ecclésiastiques, religieux et fidèles laïques, répondent à ce que ce Diocèse, et je dirai à ce que le pays tout entier attend de leurs sentiments d'enfants dévoués et reconnaissants!

Dans cet espoir, je me souscris, avec respect, de tous le très-humble serviteur,

A. F. TRUTEAU, Vic.-Gen.

MÉMORIAL NECROLOGIQUE.

M. LE COMMANDEUR OLIVIER BERTHELET.

Il vient de disparaître du milieu de notre société un homme dont on ne peut prononcer le nom sans rappeler le souvenir des grands actes de charité, dont il a rempli sa longue carrière et qui a rendu d'immenses services à la religion. Sa mémoire sera longtemps tenue en vénération dans toutes les Institutions de charité de notre ville, qui perdent en lui un bienfaiteur dont la charité ne se lassait jamais. M. Olivier Berthelet, Commandeur de Pie IX, a passé sa longue vie en faisant le bien, en venant au secours de toutes les douleurs, de toutes les misères. On était certain de le trouver partout où il y avait du bien à faire et des malheureux à secourir.

Ce grand citoyen que tous les pauvres de Montréal, tous les admirateurs de ce qu'il y a de grand regrettent, naquit à Montréal en 1799, du mariage de M. Pierre Berthelet et de mademoiselle Viger de Boucherville. Pendant quelques années, il se livra au commerce et accrut la belle fortune que lui avait laissée son père. Vers 1832, les habitants de Montréal l'envoyèrent les représenter dans l'assemblée législative du Bas-Canada. Plus tard en 1838, il fut élu membre du Conseil Spécial par Lord Gosford, mais il refusa d'accepter cette charge.

Depuis vingt ans, on peut dire que M. Berthelet s'est consacré exclusivement à des œuvres de charité, dont le nombre se trouve inscrit en caractères ineffaçables dans l'histoire des Institutions religieuses de Montréal. Sa charité sortait du cercle ordinaire des bonnes œuvres, et était proportionnée à son amour, à son dévouement à notre religion et à son pays, noble sentiment qui l'entraînait très-loin dans cette voie et le poussait à se mettre au service d'une si noble cause.

Avons-nous besoin de rappeler ses actes de bienfaisance ? Ne sont-ils pas dans la mémoire de tous ? Personne n'ignore à Montréal que M. Berthelet a donné aux RR. PP. Jésuites, une somme de \$20,000 pour l'acquisition du terrain sur lequel s'élève leur église ; que les frais d'établissement des Frères de St. Vincent de Paul lui ont coûté \$156,000 ; que plusieurs de nos couvents ont reçu chacun \$5,000. L'Evêché, nous dit-on, a eu sa part de ses munificences, et il a contribué dans une large mesure aux frais de construction de l'Hospice et de l'Eglise St. Joseph, élevé par ses libéralités et celles de sa famille qui s'associait à ses bonnes œuvres.

On n'a pas oublié la part qu'il a prise à l'organisation du corps des Zouaves Pontificaux. Il déploya en cette circonstance ce zèle dont il faisait preuve chaque fois qu'il s'agissait pour lui d'accomplir une bonne action. Sa Sainteté voulut récompenser des services aussi éclatants, et le nomma Commandeur de l'Ordre de Pie IX. En retour de cette insigne faveur si bien méritée, M. Berthelet envoya à ses frais vingt Zouaves Pontificaux à Rome pour témoigner de son attachement au Saint Siège.

M. Berthelet épousa en 1826, mademoiselle Chaboillez, cousine de M. l'abbé Chaboillez, curé de Longueuil, et se remaria en secondes nocces avec mademoiselle Guy. Il eut un enfant de son premier mariage. Elle épousa M. Larocque, et mourut il y a quelques années.

Autant M. Berthelet faisait un libéral usage de ses moyens, lorsque son bon cœur lui montrait une infortune à secourir, autant il était économe lorsqu'il s'agissait de lui-même. Nous nous plaisons à dire à la louange de ce bienfaiteur de sa ville, qu'il vécut sans ostentation, sans faste, avec une simplicité qui n'aurait jamais laissé soupçonner à ceux qui ne le connaissaient pas, qu'ils coudoyaient un millionnaire. Aussi son nom restera comme celui du plus grand bienfaiteur des Institutions de notre ville.

M. Berthelet a succombé aux atteintes d'une maladie qui le minait depuis longtemps. Il est mort plein de joie, plein de mérites pour le ciel, où sa charité lui avait sans doute marqué une place depuis longtemps.

Une fête chez le Marquis de Bassano.

Il nous a été donné d'assister, ces jours derniers, à une fête intime—une vraie fête de famille—qui avait lieu chez M. le Marquis de Bassano. Les quatre-vingts et quelques orphelines auxquelles les révérendes Sœurs de la Providence prodiguent leurs soins maternels étaient venues rendre leurs hommages à Celle qu'elles honorent comme leur bienfaitrice. Il n'est ignoré de personne que madame la Marquise, autrefois Mademoiselle Symes, remplit depuis longtemps le rôle de mère à l'égard de ces pauvres petites filles, nées dans l'indigence. Sa libéralité qui ne connaît presque point de bornes, trouve sa plus belle manifestation dans le secours donné à ces infortunées enfants. Désireuses de témoigner à Madame la Marquise leur reconnaissance pour ses nombreux bienfaits, les orphelines se rendirent, le 2 du présent mois, au lieu de sa résidence : elles assistèrent d'abord à la messe dite par le révérend M. Laberge, dans la chapelle-privée de la Marquise, et firent entendre quelques-uns de ces beaux cantiques, dont sont remplis nos répertoires religieux, plus beaux encore lorsqu'ils sortent des lèvres innocentes de ces enfants ou de celles des vertueuses Filles de Charité.

Après la messe, il y eut réunion au salon de réception où les orphelines jouèrent un petit drame des plus touchants. Traduisant leurs sentiments dans une scène où plusieurs d'entre elles paraissaient comme actrices, elles dirent, dans un langage aussi délicat qu'émouvant, les titres de leur bienfaitrice et leur reconnaissance. Et quand, sous l'empire de ce sentiment, elles vinrent à exprimer leur appréhension de perdre l'appui de cette main généreuse, elles eurent des accents qui remplirent d'émotion tous les assistants ; il était vraiment déchirant de voir ces enfants éplorées à la seule pensée que leur bienfaitrice va résider sur d'autres plages, habiter sous d'autres cieux.

Madame la Marquise, sans renoncer de vivre au Canada, doit suivre son époux dans son pays.

Cependant, à la fin de la séance, M. le Marquis sécha les pleurs de ces enfants en leur annonçant que celle qu'elles appelaient leur mère ne quittait pas son pays définitivement ; qu'elle y reviendrait à des époques assez rapprochées, et qu'un jour, tous deux se fixeraient peut-être au Canada. Madame la Marquise répéta la même déclaration et dit qu'elle ne cesserait, en tous cas, de leur continuer sa protection.

Dans l'après-midi, il y eut salut et bénédiction du Très-Saint-Sacrement donnée par le Révérend M. Rousseau, de Saint-Sulpice.

Ce n'était là que la première partie de la fête d'hier. Quelques jours après, M. le Marquis et sa Dame se rendaient à l'Orphelinat même ; ils furent reçus au milieu des chants des orphelines, dans une vaste salle ornée pour la circonstance, et où se lisaient les *mottos* suivants :

“Bonheur au Marquis et à la Marquise de Bassano.” “J’ai eu faim et vous m’avez donné à manger.”

Ils voulurent bien assister au dîner des enfants, dîner presque somptueux, grâce à la générosité de Madame la Marquise elle-même. Il se passa alors un spectacle d’autant plus admirable qu’il est plus rare de nos jours. La noble Marquise distribua de ses propres mains les mets destinés aux orphelines ; c’était une de ces scènes, telles que l’on en voyait au berceau du Christianisme ; on se fût cru à ces temps où la foi avait tellement imprégné l’esprit des peuples que les châtelaines et les marquises mettaient leur gloire à faire le bonheur de leurs vassaux, à secourir l’indigence partout où elles la rencontraient.

Après avoir pris quelques rafraîchissements, M. le Marquis et sa Dame firent la visite de la maison et purent admirer le bel ordre et l’exquise propreté dans laquelle les Révérendes Sœurs de la Providence tiennent les enfants confiées à leurs soins. Ils se transportèrent ensuite à la Maison-mère, parcoururent les diverses salles des pauvres et des infirmes, adressant un mot aux malades, et laissant derrière eux beaucoup d’heureux.—*La Minerve.*

—
Ce que le Prussien a pris à la France, Dieu le lui rend. (1)

La France est une terre privilégiée. Ce qui eût causé la ruine d’une nation plus puissante qu’elle, est un stimulant qui l’excite et la relève, lorsqu’elle semblait atterrée, et sa faiblesse fait sa force. Dieu lui-même, qui avait semblé conduire les événements et du haut du ciel présider à ses humiliations et à ses défaites, applique, en ce moment, sa main bienfaisante sur ses plaies, comme pour les cicatriser et les guérir.

Il lui faut donner trois milliards à nos cruels vainqueurs, 3 milliards, c’est-à-dire, la sueur d’un peuple et sa fortune vaillante, ce qui doit le faire vivre et prospérer. Ces trois milliards, où les prendre ? Qui les donnera ? La Providence qui, dans une année qui s’annonçait très-mal, lui a donné des récoltes exceptionnelles qui l’emportent de trois milliards et plus, sur les autres années, comme en a fait la remarque un Journal de Paris dans un article fort instructif. Laissons parler ce journal :

“Une belle année produit dix-huit milliards de grains, de légumes, de vin, de viande. Une année moyenne va à 15 milliards et demi. Une mauvaise année reste au-dessous de 14 milliards. Or, la présente année est exceptionnellement belle. Elle nous console des maisons brûlées, des arbres coupés, des récoltes foulées aux pieds en 1870 et 1871.

“Le froment est de tous les produits du sol celui qui donne le plus haut chiffre. En année moyenne, il se récolte en France 2 milliards 3 millions de francs de blé, et 560 millions de paille. Les départements

(1) Nous recommandons à tous les habitants de la Campagne, la lecture de ces quelques lignes, si propres à leur faire apprécier leur condition.

de l'Aisne, d'Eure-et-Loir, de Maine-et-Loire, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, produisent chacun plus de 50 millions de blé. Le département du Nord, à lui tout seul, donne plus de 100 millions de blé et de paille. Celui de la Creuse ne produit qu'à peine 2 millions.

“ Je ne vous parlerai ni du froment du printemps, ni de l'épeautre, ni du méteil, qui produisent pourtant ensemble un chiffre rond de deux cent vingt millions, blé et paille. Mais voici de gros résultats :

| | |
|---------------|---------------|
| Seigle..... | 472 millions. |
| Orge..... | 265 — |
| Avoine..... | 787 — |
| Mais..... | 132 — |
| Sarrasin..... | 112 — |

“ En voilà pour deux milliards. Puis il y a des choses qui vous surprendront.

“ Vous doutez-vous que la culture du millet rapporte cinq millions et sept cent mille francs ? La pomme de terre fournit son demi milliard tout rond, et les châtaignes frisent les cinquante millions.

“ Encore une petite liste :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Haricots..... | 71 millions. |
| Fèves et féverolles..... | 36 — |
| Lentilles..... | 5 — |
| Pois..... | 35 — |
| Choux..... | 87 — |
| Carottes, pannais, navets..... | 96 — |
| Citrouilles..... | 15 — |
| Melons..... | 13 — |
| Asperges..... | 10 — |
| Artichauts..... | 47 — |
| Salades..... | 34 — |
| Autres légumes..... | 27 — |

“ Ainsi, la France produit en année moyenne plus d'un milliard de légumes !

“ Les cultures industrielles ont aussi leur intérêt. Ainsi, la betterave à sucre, le colza, l'œillette, la cameline, la navette, le chénevis, la graine de lin, les olives, les amandes et les noix, dont on fait l'huile, représentent un produit de trois cent millions.

“ Notre admirable pays produit encore cinquante-six millions de chanvre, soixante-six millions de lin, et cinquante-deux millions de cocons de vers à soie ! Les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et de Vaucluse fournissent à Lyon les neuf-dixièmes de cette précieuse marchandise.

“ Les quinze millions de houblon que nous récoltons sont réduits à 10 millions par la perte de l'Alsace. Sur les vingt et un millions de tabac récolté en France, cinq millions étaient également fournis par cette province.

“ Enfin, il y a la garance, le pastel, la gaude, le chardon, le safran et la chicorée qui produisent une quinzaine de millions, bon an mal an.

“ Les foins, et leurs innombrables variétés, mangés au ratelier ou en vert, ne produisent guère moins de *deux milliards* ! A côté de ce chiffre colossal, celui de la vigne paraîtra modeste : quatorze cents millions. Quant aux départements qui produisent le plus de vin, la statistique renverse toutes les idées reçues. C’est le département de l’Hérault qui donne les plus gigantesques résultats : six millions d’hectolitres de vin, valant plus de cent cinquante millions de francs !

“ La Côte-d’Or, qui produit les meilleurs vins du monde, n’en récolte pas pour trente millions. Le Bordelais va jusqu’à quatre-vingt-dix millions. Les deux Charentes, qui produisent l’eau-de-vie, récoltent cent soixante-quinze millions de vin. On ne récolte en Champagne que pour vingt-six millions ; mais les environs de Saumur fournissent à eux seuls trente millions de bon vin blanc, dont on fait du champagne factice, qui n’est pas plus mauvais, en somme, que le véritable.

“ Notre tout petit département de la Seine fait ses quarante mille pièces de vin, qui représentent une valeur de trois millions. Qui s’en serait douté ?

“ Où la statistique permet au Français d’être fier des produits de son pays, c’est dans le chapitre des animaux. Le revenu brut annuel de cette production est immense. Pour les chevaux, mulets et ânes, il s’élève à près de deux milliards. Pour les bœufs, vaches et veaux, il est de trois milliards et demi. Les moutons produisent trois cents millions, et les porcs cent millions seulement, à peine un peu plus que les chèvres et les chevreaux.

“ Ainsi la terre, la terre seule, la terre que féconde le travail du laboureur, produit dix-huit milliards dans une année ! Voilà la fortune de la France, fortune que ne peuvent pas compromettre les rugissements des radicaux, car les *ruraux* ne comprennent rien aux harangues, aux toasts, aux boniments de la *radicaille* . . . Ils aiment cette terre bénie, qui récompense si généreusement leurs efforts, qui les paie si bien de leurs peines.”

La persécution et le réveil des Catholiques.

La persécution contre le catholicisme et les principes qu’il représente devient générale. On dirait que tous les peuples sont jaloux de contribuer chacun pour sa part, à la ruine de la Religion de Jésus Christ, et qu’afin d’arriver à ce but, rien ne leur coûte. Tous les moyens sont bons, toutes les alliances sont acceptables : le Sultan donne la main au Roi d’Italie, Bismark s’unit avec Gambetta, l’Angleterre marche avec l’Autriche. Il s’agit de combattre l’ennemi commun : il est besoin de tous les efforts ; qu’importe qu’on diffère d’opinion sur un point, pourvu qu’on se trouve réuni sur cet autre terrain : la haine de la Croix !

Voyez, en effet, si jamais la lutte fut plus universelle.

En France, que cherche-t-on à détruire avant tout ? Le sentiment religieux. Pour cela, on demande l'instruction laïque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'expulsion de tout ce qui porte un habit monastique. M. Thiers refuse, c'est vrai : mais que, demain, le pouvoir passe entre les mains d'un certain parti, et ces souhaits deviendront aussitôt des réalités !

A Genève, la terre de la liberté, le Conseil fait fermer les écoles catholiques et les monastères. A Londres, M. Robert Peel demande que les Jésuites soient repoussés du sol anglais ; là, du moins, l'intolérance se trouve en face d'un homme vraiment libéral, et M. Gladstone refuse, au nom du Gouvernement, de s'associer à une pareille mesure.

Voulez-vous passer dans l'extrême Orient ? Il y a quelques semaines à peine que le nonce du Pape est revenu, et déjà Mgr. Hassoun est en exil. Si quelque chose doit même nous étonner, c'est qu'il n'y ait pas été envoyé depuis de longs mois déjà : le représentant de l'Autriche déclare qu'à la place du sultan, le comte Andrassy n'aurait pas attendu si longtemps. Pourquoi donc le descendant d'Omar serait-il plus scrupuleux que le successeur de Saint Etienne ?

Est-il besoin de rappeler les vexations de la Prusse ? Le chancelier fédéral, qui regarde d'un œil calme l'Europe tout entière, se prend à trembler devant quelques hommes disséminés dans son vaste empire, pauvres d'argent, mais riches de foi et d'énergie : ces deux cents religieux lui font peur et il n'aura de tranquillité qu'après avoir obtenu contre eux l'autorisation de les chasser d'Allemagne. Il en profitera pour perdre, en même temps, tous ceux qui donnent leurs soins à l'enfance, tous ceux qui apprennent aux jeunes lèvres à balbutier le nom de Dieu, espérant de pouvoir mieux fonder ainsi la tyrannie de son maître sur des âmes privées de la noblesse et de la générosité qu'elles auraient puisées aux sources vives d'un enseignement catholique !

Mais ce n'est pas assez pour le Machiavel Prussien : il veut qu'on partage complètement ses haines et il stimule celles bien assez vives déjà cependant, des ennemis naturels de l'Eglise. En vain Victor-Emmanuel est-il entré dans Rome ; en vain dépouille-t-il chaque jour les ordres et les congrégations religieuses, au mépris des conventions signées ; en vain vole-t-il les enfants comme il a volé le Père ; en vain a-t-il préparé les élections d'une manière scandaleuse, et fait porter comme inconnu sur la liste des électeurs, l'illustre P. Secchi, l'astronome célèbre dont le monde entier connaît le nom, cela ne suffit point encore à M. de Bismark ! Il faut que M. Lanza fasse davantage ; le ministre de Guillaume est vaincu qu'aussi longtemps que le Pape demeurera à Rome, le gouvernement italien sera en danger constant, et il conseille à ses amis d'expulser Pie IX du Vatican.

Voilà le dernier résultat à obtenir : expulser Pie IX du Vatican, rompre

l'union du Chef et des sujets pour avoir meilleur marché des uns et de l'autre, et étouffer ainsi ce catholicisme, toujours redoutable à qui veut poursuivre ses fins sans nul respect de la justice.

Heureusement qu'ici bas le bien est sans cesse à côté du mal. Le zèle augmente à proportion de la persécution, le courage à proportion du péril. On insulte les catholiques, on les accable d'excès de tout genre ; on les attaque dans leurs convictions, dans leur foi, dans leur conscience, on les blesse au plus profond du cœur, ils n'en seront que plus portés à s'unir dans la défense et à montrer de la valeur contre leurs ennemis. Déjà ils se sont levés en masse : en Allemagne il s'est formé une association pour résister aux empiètements du protestantisme servi par M. de Bismark : en France on organise partout des comités catholiques prêts à descendre dans l'arène ; en Autriche, une pétition, couverte en quelques jours de plus de 183,000 signatures, circule dans le public et ira porter aux pieds du trône de François-Joseph les aspirations du véritable peuple autrichien ; en Italie enfin, malgré les intimidations et les menaces, malgré les injustices et les iniquités, malgré les poignards et les *revolvers*, les catholiques ont répondu à l'appel du Pape. Ils ont pris part aux élections et la victoire leur est restée dans un bon nombre de villes. Ne peut-on pas espérer en présence d'un si consolant résultat que, désormais, les partisans de l'erreur rencontreront plus d'obstacles qu'ils n'en désiraient, et qu'ils ne vaincront plus aussi facilement que par le passé ?

Les catholiques sont nombreux ; ils n'ont qu'à vouloir pour pouvoir ; ils ont pour eux la vérité et la justice. Nous avons le ferme espoir qu'ils voudront.

Le réveil auquel nous assistons nous est un sûr garant de leurs efforts et de leurs succès dans l'avenir.

LE DROIT NOUVEAU.

Le gouvernement Italien vient de commettre un nouvel acte d'iniquité. Il a spolié encore une fois les Jésuites de Rome et confisqué leur maison-mère, connue sous le nom de *Gesù*. La télégraphie électrique a pris part à la fête et annoncé, par les mille voix des journaux, que la spoliation et l'expulsion des Jésuites s'étaient accomplies dans un ordre parfait, comme s'il pouvait y avoir quelque ordre dans l'injustice et la violence.

Pour nous, nous ne voulons pas voir dans cette infamie les droits de la conscience et de la religion indignement sacrifiés. Nous ne considérons pas dans les Jésuites, des prêtres et des serviteurs infatigables de la cause de Dieu et de l'Eglise, mais des hommes ; et, dans la Compagnie de Jésus, nous laissons de côté un ordre religieux, éminemment utile aux âmes et à la cause de la religion, pour ne considérer qu'une société humaine, ayant son existence propre, ses droits et ses intérêts, et nous nous demandons si le gouvernement italien peut la dépouiller sans qu'une plainte ou un cri

d'indignation s'élève du sein de l'Europe, foulée aux pieds par le despotisme et la Révolution unis ensemble.

Est-il permis, oui ou non, en tout pays, et même en Italie, à des hommes qui se connaissent et qui s'estiment, de s'unir par des contrats, en se conformant aux lois, et de former des sociétés commerciales, financières, littéraires ? Et si des sociétés de ce genre se sont formées, ont des maisons et des terres, un roi ou un ministre peuvent-ils, sans passer pour des brigands, leur enlever leurs biens, sans raison et sans jugement ? Si, en vertu du droit de haute propriété que l'Etat s'attribue aujourd'hui, il expropriait des sujets, pourrait-il impunément user d'un droit semblable envers les étrangers ?

Les sociétés du Crédit Foncier, du Crédit Agricole, des Transports Maritimes ont, en Italie, en Espagne et ailleurs, des intérêts. Serait-il permis aux deux rois Amédée et Victor Emmanuel de les dépouiller à leur gré, et le jour où l'on apprendrait à Londres que des Anglais ont été lésés à Madrid et à Rome, est-ce que l'ordre ne serait pas donné à la flotte anglaise d'aller croiser dans les eaux d'Italie ou d'Espagne pour demander raison de la spoliation et de l'injustice ? Ce sont des griefs semblables qui ont amené la guerre du Mexique.

Les Jésuites de Rome ne sont pas Italiens, et par conséquent ils ne sont pas soumis à l'autorité du roi Victor Emmanuel. Ils sont Français, Belges, Allemands, Espagnols, et ils forment une société contractée sous l'égide des lois. Leurs biens, meubles et immeubles, appartiennent à la Société et non à des sujets du roi d'Italie. La maison qui vient d'être saisie a été construite avec l'or de la France, de l'Espagne, de l'Autriche, etc.

Le vol qui a été commis est donc sans excuse et sans prétexte. L'injustice est flagrante et odieuse. Si elle triomphe et que les divers gouvernements de l'Europe laissent dépouiller leurs nationaux sans réclamer, sans protester, c'est la preuve que les bases antiques de la société sont déplacées. La civilisation, nous ne disons pas chrétienne, mais sociale, a disparu, et par une pente insensible, mais fatale, nous retournons à l'état sauvage où il n'y a plus ni droit, ni justice, ni propriété où chacun s'attribue par la ruse ou par la violence ce qui lui convient, où la force prime le droit. Et alors qu'on ne s'étonne plus d'entendre les communards s'écrier : arrière les lois, les juges, les représentants de l'autorité, les défenseurs du droit et de la faiblesse ! Placé à la Commune, aux voleurs et aux incendiaires !

LA VENDEE A NOTRE DAME DE LOURDES.

Quoique nous ayons déjà consacré quinze pages de cette livraison à raconter plusieurs guérisons merveilleuses opérées à Notre-Dame de Lourdes, et à décrire un certain nombre de pèlerinages, nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en publiant encore une lettre renfermant le récit de cinq guérisons nouvelles, opérées en un même jour, et presque au même moment, récit fait et écrit immédiatement après, par un témoin oculaire.

C'est Monsieur l'abbé Martineau, du Séminaire de Montréal, qui vient de recevoir de sa propre Sœur et *filleule*, Religieuse des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, en Vendée, dans la maison de Marmaison, diocèse de Luçon, la lettre suivante qu'il a bien voulu nous communiquer. Nous ne croyons pouvoir rien faire de mieux que de la publier intégralement, avec tous les beaux sentiments de piété et de tendre émotion qui l'ont inspirée.

Il n'est personne de ceux qui ont eu l'avantage d'entendre si souvent dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, la parole toujours si vive, si abondante et si animée de notre cher Prédicateur, qui ne reconnaisse facilement la visible parenté, disons mieux l'identité de style, de sentiment, nous dirions de trempe d'esprit entre le frère et la sœur.

MARMAISON, 21 SEPTEMBRE, 1872.

“ Mon bien cher Parrain,

“ Oh ! mon bien cher Parrain, que n'étiez-vous à Lourdes le 4 Septembre, au nombre des 1400 à 1500 pèlerins de la Vendée, qui s'y trouvaient réunis dans une même foi et dans un seul amour ! Ah ! vous aussi, comme nous tous, vous vous seriez jeté à boire à longs traits de cette onde salutaire, jaillie à la voix de la Vierge Immaculée, sous les mains de Bernadette en extase. Dans ce pieux pèlerinage, dans cette manifestation Vendéenne, pleine d'enthousiasme, votre petite famille était représentée par trois de ses membres : Valentin, sa femme, et votre indigne sœur. Daignez m'aider, mon bien cher Parrain, à remercier notre auguste Mère d'avoir elle-même tout disposé en ma faveur. Jusqu'à ce jour, mon cœur, quoique bien petit, contenait encore son amour envers notre tendre Mère, mais aujourd'hui, il éclate dans les transports de son ardent amour et de sa vive reconnaissance. Oh ! qu'elle est donc bonne Marie !!!

Vous apprendrez plus tard, mon cher Parrain, par le compte-rendu que je tiens à vous envoyer, les détails intéressants de ce beau pèlerinage, prélude de la grande manifestation nationale qui aura lieu le 6 Octobre prochain. Ici, je ne veux vous parler que de ce qui me touche. Mais comment vous dire tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu, tout ce que j'ai ressenti ! . . . Oh ! que l'on est bien là ! à cette grotte sainte, témoin

des prodiges inouïs, opérés par la Reine des cieux, prosternée devant ces roches silencieuses où Marie a daigné 18 fois apparaître à l'humble petite bergère des montagnes, près de cette eau miraculeuse qui coule, coule toujours, sans jamais se lasser ! . . . Que l'on bâtirait volontiers sa tente sur ce nouveau Thabor, que l'on ne quitterait que pour s'envoler au véritable Thabor de la vie éternelle, afin d'y contempler à jamais l'Immaculée Conception dans toute sa splendeur ! On le comprend bien, dans un lieu si sanctifié, la prière est facile, les yeux sont fixés sur la statue de Marie ; mais l'âme s'élève d'elle-même vers la réalité ; elle respire une atmosphère céleste, la terre disparaît. Bien des années se passeront, ma vie entière finira, avant que j'oublie les émotions dont j'ai été saisie, d'abord en me jetant à genoux pour la première fois tout près de la grotte privilégiée, et ensuite en faisant couler dans ma poitrine haletante cette eau miraculeuse, si faite pour désaltérer et corporellement et spirituellement. Chaque instant apportait son moment d'ivresse. Quelle nuit délicieuse que celle qu'il m'a été permis de passer, tantôt au pieux sanctuaire de la Vierge Immaculée, tantôt à la grotte de l'apparition. Mais le temps fuyait comme un songe ; un jour et une nuit nous avaient vus, dans le recueillement et la piété, rendre nos hommages à notre Mère, et d'autres pèlerins paraissaient au milieu des montagnes pyrénéennes. Il nous fallait partir . . . Les lèvres collées sur ces pierres parlantes, le cœur gros de regret, nous récitâmes une dernière prière, et Marie se levait pour nous bénir . . . O prodigo ! aurais-je jamais cru que c'eût été tout près de moi, je pourrais dire entre mes bras, que cette miséricordieuse Marie eut voulu faire son premier miracle. Et oui ! Je soutenais dans un bain une de nos Sœurs tout-à-fait impotente, et voilà qu'après quelques instants de courtes prières, ma chère infirme éprouve un bien-être inaccoutumé. Elle peut remuer les membres et en faire usage avec facilité, elle sort du bain presque sans secours. Il m'est bien impossible, mon bien cher Parrain, de vous peindre la profonde émotion qui me saisit en ce moment. Je manquai en perdre connaissance. Avant de sortir de la petite cellule où venait d'éclater la puissance de Marie, nous récitâmes, ma Sœur Marie-Germaine (c'est le nom de la miraculée) et moi, le *Laudate* et une partie du *Te Deum*. Je vous laisse le soin d'imaginer l'allégresse, l'attendrissement, les transports d'amour et de reconnaissance de tous les pèlerins, lorsque nous sortîmes de la petite chambre, où 20 minutes auparavant il m'avait fallu tant d'efforts pour y pénétrer avec ma chère malade que je portais plus que je ne soutenais. Un *Magnificat* fut chanté avec des transports indescriptibles. Ces élans de reconnaissance d'une foule pleine de foi et d'ardeur se devinent et ne s'écrivent pas. Marie, Marie, notre divine Bienfaitrice était toujours là, souriant à notre amour et disposée à répandre de nouvelles grâces sur sa chère Vendée agenouillée à ses pieds. Quatre autres guérisons suivirent, en moins de 25 minutes. La première dont j'ai été

l'heureux témoin : une mère de famille ne marchant qu'à l'aide de 2 béquilles et encore très-péniblement ; une jeune muette, un tout jeune homme estropié et souffrant cruellement d'un bras, une petite fille couverte de lèpre de la tête aux pieds, furent instantanément guéris, aux yeux de la foule, émue au suprême degré.

L'heure du départ avait sonné et nous nous arrachions de la Grotte sainte, jetant un dernier regard sur la blanche image de notre Reine. L'écho répétait au loin le refrain d'adieu.

Eh ! il semble que nous n'ayons pas laissé à notre divine Mère le temps de nous bénir comme elle le voulait, mais nous emportions religieusement de son eau miraculeuse qui devait, transportée au sein de la Vendée, aussi bien qu'à la source de l'apparition, guérir les malades et convertir les pécheurs.

C'est encore en faveur de notre pauvre petite Communauté que la très-anguste Mère de Dieu a daigné, à notre arrivée en Vendée, continuer à nous manifester sa puissance. La Supérieure de notre Etablissement de Chaillé-les-Ormeaux, atteinte depuis 6 mois d'une aphonie complète, s'est trouvée entièrement guérie, après avoir avalé quelques gouttes de l'eau merveilleuse que venait de lui donner le Pasteur du lieu. Elle chante immédiatement, seule et à haute voix le *Magnificat* devant les spectateurs ébahis et stupéfaits.

Voilà pour ce qui nous regarde, mon bien cher Parrain, et n'admirez-vous pas avec nous les grâces dont la très Ste. Vierge nous a comblés, nous, pauvres petites Religieuses, les dernières entre toutes ? Ah ! daignez chanter avec nous l'hymne de la reconnaissance ! Oui, *Magnificat anima mea Dominum, et Virginem Mariam !*

Il est temps que je termine ce long entretien qui ne serait propre qu'à vous fatiguer vu l'incohérence de mes phrases ; mais je suis assuré d'avance qu'il ne vous causera pas le plus léger ennui, parcequ'il vous décrit, quoique bien imparfaitement, les bontés de Celle que vous aimez tant à nommer notre Mère ; de cette Vierge Immaculée, pour la gloire de laquelle vous vous êtes dépensé jusqu'à ce jour.

Qu'elle soit aimée l'Immaculée Conception ! Que n'ai-je une voix à me faire entendre de toutes les extrémités du monde, et ce cri retentirait partout : AMOUR A L'IMMACULÉE CONCEPTION !

Maintenant il me reste à vous dire, mon bien cher Parrain, combien j'ai prié pour vous Notre-Dame de Lourdes. Votre nom se trouve dans toutes mes prières et il me semblait que la Consolatrice des affligés et des orphelins prêtait l'oreille à toutes mes demandes. Qu'elle daigne accomplir mes vœux les plus ardents !!!

Je joins à cette lettre deux cantiques du pèlerinage, lesquels vous chanterez, j'en suis sûre, si votre état vous le permet.

Je demeure toujours,

Bien-aimé Parrain,

Votre filleule très-respectueuse et bien aimante,

SR. MARIE-DU-ST-REDEMPTUR, Religieuse des S. S. C. C.

Nous rappelons aux citoyens de Montréal qu'une vue exacte de la Ville et des environs de Lourdes et spécialement la Grotte Sainte et la nouvelle Eglise, exécutée d'après nature, est exposée dans la Salle du Cabinet de Lecture. Cet excellent ouvrage d'art que Mgr. l'Evêque de Montréal a permis de bénir, peut être considéré comme l'objet d'une pieuse visite.

La Vendée à Lourdes, (4 Septembre 1872.)

Cantique: AIR: *Bravons les Enfers.*

REFRAIN :

Debout, Vendéens,
Allons, Pèlerins,
Allons où la foi nous appelle :

Montrons en ce jour
Qu'à la foi, l'amour,
La Vendée est toujours fidèle !

Où, la Vendée, elle est à toi
O Marie, ô Reine immortelle !
C'est toi, qui veillant sur sa foi
L'as faite si grande et si belle !

C'était nos pères, ces soldats
Qui sûrs de ton secours, ô Mère,
Sans crainte volaient aux combats
Après avoir dit ton Rosaire.

C'est nous, les fils de ces martyrs ;
Vois encor leur sang dans nos veines ;
Peux-tu rejeter nos soupirs
Et laisser nos prières vaines ?

Notre premier soupir vers toi
Est pour l'Église, notre Mère,
Et pour PIE IX, Pontife et Roi,
Dont la vie au monde est si chère !

Tu sais ! c'est toi qui le choisis ;
Que n'a-t-il pas fait pour ta gloire !
Laisseras-tu ses ennemis
Jusqu'à la fin chanter victoire ?

Seule, ton bras est tout-puissant,
A toi la dernière victoire !
Fais que nous voyions triomphant
PIE IX chargé d'ans et de gloire !

Nous t'adressons encor nos vœux
Pour notre France si chérie ;
Rends-lui, rends-lui ses jours heureux.
C'est aussi ta France, ô Marie !

Fais qu'elle entende enfin ta voix,
Et, reprenant sa noble vie,
Qu'on la nomme, comme autrefois
Le *soldat du Christ*, ô Marie !

Nous ne ferons monter vers toi
Qu'un seul vœu pour notre Vendée,
Veille sur elle, et que sa foi
Par ta main soit toujours gardée !

AUTRE CANTIQUÉ.

Pour leur pays et pour leur Dieu,
Quand nos pères donnaient leur vie,

Comme un clairon, Vierge Marie,
Votre nom les guidait au feu (*bis*).

REFRAIN.

Toujours, toujours, ô Reine immaculée,
Pour nous bénir, votre main s'étendra :
Et nous, enfants de la Vendée,
Pour vous servir nous serons là (*bis*).

De ce nom l'écho radouci
Réveille encor notre bocage ;
Partez, dit-il, d'un long voyage
Bravez la fatigue et l'ennui (*bis*).

Nous partons, et sous la vapeur,
Nous voyons s'enfuir nos compagnes,
Plus vite encor vers les montagnes
Nous sentons voler notre cœur (*bis*).

La voici, cette humble cité,
Jadis sans place dans l'histoire,
Voici Lourdes, dont la mémoire
Égalera l'éternité (*bis*).

Salut, toi plus riche que l'or,
Grotte sainte, où l'Immaculée
A la France s'est révélée !
Salut, ô virginal Thabor (*bis*).

Dans notre ciel tout était noir ;
Déjà sur nous grondait l'orage ;

Voici qu'à travers le nuage
Perce un rayon, rayon d'espoir (*bis*).

Reine des cieux, vous vous montrez :
Sur vos lèvres est un sourire ;
Votre regard semble nous dire :
J'ai prié pour vous, espérez ! (*bis*).

Où, vos enfants espéreront ;
Mère de la sainte Espérance,
Vous sauverez encor la France,
Et vos Français vous béniront (*bis*).

Ah ! saluez aussi le Pasteur
Dont la voix vous a proclamée
Entre toutes Immaculée !
A Pie IX rendez le bonheur (*bis*).

Source, que le ciel fit jaillir
Sous les chastes pieds de Marie,
Les corps et les cœurs, tout vous erie :
Coulez, coulez pour nous guérir (*bis*).

EN PARTANT.

Adieu, Lourdes !.....il faut partir :
Mais dans nos cœurs vit ton image ;
Partout de ton pèlerinage
Nous porterons le souvenir (*bis*).

Voici la dernière strophe du cantique d'adieu des pèlerins de Poitiers,
à Notre-Dame de Lourdes :

Je pars ; mais ta céleste image
Vit en moi pleine de douceur ;
Je pars, mais je te laisse en gage,
Vierge, je te laisse mon cœur.
L'heure du retour sonne ;

Pèlerin, Dieu l'ordonne.
Il faut hélas ! quitter ce lieu.
Mais que ta voix résonne
Et dis à la Madone :
Adieu, ma Mère, adieu !